



12 ANS

DE PERFORMANCE

Paris - Londres

www.hedios.com



Les Gammes H sont des solutions de placement risqué alternatif à un placement dynamique risqué de type actions.

Elles présentent un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance.

Elles sont largement accessibles à tous les épargnants par l'intermédiaire de leurs conseillers habituels, dans le cadre notamment d'un compte-titres ou d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la diversification d'un portefeuille financier et elles ne sont pas destinées à en constituer la totalité.

Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

Cette communication à caractère promotionnel ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée de placement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription aux supports Gammes H.

Elle est diffusée au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire.

Les supports visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier.



HEDIOS
GESTION PRIVÉE

Paris

Siège social
7 rue de la Bourse
75002 Paris
contact@hedios.com
Tél. : +33 (0)1 53 45 98 00

Londres

76 New Bond Street
London W1S 1RX
Royaume-Uni
londres@hedios.com
Tél. : +44 (0)2034 455 094

UN HISTORIQUE DE PERFORMANCE
NETTE DE TOUS FRAIS* DE
8,11 % PAR AN
DEPUIS 12 ANS

ET VOUS,
QUELLE A ÉTÉ
LA PERFORMANCE
DE VOS PLACEMENTS ?

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT
PAS DES PERFORMANCES FUTURES.

* Depuis la création des Gammes H en 2009, 51 supports sur 92 ont déjà été remboursés au 31 décembre 2020, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,11 % par an (sur la base d'une hypothèse des frais liés au cadre d'investissement de 0,60 % par an et avant prélèvements sociaux et fiscalité) et une durée moyenne de détention inférieure à 2 ans (source Hedios). Les supports Gammes H non encore remboursés bénéficient à leur échéance d'une protection conditionnelle du capital investi en cas de baisse limitée de leur Indice de référence. Toutefois, ils demeurent exposés à un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à leur échéance.

“

*La conception de placements structurés
est un métier.*

C'est notre métier.

”

1. Hedios concepteur des Gammes H	7
Un métier de conviction	8
Une stratégie d'investissement	11
Un positionnement unique	15
2. Une classe d'actifs à part entière	19
Les grands principes	23
Les contreparties	29
Les idées reçues	33
3. Les performances	39
Historique de performance	39
Remboursement par vagues	45
La presse en parle	48

FICHES EXPLICATIVES

LA RÉMUNÉRATION

Fiche 1	Différentes rémunérations	51
Fiche 2	Effet mémoire	54
Fiche 3	Mécanisme airbag	56
Fiche 4	Simulations historiques	58
Fiche 5	Profil de rémunération / risques	62
Fiche 6	En complément des placements garantis	64
Fiche 7	Comparatif avec les actions	67
Fiche 8	Comparatif avec les ETF	70
Fiche 9	Comparatif avec les placements de défiscalisation	71

LES RISQUES

Fiche 10	Avertissements	74
Fiche 11	Risque de revente anticipée	76
Fiche 12	Risque de perte à l'échéance	77
Fiche 13	Risque de défaut de paiement	79

LE FONCTIONNEMENT

Fiche 14	Mandat Gammes H	80
Fiche 15	Principe autocall	84
Fiche 16	Remboursement anticipé	86
Fiche 17	Fréquence de remboursement	90
Fiche 18	Niveau de déclenchement	94
Fiche 19	Durée maximale	96
Fiche 20	Valorisation quotidienne	98
Fiche 21	Disponibilité quotidienne	100
Fiche 22	Indice de référence	101
Fiche 23	Cycle de vie d'un placement	108
Fiche 24	Composantes des Gammes H	110
Fiche 25	Cadre d'investissement	112
Fiche 26	Frais	113
Fiche 27	Fiscalité	116



“

Les Gammes H sont des solutions d'épargne permettant de profiter des marchés boursiers, tout en bénéficiant d'une protection du capital en cas de baisse limitée à un horizon déterminé, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

”

HEDIOS

CONCEPTEUR DES GAMMES H

Les premiers produits structurés ont vu le jour au cours des années 90.

À l'époque, il s'agissait de placements garantis (seulement à l'échéance), bénéficiant de performances attractives grâce aux taux d'intérêts élevés.

Depuis, les taux d'intérêts se sont littéralement effondrés. Il est par conséquent devenu impossible de proposer un produit d'épargne qui délivre de la performance tout en garantissant le capital.

Dans ce contexte, les placements structurés visent des rémunérations attractives assorties d'une protection conditionnelle du capital à l'échéance, sans toutefois nécessiter de hausse significative des marchés.

À la fois plus protecteurs que les fonds actions et potentiellement plus performants que les placements garantis, ils présentent l'avantage de fixer, dès le départ, les règles du jeu sur les performances et les risques.

Ils sont ainsi devenus parfaitement incontournables dans la composition des portefeuilles financiers et ils demeurent la solution la plus pertinente pour les épargnants en quête de prédictibilité et de levier de performance.

Encore trop méconnus, ils devraient être largement conseillés par les professionnels comme source de valorisation, de diversification et d'optimisation.

Convaincus qu'ils sont particulièrement efficaces pour faire fructifier le patrimoine financier des investisseurs particuliers, nous concevons nos propres placements structurés depuis 12 ans, les Gammes H.

Un nouveau support est proposé chaque mois, optimisé en fonction des niveaux de marché, librement accessible sur Internet ou par l'intermédiaire de votre conseiller habituel.

Hedios démocratise ainsi cette classe d'actifs, jusqu'alors réservée aux clients des banques privées.

UN MÉTIER DE CONVICTION

Dans un environnement plus que jamais complexe et incertain, comment encadrer le risque tout en bénéficiant d'une rémunération attractive ?

Avec des taux d'intérêts proches de zéro, voire négatifs, les rendements significatifs assortis d'une garantie du capital n'existent plus.

Il est donc devenu parfaitement illusoire de chercher à faire fructifier son capital sans prendre une part de risque.

Alors que la plupart des placements structurés proposés sur le marché feignent encore d'écarter le risque (tout en promettant un minimum de rentabilité), notre métier de conviction consiste à concevoir des solutions rémunératrices, tout en encadrant au mieux les risques inhérents à toute recherche de performance.

Hedios ne conçoit donc pas les Gammes H comme des solutions alternatives aux placements garantis - auxquels il n'est pas possible de se substituer - mais comme source de diversification pertinente.

Son offre de conviction - les Gammes H - est devenue la référence sur la classe d'actifs des produits structurés.

Les Gammes H ont remporté le prix de la meilleure performance en France (SRP 2019).

Concevoir les Gammes H selon les niveaux de marché

Nous assurons une veille continue sur les marchés financiers.

Selon les niveaux et les conditions de marché, notre équipe est animée par la volonté de concevoir chaque mois le support Gammes H le plus pertinent, après analyse des différentes possibilités et en faisant varier tous les paramètres.

Sur un niveau de marché jugé raisonnable (niveau moyen ou intermédiaire), les supports qui visent une simple stabilité des marchés peuvent tirer parti de l'avantage déterminant de la classe d'actifs des placements structurés : "l'effet mémoire".

Sur un niveau de marché jugé élevé, nous privilégions la conception de supports remboursables même en cas de baisse ou équipés d'une protection conditionnelle de la rémunération (en plus du capital) à l'échéance : mécanisme "Airbag".

Sur un niveau de marché jugé bas, nous sommes tentés de jouer le rebond avec une hypothèse de sortie plus rapide, en misant sur une tendance haussière du marché.

Lorsque le marché a baissé et dans l'attente d'une reprise boursière, le niveau de déclenchement peut être rehaussé, tout comme le seuil de protection à l'échéance (qui devient moins prépondérant), le tout pour améliorer la performance.

Le travail de conception de Hedios se concentre alors sur la recherche d'une plus forte rémunération à court terme, en pariant sur une sortie rapide qui bénéficie d'un effet de levier.

Nous avons ainsi démontré, au fil des années, un véritable savoir-faire dans la conception de nos placements structurés de conviction, toujours en adéquation avec les niveaux de marché.

Pourquoi les grandes sociétés européennes ?

Les performances des Gammes H dépendent de l'évolution d'indices représentatifs des grandes sociétés européennes qui bénéficient de positions historiques et dominantes.

Solidement ancrées sur leur marché intérieur, ces sociétés ont su démontrer, au cours des dernières décennies, qu'elles étaient capables de s'adapter.

Elles se sont en outre, pour la plupart, largement implantées à l'étranger, voire mondialisées.

Leurs cours de bourse ont fortement chuté suite au dégonflement de la bulle Internet en 2000 et au krach financier de 2008.

Ils se situent à des niveaux nettement inférieurs à ces périodes d'avant-crise (la crise sanitaire de 2020 étant probablement davantage conjoncturelle que structurelle), ce qui laisse envisager un rattrapage futur.

Enfin, les grandes sociétés européennes sont à la fois des fleurons et des champions nationaux.

Soutenues - avec fierté - par leurs États, elles sortent généralement renforcées des crises boursières.

Grâce à leur accès quasi illimité au crédit, elles ont toujours les moyens de se restructurer dans les périodes difficiles et d'investir en vue d'une prochaine reprise économique.

Les grandes sociétés européennes sont donc particulièrement résilientes.

L'objectif prioritaire est la résilience des marchés

Les placements structurés exigent peu ou pas de progression de marché pour délivrer les résultats escomptés et se différencient ainsi des autres classes d'actifs.

Ils peuvent se contenter d'un marché mou, sans perspective particulière, ni forte visibilité.

Ils ne nécessitent pas réellement de croissance des grandes sociétés européennes.

Il suffit seulement d'avoir confiance en la capacité de ces sociétés historiques de poursuivre leur route et de creuser leur sillon, tout en étant capables, le cas échéant, d'affronter et de surmonter des situations de crises.

Avec l'effet mémoire, la question qui se pose n'est donc pas tant de savoir si l'Indice de référence va être performant, mais plutôt s'il va être résilient.

L'atout majeur des Gammes H : l'effet mémoire

Les placements structurés présentent une caractéristique dont ne dispose aucune autre classe d'actifs : l'effet mémoire (ou effet boule de neige).

Lorsque l'évolution des marchés est favorable, le remboursement intervient avec un gain correspondant à la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées.

L'effet mémoire signifie que les rémunérations qui ne sont pas versées sont mises en mémoire : l'intégralité du temps passé sur le support est ainsi rémunérée.

Le temps est donc l'allié du souscripteur sur cette classe d'actifs : en cas d'issue favorable, sa patience est récompensée avec une rémunération rétroactive sur toute la période écoulée.

La protection conditionnelle du capital à l'échéance

Les marchés boursiers peuvent constamment se retourner, notamment suite à un événement non anticipé.

Face aux aléas de la bourse, nous concevons systématiquement nos supports Gammes H avec une durée maximale de 12 ans, pour laisser suffisamment de temps, en cas de baisse des marchés, à une potentielle remontée de l'Indice de référence au moins au-dessus de la barrière de protection à l'échéance.

Cette barrière de protection confère aux Gammes H un filet de sécurité, sans toutefois être une garantie.

Il s'agit d'un seuil de baisse autorisée (la barrière de protection) qui protège intégralement le capital à l'échéance (hors frais liés au cadre d'investissement).

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Par construction et contrairement aux autres classes d'actifs, la conception des placements structurés s'adapte aux niveaux de marché.

Il n'y a donc pas vraiment de meilleur moment pour investir, bien au contraire : aucune autre classe d'actifs ne tire aussi bien son épingle du jeu lorsque les points d'entrée sur le marché s'avèrent élevés.

En comparaison avec les actions et au-delà de la protection conditionnelle du capital à l'échéance, les placements structurés offrent une meilleure maîtrise de leur comportement.

D'une part, les Gammes H peuvent être remboursées, avec une rémunération fixée dès le départ, sans hausse significative de leur Indice de référence, alors qu'une décision d'investir directement sur les marchés actions n'a de sens qu'en cas d'anticipation haussière (hors perception de dividendes).

D'autre part et surtout, les supports Gammes H sont dotés du fameux effet mémoire qui consiste à mettre de côté l'ensemble des rémunérations annuelles pour les verser rétroactivement en totalité si les conditions du remboursement sont réunies.

Ainsi, si l'évolution de l'Indice de référence est défavorable dans un premier temps parce que les marchés étaient plutôt en haut de cycle, une remontée au bout de quelques années, juste au-dessus du niveau de déclenchement, permet de bénéficier de toutes les rémunérations annuelles mises de côté depuis l'origine.

Le point d'entrée est donc bien moins déterminant que pour les investissements en actions.

Se positionner progressivement pour une allocation équilibrée

Hedios conseille de fractionner ses investissements pour se positionner progressivement sur chaque nouveau support Gammes H, afin de lisser ses points d'entrée sur le marché et de diversifier son portefeuille avec des formules de remboursement variables selon les fréquences de remboursement, les niveaux de rémunération et de déclenchement.

La complémentarité des supports Gammes H permet en effet de se construire progressivement une allocation équilibrée.

Avec le Mandat Gammes H, nous offrons une méthodologie d'investissement clé en main, qui s'adapte à chaque profil d'épargnant.

Ce mandat bénéficie d'un enchaînement logique qui permet de se constituer un portefeuille robuste et diversifié.

Nous vous guidons dès votre première souscription, puis nous vous assistons aussi souvent que nécessaire, notamment par des entretiens réguliers sur le suivi de votre portefeuille, selon la situation des marchés.

Si vous préférez opter pour une gestion libre, les montants de votre allocation sur chacun des supports peuvent varier de mois en mois, selon votre tempérament d'investisseur, votre appétit et votre état d'esprit.

Par exemple, vous accentuez vos positions sur la gamme Performance dans l'idée de passer à l'offensive, ou vous décidez plutôt de mettre l'accent sur la gamme Absolu, avec la volonté de rester plus prudent.

Par essence, les marchés financiers sont volatils

Les formules contractuelles des Gammes H sont protectrices en cas de baisse limitée des marchés.

Nous concevons systématiquement nos supports Gammes H avec une durée maximale de 12 ans, pour laisser suffisamment de temps, en cas de baisse des marchés, à une potentielle remontée des cours à moyen-long terme.

Nous avons en effet la conviction de pouvoir bénéficier, même tardivement, d'un rebond suffisant pour non seulement se situer à l'échéance dans la zone de protection du capital, mais également atteindre le niveau de déclenchement et percevoir toutes les rémunérations non versées sur les années écoulées, toujours grâce à l'avantage déterminant des Gammes H : l'effet mémoire.

Des opportunités de revente en cours de vie en cas de progression des marchés

Depuis la création des Gammes H, la durée moyenne de détention des supports remboursés est inférieure à 2 ans. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

En temps normal, la règle est d'attendre le remboursement programmé d'un support Gammes H.

Lorsque l'évolution des marchés est favorable, les revalorisations de certains supports peuvent cependant ouvrir des fenêtres d'opportunités de revente, sans attendre leurs prochaines dates de constatation.

Grâce à leur liquidité quotidienne, les valorisations des supports Gammes H peuvent en effet progresser au point d'envisager leur cession en cours de vie.

Il est alors judicieux de les revendre avant leur dénouement, plutôt que d'attendre leur remboursement automatique.

Hedios assure une veille continue des niveaux de valorisation quotidienne de tous les supports Gammes H en cours de vie et vous informe s'il y a lieu de revendre certaines positions par anticipation.

“

Les Gammes H : essayez, vous aimerez.

—

”

Que faire en cas de baisse des marchés ?

En cas de baisse des marchés, nous sommes à vos côtés, disponibles pour vous expliquer et vous accompagner.

Lorsque les marchés sont chahutés, les valeurs liquidatives des Gammes H peuvent l'être encore davantage, comme une accentuation du phénomène de baisse.

En tant que professionnels, nous vous faisons toujours part de notre analyse des marchés, quitte à être contrariants.

Nous nous efforçons de vous faire prendre le recul nécessaire pour anticiper l'avenir à moyen-long terme, dans l'attente d'une reprise boursière.

La première règle à suivre est généralement de sanctuariser son portefeuille Gammes H, quitte à devoir le conserver plusieurs années.

Il faut donc accepter de prendre son mal en patience : un placement structuré est avant tout un contrat à terme.

Une baisse des marchés est aussi l'occasion de prendre du recul dans la gestion de son épargne - sans céder à la panique - et d'en profiter pour renforcer ses positions ou tout simplement décider d'investir.

L'expérience nous dit qu'il faut savoir se positionner dans la crise, avec une perspective de long terme, même si ce n'est évidemment pas spontané et que l'appétit n'est pas là.

Si le niveau d'entrée est particulièrement important pour les Gammes H concernant leur protection conditionnelle du capital à l'échéance, il en est autrement lorsque le marché a déjà subi une baisse. En effet, le niveau de la barrière de protection, exprimé en pourcentage, aura lui-même profité de cette même baisse.

Les supports Gammes H dont le point d'entrée se situe effectivement au creux d'une crise boursière sont en principe remboursés rapidement.

Les autres supports durent plus longtemps mais ils bénéficient, en cas d'évolution favorable, d'une rémunération attractive sur toute la période écoulée, grâce à l'effet mémoire.

En réalité, à la suite d'une baisse du marché, l'enjeu principal des Gammes H se situe au niveau de la durée effective du placement : un point d'entrée plus bas augmente la probabilité d'une sortie rapide et raccourcit ainsi l'horizon d'investissement.

UN POSITIONNEMENT UNIQUE

La conception de placements structurés est un métier. C'est notre métier.

Nous n'appartenons à aucun groupe financier, ce qui garantit notre capacité à mettre en concurrence les établissements bancaires qui émettent les supports que nous concevons.

Nous ne sommes jamais le dépositaire de l'épargne investie sur les Gammes H, qui est toujours conservée entre les mains des établissements bancaires et, le cas échéant, des assureurs.

Notre structure intégrée rassemble tous les pôles de compétences nécessaires aux solutions de placement Gammes H.

Nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, de la conception à la mise à disposition à travers des solutions digitales conviviales et sécurisées.

Grâce aux milliers de clients Gammes H qui nous font confiance, nous créons un nouveau support chaque mois, toujours selon nos convictions.

Nous offrons ainsi en permanence un choix large et adapté à tous les profils d'investisseur.

Sans équivalent dans l'univers de l'épargne, Hedios est ainsi devenu un acteur incontournable des placements structurés de conviction.

La France dispose d'une filière d'excellence dans l'industrie des produits structurés.

Les Gammes H, reconnues pour leur qualité, se sont déjà imposées comme la référence sur le marché français.

Hedios est donc particulièrement légitime pour étendre son leadership en Europe.

Tout en continuant à déployer les Gammes H en France, Hedios poursuit ainsi son expansion sur le marché de l'épargne dans les principales capitales européennes.

Nos valeurs : compétence, transparence et disponibilité.

Nous sommes au service de tous les clients, en assurant un accompagnement téléphonique de qualité pour faire spontanément et systématiquement preuve de pédagogie.

Contrairement aux acteurs traditionnels qui réservent généralement leurs produits structurés à un nombre réduit de leurs clients, Hedios propose un accès ouvert à tous les épargnants, quelle que soit leur capacité d'épargne.

Nous mettons à votre disposition une solution de souscription et de gestion 100 % en ligne (zéro papier).

Expérimenter soi-même, quitte à le faire sur des petites sommes : la digitalisation facilite une première souscription sur la base d'un montant réduit, pour commencer à se familiariser avec le fonctionnement des Gammes H.

Les Gammes H sont largement accessibles à tous les épargnants par l'intermédiaire de leurs conseillers habituels, dans le cadre notamment d'un compte-titres ou d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

À la suite de son conseil patrimonial, votre conseiller financier peut donc toujours vous ouvrir l'accès aux Gammes H : n'hésitez pas, le cas échéant, à nous mettre en relation avec lui.

Expliquer et accompagner

La souscription d'un placement structuré doit toujours être réalisée de manière réfléchie et en toute connaissance de cause, sans jamais créer d'inquiétude injustifiée.

Il s'agit de bien comprendre pour n'avoir aucune surprise non anticipée qui pourrait être source de déception.

Nos conseillers sont disponibles par téléphone et pour vous accueillir dans nos bureaux.

Notre équipe, formée et compétente, est toujours à votre écoute pour une meilleure qualité de service.

Elle est entièrement consacrée aux Gammes H.

Sa mission consiste à prendre le temps de vous expliquer, dans le détail, les avantages et les inconvénients de chaque support Gammes H, en fonction des niveaux de marché.

Les frais, les risques, les gains : tout est clair

Les Gammes H présentent la particularité de fixer les règles du jeu dès le départ, avant de souscrire.

Les formules de remboursement contractuelles des Gammes H sont d'une transparence totale.

La fréquence de remboursement, le niveau de déclenchement, la rémunération annuelle : toutes les caractéristiques sont connues à l'avance et tous les risques sont clairement identifiés.

Les Gammes H permettent donc d'avoir une idée claire des rémunérations qui pourront être obtenues, sauf dans le cas d'un scénario durablement défavorable.

Elles offrent une forte lisibilité et une meilleure connaissance du risque face au gain espéré.

Notre documentation est complète, claire, lisible et disponible en ligne à tout moment.

Vous pouvez toujours nous téléphoner ou venir nous rencontrer pour obtenir les réponses à toutes vos questions.

“

Les Gammes H, c'est pas si compliqué !

— ”

Une classe d'actifs en voie de démocratisation auprès des épargnants

AVANTAGES

- Bénéficier, grâce à l'effet mémoire, de configurations de marché non exploitables avec des solutions traditionnelles comme, par exemple, une rémunération attractive même en cas de simple stabilité des marchés boursiers.
- Ne pas se soucier de la gestion avec des scénarios de remboursement prévus dès le départ.
- Tirer parti des marchés financiers tout en protégeant son capital à l'échéance, sous conditions.

INCONVÉNIENTS

- Gain plafonné à la rémunération annuelle fixée à l'avance, même si la hausse de l'Indice de référence est supérieure.
- En cas de perte à l'échéance, impossibilité de conserver le support au-delà de sa durée de vie maximale de 12 ans, en espérant une remontée de son Indice de référence.
- Si la barrière de protection est dépassée à l'échéance, perte en capital à hauteur de la totalité de la baisse de l'Indice de référence.

UNE CLASSE D'ACTIFS À PART ENTIÈRE

Encore trop souvent méconnus des particuliers, les placements structurés fournissent pourtant des solutions attractives, en complément des instruments financiers classiques.

La baisse structurelle et constante des rendements des placements garantis (fonds en euros, livrets d'épargne) incite les épargnants à s'intéresser aux supports potentiellement plus rémunérateurs, quoique comportant un risque de perte en capital.

Dans un environnement plus que jamais incertain, comment encadrer le risque tout en obtenant une rémunération acceptable ?

Le positionnement sur les marchés actions ou obligataires suppose que les épargnants disposent d'un minimum de connaissances et de temps pour assurer le suivi de leurs investissements et de leurs désinvestissements.

Les caractéristiques propres aux Gammes H et leurs atouts fournissent des solutions hybrides qui viennent diversifier et compléter les placements traditionnels.

Parfois méconnues par les professionnels eux-mêmes, Hedios rend ces solutions accessibles à l'ensemble des épargnants.

1. Des objectifs parfaitement définis

- Lorsque la visibilité est faible sur les marchés, une hausse significative des actions est peu prévisible. Le recours aux placements structurés peut être une stratégie gagnante lorsque le souscripteur est en quête de prédictibilité et de leviers de performance, grâce à une meilleure connaissance du risque face au gain espéré.
- C'est dans ce contexte que les placements Gammes H proposent des scénarios de remboursement prédéfinis - à des dates connues à l'avance - et offrent une meilleure visibilité, sans nécessiter de connaissance particulière des marchés financiers, ni de suivi quotidien.

Les Gammes H répondent à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par les solutions standards disponibles sur le marché (actions, obligations, placements monétaires), grâce à une meilleure maîtrise du comportement de la classe d'actifs par rapport à celui du marché.

- Comme dans le cadre d'un portefeuille actions, un investissement progressif et régulier, sur les différents supports Gammes H qui se succèdent, permet de lisser les points d'entrée sur les marchés boursiers.

Les marchés sont volatils et cycliques : ils peuvent se retourner rapidement et la durée du placement peut s'avérer plus longue sur certains supports, ce qui justifie de disposer d'un portefeuille diversifié avec différents points d'entrée.

2. Des engagements clairs et transparents à des dates prévues à l'avance

- Les Gammes H présentent l'avantage de reposer sur des engagements simples et contractuels des banques émettrices (et des garants des formules de remboursement), sous conditions mais avec des rémunérations et des dates de remboursement fixées dès le départ, en acceptant des risques clairement identifiés.

Les Gammes H se distinguent ainsi des autres classes d'actifs dont la performance espérée (et rarement chiffrée) exige une hausse des marchés et repose généralement entre les mains de quelques gérants.

- Contrairement aux marchés actions, les Gammes H assurent en outre une protection conditionnelle du capital, à l'échéance de la durée maximale de 12 ans.

“

Les Gammes H : comparez, vous aimerez.

—

”

3. Une offre disponible pour tous

- Leader sur cette classe d'actifs, Hedios bénéficie déjà de la confiance de plusieurs milliers de clients, séduits dans la durée par ces placements protégés (sous conditions) qui dynamisent leur épargne.
- Les Gammes H sont largement accessibles à tous les épargnants par l'intermédiaire de leurs conseillers habituels, dans le cadre notamment d'un compte-titres ou d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- Lorsqu'elles sont souscrites en France et par l'intermédiaire de Hedios, les Gammes H sont des supports d'unités de compte au sein d'une enveloppe d'assurance-vie bénéficiant d'une fiscalité avantageuse. Un accès 100 % en ligne facilite la souscription puis le suivi de son portefeuille 24/7.

LES GRANDS PRINCIPES

Créateur des Gammes H,
Hedios conçoit chaque mois
un nouveau support optimisé
en fonction des conditions de marché.

Les Gammes H sont des solutions d'épargne à moyen-long terme visant un objectif de 8 % par an, en moyenne, de rémunération nette de tous frais, en fonction de l'évolution d'un indice boursier représentatif des grandes sociétés européennes.

- Le souscripteur est exposé aux marchés actions. Il accepte un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente anticipée) et à l'échéance.
- Les Gammes H bénéficient toutefois d'une protection conditionnelle du capital à l'échéance, jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence.
- L'objectif de rémunération est relativement élevé. Il est fixé à l'avance et il peut être réalisé sans hausse significative des marchés financiers, en échange de la possibilité de perte significative si le seuil de protection du capital est franchi à l'échéance.
- La formule de remboursement est contractuelle. Elle est toujours garantie par une banque.

Les Gammes H sont donc représentatives d'une classe d'actifs hybride, plus rémunératrice que les placements garantis (fonds en euros, livrets d'épargne) et potentiellement moins risquée que les actions (protection conditionnelle du capital à l'échéance).

1. Un objectif de 8 % par an en moyenne, nets de tous frais

Les Gammes H sont des solutions d'épargne qui ont la particularité de définir à l'avance la rémunération annuelle obtenue en cas de réalisation d'un scénario prévu dès le départ.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de remboursement claire et transparente.

Cette formule est contractuelle et elle fige à la fois les dates de constatation, les niveaux de rémunération et les risques clairement identifiés.

Depuis la création des Gammes H, les 51 supports déjà remboursés au 31 décembre 2020 sont en ligne avec l'objectif de rémunération, avec une moyenne de 8,11 % par an nette de tous frais (sur la base d'une hypothèse des frais liés au cadre d'investissement de 0,60 % par an et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

2. Un gain possible sans hausse significative des marchés

Un remboursement anticipé automatique peut intervenir à des dates fixes en cas de simple stabilité ou de légère hausse de l'Indice de référence.

Le capital investi est alors remboursé, augmenté du gain. Le gain est égal à la somme des rémunérations annuelles prévues sur l'ensemble de la période, depuis la date de constatation initiale.

Sur certains supports Gammes H, le gain peut même être acquis en cas de légère baisse de l'Indice de référence.

3. Une rémunération simple à comprendre

Contrairement aux marchés actions, le souscripteur connaît à l'avance le montant des gains potentiels, fixés dès le départ en fonction de l'évolution de l'Indice de référence.

Si la conception et la structuration d'un support Gammes H s'avèrent complexes à mettre en œuvre pour le professionnel, les niveaux de gain et les conditions de remboursement sont particulièrement simples à appréhender pour le souscripteur.

Chaque support s'appuie en effet sur des risques identifiés et sur une formule de remboursement claire et transparente.

4. Une possibilité de remboursement à des dates fixes

Le niveau de l'Indice de référence qui permet un remboursement anticipé avec un gain est constaté à fréquence régulière (bisannuelle, annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle ou quotidienne...) et comparé à son niveau de départ.

5. Un indice de grandes sociétés européennes

Depuis 12 ans, Hedios conçoit toujours les Gammes H sur des indices représentatifs de grandes sociétés européennes.

Ces derniers offrent une certaine visibilité et respectent une répartition géographique et sectorielle.

Le choix d'un Indice de référence composé de nombreuses sociétés écarte le risque sur une seule société ou sur un panier d'actions de quelques sociétés.

Sinon, dans le cadre par exemple d'un panier d'actions, le souscripteur supporte le risque associé à chacune des sociétés qui le composent (dans la mesure où seule est prise en compte la moins bonne performance toutes sociétés confondues).

6. Une liquidité quotidienne

Les Gammes H prévoient généralement un mécanisme de remboursement anticipé possible à des dates de constatation fixées à l'avance, constitué du capital augmenté de la rémunération prévue contractuellement.

La durée exacte d'un placement Gammes H peut varier de 1 à 12 ans en fonction de l'évolution de l'Indice de référence : le souscripteur doit être prêt à investir sur une période de moyen-long terme.

En cas de nécessité, il est possible de procéder à la revente d'un support Gammes H grâce à sa liquidité quotidienne, avec toutefois un risque de perte en capital si la valorisation initiale a baissé.

Si la revente d'un support en cours de vie ne paraît pas opportune, le souscripteur a toujours la possibilité, lorsque son cadre d'investissement est l'assurance-vie, de demander une avance à l'Assureur.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur, pour un montant maximal exprimé en pourcentage de la valeur du contrat d'assurance-vie et pour une durée maximale potentiellement renouvelable.

7. Une mise en concurrence des établissements financiers

Un travail d'optimisation des offres permet de diversifier, au fil des supports, le risque lié aux établissements émetteurs et aux garants des formules de remboursement, mais aussi de maximiser les rémunérations annuelles potentielles (pour une même protection conditionnelle du capital à l'échéance et un même niveau de déclenchement).

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT TOUJOURS GARANTIES
CONTRACTUELLEMENT PAR UNE BANQUE

Crédit  Mutuel

 CRÉDIT
AGRICOLE

 NATIXIS

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

 BNP PARIBAS

8. Un avantage unique : l'effet mémoire (ou effet boule de neige)

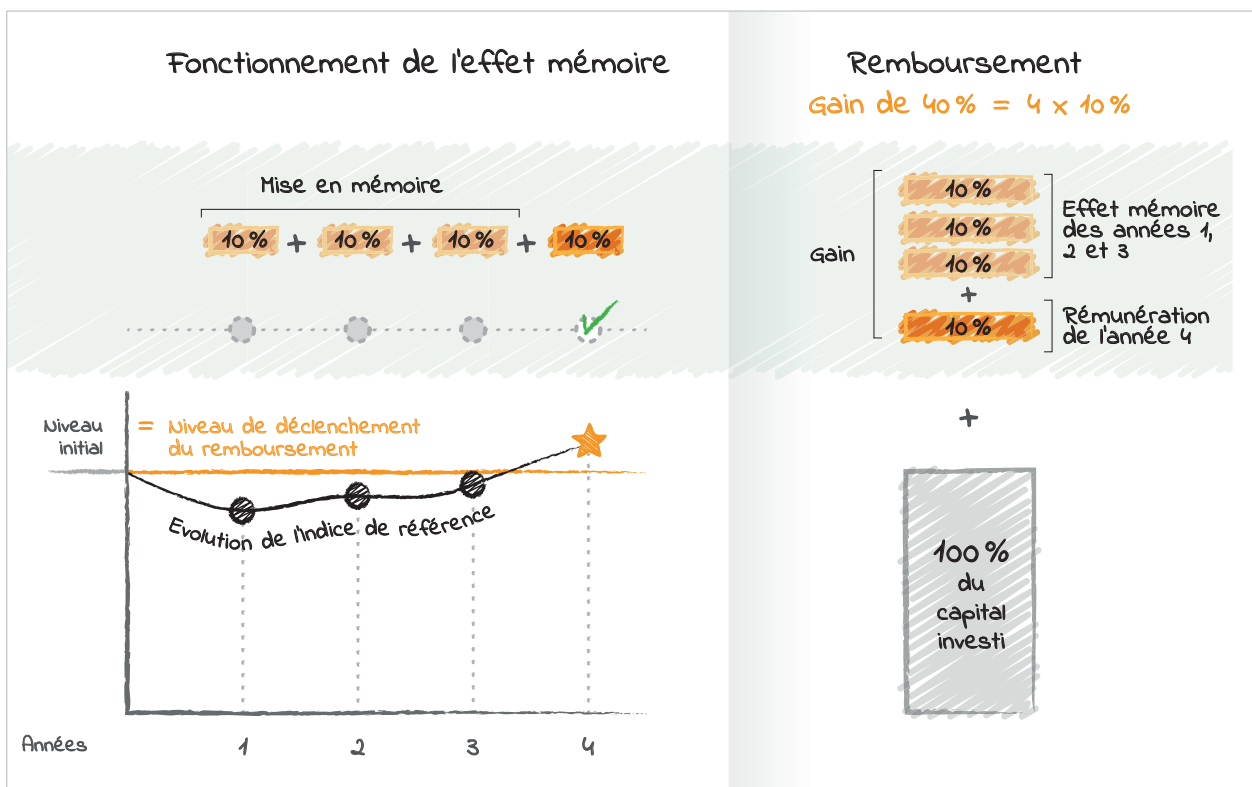
Si, à une date de constatation, le remboursement anticipé n'a pas lieu, la rémunération initialement prévue est mise en mémoire. Elle sera versée si les conditions de remboursement anticipé sont réunies lors d'une prochaine date de constatation, et ce jusqu'à l'échéance.

Illustration

Un support Gammes H bénéficie d'un remboursement anticipé lors de sa quatrième date de constatation, dans la mesure où son Indice de référence baisse d'abord rapidement puis franchit tout juste à la hausse son niveau de déclenchement à l'issue de sa quatrième année.

Si la rémunération annuelle est de 10 %, le souscripteur est remboursé avec un gain égal à 40 % = 10 % x 4 années depuis l'origine (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Sur la même période, un investissement sur un fonds actions avec le même Indice de référence n'aurait quasiment pas progressé (hors perception de dividendes).



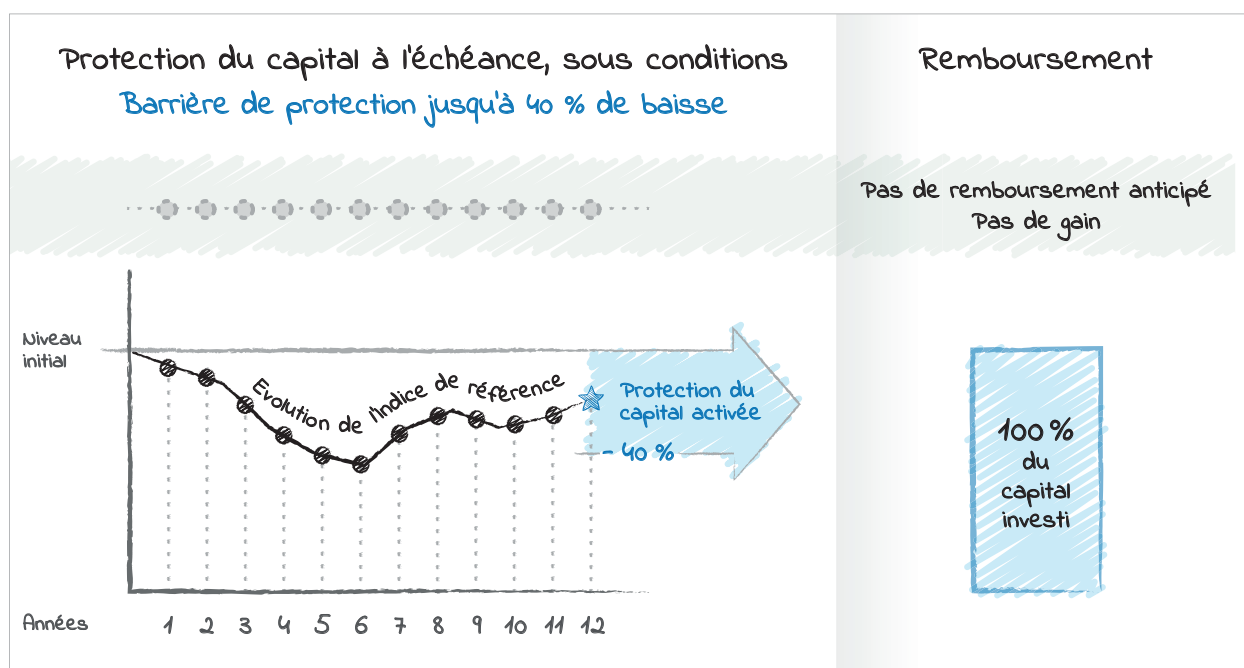
Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

9. Une protection du capital, sous conditions et uniquement à l'échéance

Si aucun remboursement anticipé n'a eu lieu à l'une des dates de constatation, les Gammes H prévoient, à l'échéance des 12 ans, une protection conditionnelle du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence fixé dès le départ. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Illustration

Un support assorti d'un niveau de protection de 40 % signifie qu'à l'échéance, le capital investi est remboursé même si l'Indice a baissé jusqu'à 40 % par rapport à son niveau initial.



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

LES CONTREPARTIES

1. Risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance

Le souscripteur accepte un risque de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation initiale a baissé ;
- à l'échéance en cas d'effondrement durable des marchés actions (en-deçà du seuil autorisé de protection) ou encore en cas de défaillance des sociétés émettrices et des banques garantes des formules de remboursement ou, le cas échéant, de l'Assureur (Hedios n'est jamais le dépositaire de l'épargne investie sur les Gammes H).

Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

2. Plafonnement du gain potentiel

Le gain potentiel est généralement plafonné au niveau de rémunération défini à l'avance : le souscripteur renonce donc à gagner plus si les marchés actions progressent plus que le niveau de rémunération prévu dès le départ.

L'indexation du montant du remboursement sur l'Indice de référence peut donc être totale en cas de baisse (scénario très défavorable), mais elle ne l'est pas en cas de hausse lorsque le gain est plafonné.

3. Absence de dividendes

Contrairement à la détention d'actions en direct, le souscripteur renonce à percevoir les dividendes des sociétés qui composent l'Indice de référence d'un support Gammes H, ces dividendes étant réinjectés dans l'élaboration du moteur de performance.

4. Méthode de calculs d'intérêts simples

Contrairement à d'autres placements, les produits structurés ne délivrent pas d'intérêts composés.

Les formules de rémunération annuelle des supports Gammes H présentent une méthode de calcul d'intérêts simples : les rémunérations mises en mémoire ne portent donc pas elles-mêmes intérêts sur toute leur période de détention, même si elles ne sont versées que lors du remboursement final.

Pour rappel, la différence entre intérêts simples et composés est l'effet cumulatif permettant aux intérêts déjà versés de venir grossir le capital et donc de produire eux-mêmes des intérêts.

5. Risque de non-rémunération du capital

Dans l'hypothèse où la protection du capital est activée à l'échéance, le scénario est défavorable même si le capital est remboursé car les frais liés au cadre d'investissement restent en tout état de cause à la charge du souscripteur. Ce dernier n'a en outre perçu aucune rémunération de son épargne sur une durée de 12 ans.

6. Mécanisme de remboursement anticipé limité à quelques dates

Le mécanisme de remboursement anticipé automatique ne s'opère que lorsque le niveau de déclenchement est atteint précisément à l'une des dates de constatation prévues dans la formule de remboursement (par exemple un seul jour par an pour une fréquence de remboursement annuelle).

À l'extrême, si l'Indice de référence atteint le niveau de déclenchement tous les jours, sauf ceux correspondant précisément aux dates de constatation définies à l'avance, le support n'est jamais remboursé par anticipation et il perdure jusqu'à son échéance (durée de vie de 12 ans).

7. Fortes variations de la valorisation quotidienne en cours de vie

Les valorisations quotidiennes des supports Gammes H sont d'abord rapidement impactées par leurs coûts de conception, de structuration et de distribution, puis évoluent en cours de vie en fonction de leur Indice de référence, des taux d'intérêts, de la volatilité, etc.

Particulièrement volatiles en cours de vie, les valorisations quotidiennes des supports Gammes H sont sujettes à d'importantes fluctuations à l'approche des dates de constatation, lorsque leur Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou de la barrière de protection (uniquement à l'échéance).

En cas de baisse de leur Indice de référence depuis leur date de constatation initiale, la baisse des valorisations quotidiennes des supports Gammes H peut s'avérer nettement plus importante. Elle peut en effet être largement amplifiée, voire subir des décrochages en cas de hausse simultanée de la volatilité ou des taux d'intérêts.

Ce comportement asymétrique des supports Gammes H en cours de vie (accentuation de la baisse de leurs valorisations quotidiennes par rapport à celle de leur Indice de référence) est une contrepartie à un autre comportement asymétrique, mais cette fois en faveur du souscripteur : leurs gains peuvent être plus importants que la progression de leur Indice de référence.

Par exemple, la valorisation de H Rendement 5 a baissé de 35 % quelques mois après son lancement, alors que son Indice de référence ne baissait que de 20 % (crise grecque). Pour autant, le remboursement à l'issue de la quatrième année a délivré un gain de 40 %, alors que son Indice de référence ne progressait que de 23 % sur la même période. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

8. Période de souscription limitée

Chaque nouveau support n'est accessible que sur une période de souscription strictement limitée dans le temps (contrairement aux placements traditionnels).

Passée la date limite de souscription, le support est fermé : il n'est plus accessible et il n'y a pas de marché secondaire offert à la souscription.

9. Impact des coûts de conception et de distribution en cas de revente rapide

Les supports Gammes H sont des combinaisons complexes de plusieurs instruments financiers.

Leurs coûts de conception, de structuration et de distribution étant intégralement amortis dès le départ, les valorisations quotidiennes des supports Gammes H reculent systématiquement sur les premiers mois, sauf si leur Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle des valorisations quotidiennes est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception, de structuration et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur les niveaux de remboursement prévus contractuellement.

10. Risque de liquidité

Les supports Gammes H sont, dans des conditions normales de marché, parfaitement liquides : ils peuvent être revendus à tout moment.

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent cependant avoir un effet défavorable sur la liquidité d'un support Gammes H, voire le rendre totalement illiquide.

11. Durée de détention non connue à l'avance

Les supports Gammes H peuvent généralement être remboursés avec un gain à des dates fixées à l'avance et en fonction de l'évolution de leur Indice de référence.

La durée du placement n'est donc pas connue à l'avance : elle peut ainsi varier de 1 à 12 ans.

LES IDÉES REÇUES

1. C'est compliqué

La formule de remboursement n'est pas si compliquée.

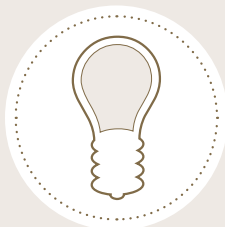
Il faut retenir 3 notions essentielles :

- Le niveau de déclenchement ;
- La fréquence de remboursement ;
- La barrière de protection conditionnelle à l'échéance.

Si la conception et la structuration d'un support Gammes H s'avèrent complexes à mettre en œuvre pour le professionnel, les niveaux de gain et les conditions de remboursement sont particulièrement simples à appréhender pour le souscripteur.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de remboursement transparente, avec des risques clairement identifiés.

En outre, les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre de près les marchés financiers, ni forcément de rechercher le meilleur moment pour se positionner.



Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations attractives mais le souscripteur doit bien comprendre leur fonctionnement.

Les mécanismes des différents supports sont assez semblables et les différentes caractéristiques portent principalement sur le niveau de déclenchement, la fréquence de remboursement et la barrière de protection à l'échéance.

2. C'est une boîte noire

Un support Gammes H est toujours composé d'une partie obligataire (qui permet de protéger, sous conditions, le capital à l'échéance si l'Indice de référence n'a pas franchi la barrière de protection) et d'une partie optionnelle, le moteur de performance (options d'achat et de vente).

Les rémunérations potentielles sont d'autant plus importantes que les établissements émetteurs sont systématiquement mis en concurrence par Hedios afin de contenir leur marge.

Enfin, les banques émettrices garantissent le paiement des rémunérations potentielles, selon la formule de remboursement.

3. C'est trop risqué

Le souscripteur accepte un risque clairement identifié de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation initiale a baissé ;
- à l'échéance, en cas d'effondrement durable des marchés actions (en-deçà du seuil de protection) ou encore en cas de défaillance des sociétés émettrices et des banques garantes des formules de remboursement ou, le cas échéant, de l'Assureur.

Deux caractéristiques essentielles des Gammes H réduisent cependant ces facteurs de risque par rapport aux solutions de placements traditionnelles :

- Un remboursement anticipé automatique peut intervenir, à des dates régulières fixées à l'avance sur une durée de vie maximale de 12 ans, en cas de simple stabilité ou de légère progression de l'Indice de référence. Le capital et les gains sont alors restitués au souscripteur qui n'est ainsi plus exposé au risque d'un retournement de marché.
- S'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, une protection conditionnelle du capital à l'échéance des 12 ans permet de récupérer le capital investi jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

4. Il y a beaucoup de frais

Un support Gammes H présente une structure de frais moins importante qu'un fonds actions.

Les coûts internes de conception, de structuration et de distribution des supports Gammes H sont en moyenne de 0,80 % par an sur leur durée de vie maximale de 12 ans.

Il n'y a pas de frais d'entrée ni de sortie sur les supports Gammes H.

Les rémunérations sont présentées en intégrant tous les frais du support Gammes H, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de frais en sus concernant le support lui-même (hors frais liés au cadre d'investissement qui peut être notamment un compte-titres ou un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation).

Lorsqu'elles sont souscrites en France et par l'intermédiaire de Hedios, les Gammes H sont proposées au sein d'une enveloppe fiscale d'assurance-vie. Hedios rappelle alors systématiquement au souscripteur les frais liés au cadre d'investissement (le contrat d'assurance-vie) à hauteur de 0,60 % par an.

La moyenne de performance des Gammes H, depuis leur création en 2009, est présentée, quant à elle, nette de tous frais, c'est-à-dire en déduisant également les frais liés au cadre d'investissement (sur la base d'une hypothèse de 0,60 % par an).

Par comparaison, les fonds actions prélèvent en moyenne 2,00 % par an de frais de gestion, auxquels il faut éventuellement ajouter les frais d'entrée et de sortie, les frais de transaction supportés par les fonds lors des achats et ventes d'actions, ainsi que la commission de performance des gérants. Tous ces frais s'imputent sur la performance des fonds, outre, évidemment et comme toujours, les frais liés au cadre d'investissement.

5. J'ai peur de placer mon argent sur Internet

Concepteur et promoteur des Gammes H, Hedios n'est jamais dépositaire des fonds des souscripteurs.

La disparition de Hedios ne remettrait donc pas en cause la sécurité de l'épargne des souscripteurs.

Lorsque les Gammes H sont souscrites en France et par l'intermédiaire de Hedios, l'Assureur du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation encaisse et conserve l'intégralité des fonds des souscripteurs.

L'utilisation d'Internet n'est donc qu'une modalité pratique qui n'a aucune incidence sur le mode de conservation traditionnel de votre argent par des établissements bancaires et, le cas échéant, par des assureurs.

6. **8 % par an en moyenne, c'est trop beau pour être vrai !**

Les solutions de placement Gammes H visent effectivement 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais.

Même si les résultats ont été au rendez-vous depuis la création des Gammes H en 2009, cette rémunération n'est jamais garantie.

Il s'agit donc d'un objectif de rémunération face à un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance.

Les rémunérations s'obtiennent évidemment sous conditions et elles ont toujours des contreparties.

7. **On gagne à tous les coups**

Les Gammes H visent une rémunération nettement plus élevée que celles des placements garantis, avec néanmoins un niveau significatif de protection conditionnelle du capital à l'échéance.

La rémunération et la protection du capital à l'échéance sont évidemment conditionnelles et les supports Gammes H présentent toujours un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance.

8. **Ce n'est plus de mon âge**

D'une manière générale, les Gammes H peuvent toujours être conservées en cas de décès du souscripteur (sans être revendues) :

- lorsque le cadre d'investissement est un compte-titres ou un contrat de capitalisation, les héritiers du souscripteur peuvent décider de le conserver,
- dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, les bénéficiaires peuvent demander à l'Assureur de transférer, sous conditions, les supports Gammes H sur leurs propres comptes-titres, évitant ainsi de les revendre si la valorisation n'est pas satisfaisante (risque de perte en capital).

9. Les nouveaux Indices de référence sont "exotiques"

Les Indices de référence optimisés des Gammes H sont historiquement corrélés à l'indice Euro Stoxx® 50.

Ces nouveaux Indices de référence visent à compenser l'érosion de la rémunération des supports reposant sur l'Euro Stoxx® 50.

Cette érosion de la rémunération est consécutive aux baisses des taux d'intérêts et de la volatilité sur les marchés (paramètres déterminants pour la conception de nouveaux supports).

Les Indices de référence optimisés n'ont donc pas vocation à faire aussi bien que l'indice Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en permettant d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle, la fréquence de remboursement ou la barrière de protection à l'échéance.

Ils sont, tout comme l'Euro Stoxx® 50, composés des plus grandes sociétés européennes.

Ils n'ont donc rien d'exotique.

10. Les produits structurés ont mauvaise presse

Par le passé, la famille dite des produits structurés a souffert des déboires d'un tout petit nombre de cas ayant pourtant eu un fort écho médiatique.

Les médias se sont notamment cristallisés sur des dossiers contentieux portant sur :

- Certains produits structurés à capital garanti qui n'ont pas restitué 100 % du capital investi, leurs souscripteurs ayant supporté des frais de contrats d'assurance-vie dont ils n'avaient pas été suffisamment informés.

☞ **Hedios présente systématiquement les frais liés au cadre d'investissement (même s'ils ne sont pas proprement inhérents aux Gammes H).**

- Certains produits structurés, qui reposaient sur la moins bonne performance d'un panier d'actions, se sont soldés par des pertes en capital.

☞ **Les supports Gammes H ne reposent jamais sur la moins bonne performance d'un panier d'actions. La famille des produits structurés est éclectique : tous les produits structurés ne sont pas comparables aux Gammes H.**

11. Mon argent est bloqué

Tous les supports Gammes H bénéficient d'une liquidité quotidienne, permettant de revendre, dans des conditions normales de marché et en cas de nécessité, tout ou partie de sa position.

Les placements Gammes H sont donc liquides comme les placements classiques en actions ou en obligations.

La revente anticipée n'est cependant pas conseillée dans la grande majorité des cas.

Il est en effet généralement préférable d'attendre les dates de constatation permettant le remboursement par anticipation (prévues contractuellement et connues dès la souscription) ou la date de constatation finale associée à la protection conditionnelle du capital jusqu'à un niveau de baisse prédéfini.

Si la revente d'un support en cours de vie ne paraît pas opportune, le souscripteur a toujours la possibilité, lorsque son cadre d'investissement est l'assurance-vie, de demander une avance à l'Assureur.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur, pour un montant maximal exprimé en pourcentage de la valeur du contrat d'assurance-vie et pour une durée maximale potentiellement renouvelable.

12. Et si les marchés sont hauts ?

Les Gammes H bénéficient de caractéristiques essentielles qui les différencient des placements traditionnels.

D'une part, les Gammes H peuvent être remboursées, avec une rémunération fixée dès le départ, sans hausse significative de leur Indice de référence, alors qu'une décision d'investir directement sur les marchés actions n'a de sens qu'en cas d'anticipation haussière (hors perception de dividendes).

D'autre part, les supports Gammes H sont généralement dotés d'un effet mémoire (ou effet boule de neige) qui consiste à mettre de côté l'ensemble des rémunérations annuelles pour les verser en totalité si les conditions du remboursement sont réunies.

Ainsi, si l'évolution de l'Indice de référence est défavorable dans un premier temps parce que les marchés étaient plutôt en haut de cycle, une remontée au bout de quelques années, juste au-dessus du niveau de déclenchement, permet de bénéficier de toutes les rémunérations annuelles mises de côté depuis l'origine.

Enfin, les souscripteurs qui estiment les marchés trop hauts peuvent s'orienter vers les supports Gammes H les moins offensifs (par exemple la gamme Absolu), quitte à renoncer aux rémunérations potentiellement plus élevées qui y sont associées.

HISTORIQUE DE PERFORMANCE

TABLEAU DE BORD AU 31 DÉCEMBRE 2020

RETROUVEZ TOUTES LES PERFORMANCES MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

8,11 %
PAR AN

de moyenne de rémunération nette de tous frais
pour les 51 supports Gammes H déjà remboursés au 31 décembre 2020,
sur la base d'une hypothèse des frais liés au cadre d'investissement
de 0,60 % par an et avant prélèvements sociaux et fiscalité (source Hedios).

Les supports Gammes H non encore remboursés bénéficient à leur échéance
d'une protection conditionnelle du capital investi en cas de baisse limitée
de leur Indice de référence. Toutefois, ils demeurent exposés à un risque de
perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à leur échéance.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

H PERFORMANCE

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Performance 1	Société Générale	août 2009	12,50 %	remboursé fin d'année 1	+ 12,50 %	✓
H Performance 2	Rabobank	décembre 2009	n/a	remboursé fin d'année 8	+ 24,81 %	✓
H Performance 3	Rabobank	avril 2010	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Performance 4	Natixis	septembre 2011	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Performance 5	BNP Paribas	avril 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30 %	✓
H Performance 6	BNP Paribas	juin 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30 %	✓
H Performance 7	Commerzbank	septembre 2013	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Performance 8 *	Commerzbank	janvier 2014	min. 5 %	support en cours		
H Performance 9	BNP Paribas	avril 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16 %	✓
H Performance 10	BNP Paribas	juin 2016	12 %	remboursé fin d'année 1	+ 12 %	✓
H Performance 11	BNP Paribas	septembre 2016	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Performance 12	BNP Paribas	octobre 2016	18 %	remboursé fin d'année 1	+ 18 %	✓
H Performance 13	BNP Paribas	décembre 2016	9 %	remboursé fin d'année 3	+ 27 %	✓
H Performance 14	BNP Paribas	février 2017	min. 13 %	support en cours		
H Performance 15	Natixis	mai 2017	12 %	support en cours		
H Performance 16	Société Générale	juillet 2017	13 %	support en cours		
H Performance 17	Natixis	novembre 2017	12 %	support en cours		
H Performance 18	BNP Paribas	février 2018	13 %	support en cours		
H Performance 19	Société Générale	avril 2018	14 %	support en cours		
H Performance 20	Natixis	juillet 2018	min. 10,40 %	support en cours		
H Performance 21	Société Générale	octobre 2018	13 %	remboursé fin d'année 1	+ 13 %	✓
H Performance 22	Natixis	décembre 2018	12 %	remboursé fin d'année 1	+ 12 %	✓
H Performance 23	BNP Paribas	mars 2019	min. 11,50 %	support en cours		
H Performance 24	BNP Paribas	mai 2019	13 %	support en cours		
H Performance 25	BNP Paribas	juin 2019	11 %	support en cours		
H Performance 26	BNP Paribas	octobre 2019	min. 11,50 %	support en cours		
H Performance 27	BNP Paribas	décembre 2019	max. 30 %	support en cours		
H Performance 28	Société Générale	février 2020	max. 34 %	support en cours		
H Performance 29	BNP Paribas	mai 2020	max. 30 %	support en cours		
H Performance 30	BNP Paribas	juillet 2020	12 %	support en cours		
H Performance 31	Société Générale	août 2020	max. 44 %	support en cours		
H Performance 32	BNP Paribas	octobre 2020	14 %	support en cours		
H Performance 33	BNP Paribas	novembre 2020	max. 41 %	support en cours		
H Performance 34	BNP Paribas	décembre 2020	12 %	support en cours		
H Performance 35	BNP Paribas	janvier 2021	max. 20 %	support en cours		

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

* H Performance 8 n'offre aucune possibilité de remboursement anticipé.

H RENDEMENT

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Rendement 1	Société Générale	mai 2009	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 2	Crédit Agricole	juillet 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 3	Crédit Agricole	décembre 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 4	Crédit Agricole	mars 2011	7 %	remboursé fin d'année 8	+ 56 %	✓
H Rendement 5	Crédit Agricole	juin 2011	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 6	Crédit Agricole	décembre 2011	12,50 %	remboursé fin d'année 2	+ 25 %	✓
H Rendement 7	Société Générale	avril 2012	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Rendement 8	Société Générale	décembre 2012	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 9	Commerzbank	juillet 2013	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 10	Société Générale	novembre 2013	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 11	Crédit Mutuel	février 2014	7,50 %	remboursé fin d'année 4	+ 30 %	✓
H Rendement 12	BNP Paribas	avril 2014	7,50 %	remboursé fin d'année 4	+ 30 %	✓
H Rendement 13	Société Générale	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 14	Crédit Mutuel	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 15	Société Générale	octobre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 16	Crédit Mutuel	novembre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 17	BNP Paribas	janvier 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16 %	✓
H Rendement 18	Crédit Mutuel	février 2015	8 %	remboursé fin d'année 3	+ 24 %	✓
H Rendement 19	Crédit Mutuel	mai 2015	6,20 %	remboursé fin d'année 2	+ 12,40 %	✓
H Rendement 20	Natixis	juillet 2015	6,70 %	remboursé fin d'année 2	+ 13,40 %	✓
H Rendement 21	Crédit Mutuel	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18 %	✓
H Rendement 22	Société Générale	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18 %	✓
H Rendement 23	Société Générale	décembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 24	Crédit Mutuel	novembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 25	Société Générale	février 2016	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 26	Société Générale	avril 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Rendement 27	BNP Paribas	août 2016	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 28	BNP Paribas	novembre 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Rendement 29	Natixis	janvier 2017	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 30	Natixis	mars 2017	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 31	BNP Paribas	avril 2017	8,40 %	support en cours		
H Rendement 32	Natixis	juin 2017	10 %	support en cours		
H Rendement 33	Natixis	août 2017	10 %	support en cours		
H Rendement 34	Natixis	octobre 2017	9 %	support en cours		
H Rendement 35	Natixis	décembre 2017	10 %	support en cours		
H Rendement 36	Natixis	janvier 2018	7,50 %	support en cours		
H Rendement 37	BNP Paribas	mars 2018	10 %	support en cours		
H Rendement 38	BNP Paribas	mai 2018	7 %	support en cours		
H Rendement 39	BNP Paribas	juin 2018	9 %	remboursé à 18 mois	+ 13,19 %	✓
H Rendement 40	BNP Paribas	août 2018	10 %	support en cours		
H Rendement 41	BNP Paribas	septembre 2018	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8,00 %	✓
H Rendement 42	Société Générale	novembre 2018	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10,00 %	✓

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

H RENDEMENT (suite)

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)
H Rendement 43	Société Générale	février 2019	10 %	support en cours	
H Rendement 44	Natixis	septembre 2019	10 %	support en cours	
H Rendement 45	BNP Paribas	novembre 2019	9 %	support en cours	
H Rendement 46	BNP Paribas	janvier 2020	8 %	support en cours	
H Rendement 47	BNP Paribas	avril 2020	9 %	support en cours	
H Rendement 48	BNP Paribas	septembre 2020	9 %	support en cours	

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

H ABSOLU

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Absolu 1	BNP Paribas	mai 2016	7 %	remboursé fin d'année 2	+ 14 %	✓
H Absolu 2	BNP Paribas	juillet 2016	7 %	remboursé fin d'année 2	+ 14 %	✓
H Absolu 3	Société Générale	septembre 2017	7 %	support en cours		
H Absolu 4	BNP Paribas	janvier 2019	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Absolu 5	BNP Paribas	avril 2019	8 %	support en cours		
H Absolu 6	BNP Paribas	août 2019	7 %	support en cours		
H Absolu 7	BNP Paribas	mars 2020	7,50 %	support en cours		
H Absolu 8	BNP Paribas	juin 2020	7,50 %	support en cours		

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

H CAPITAL

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Capital 1	Société Générale	août 2012	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

Toutes les données relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Analyse détaillée

- Les 12 supports Gammes H lancés en 2020 n'ont évidemment pas encore atteint leur première date de constatation.
- Sur les 79 supports Gammes H ayant déjà atteint leur première date de constatation, 49 ont été remboursés par anticipation (entre l'année 1 et l'année 4) et 2 ont été remboursés en arrivant à leur échéance (H Performance 2 et H Rendement 4).
- La rémunération la plus haute est de 18 % sur une seule année (H Performance 12 à l'issue de sa première année) et la plus basse de 3,10 % par an (H Performance 2 à l'issue de son échéance de 8 ans).
- Aucun des 51 supports remboursés n'a accusé de perte en capital.
- Leur durée de vie a été inférieure à 2 ans en moyenne.

Toutes les données relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

“

*Tout en supportant le coût d'une protection
conditionnelle du capital à l'échéance,
les Gammes H ont délivré des
performances élevées depuis 12 ans.*

”

REMBOURSEMENT PAR VAGUES

Les marchés boursiers sont, par essence, volatils.
Ils connaissent historiquement des cycles plus ou moins longs,
d'amplitudes plus ou moins fortes.

Les remboursements des supports Gammes H interviennent au gré des mouvements boursiers.

Si la tendance a été plutôt favorable lors du lancement des Gammes H en 2009, dans un contexte global de reprise à la suite du krach des subprimes américains, le marché européen a été particulièrement agité en 2011 avec la crise grecque, en 2016 avec le vote en faveur du Brexit, puis en 2018 dans un contexte mondial d'incertitudes politiques et commerciales, enfin en 2020 avec la crise sanitaire.

Selon les cycles boursiers et en fonction des différents points d'entrée sur le marché des Indices de référence, ces vagues ont mécaniquement déclenché une série de remboursements pour un certain nombre de supports Gammes H.

Les baisses boursières peuvent être source d'opportunités en se positionnant sur les nouveaux supports Gammes H : avec un point d'entrée plus bas, le remboursement peut s'avérer plus rapide qu'en moyenne.

Lorsqu'une reprise intervient sur les marchés, la nouvelle vague déclenche les remboursements à la fois d'anciens supports (qui bénéficient de l'effet mémoire) et des supports plus récents souscrits au creux de la vague précédente.

Malgré la volatilité inhérente aux marchés boursiers, les supports Gammes H ont fait preuve d'une forte résilience aux fluctuations liées aux cycles boursiers depuis leur création en 2009.

Tous les supports déjà remboursés au 31 décembre 2020 ont été gagnants. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Les Gammes H sont des placements à risques malgré la protection conditionnelle du capital à l'échéance dont elles bénéficient : les marchés boursiers peuvent subir un effondrement suffisamment durable pour ne plus être en mesure de récupérer tout ou partie de leur baisse sur un horizon de 12 ans.

Savoir prendre son mal en patience à la suite d'une baisse de marché

Lorsque les marchés refluent, les supports en cours voient leur durée de détention s'allonger et leur valorisation se déprécier plus fortement que leurs Indices de référence, voire décrocher en cas de hausse simultanée de la volatilité ou des taux d'intérêts.

La valorisation est une simulation de la valeur liquidative du support à un instant donné.

Elle ne détermine donc pas le potentiel de remboursement du support à maturité.

Tant que le support n'est pas vendu, la valorisation n'est donc qu'indicative.

Les Gammes H sont des solutions d'investissement à long terme qui bénéficient de l'effet mémoire (qui rémunère rétroactivement le temps passé) et d'une protection conditionnelle du capital à l'échéance des 12 ans.

En cas de baisse des marchés, le souscripteur doit savoir sanctuariser ses positions dans l'attente d'une reprise boursière et de la prochaine vague de remboursement.

Un placement structuré est avant tout un contrat à terme.

Historique du fonctionnement par vagues

- Une première vague de remboursements est intervenue dès 2010, compte tenu de la reprise des marchés actions après le krach de 2008.

Par la suite, la baisse ponctuelle des marchés en 2011 a allongé la durée des supports Gammes H en cours de vie, qui ont finalement été remboursés en bénéficiant, grâce à l'effet mémoire, d'un plus grand nombre d'années de rémunération (H Rendement 3 avec un gain de 40 % en quatrième année).

Les supports Gammes H proposés au creux de cette baisse ont, quant à eux, pu être remboursés rapidement, dès leur première année (H Rendement 15 avec un gain de 10 %).

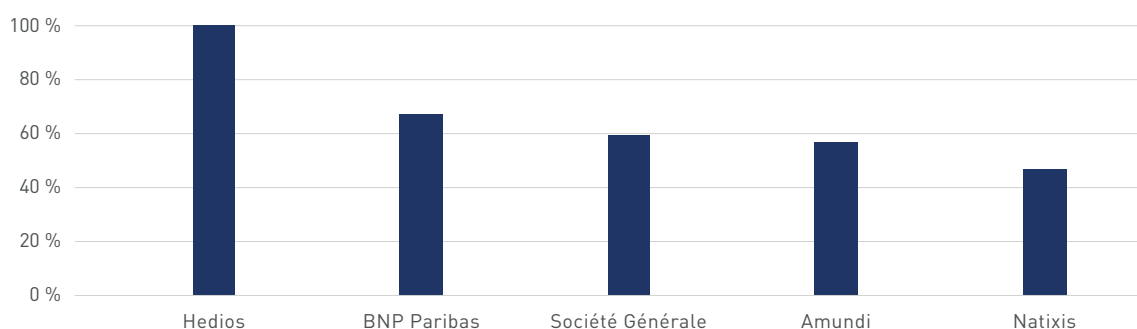
- Une deuxième vague de remboursements est intervenue à la suite de la reprise début 2015, suivie d'un nouveau creux en 2016.
- Une troisième vague est intervenue au second semestre 2017, suivie d'un nouveau creux fin 2018.
- Une quatrième vague est intervenue au second semestre 2019, suivie d'un nouveau creux lors de la crise sanitaire début 2020.

LES GAMMES H RÉCOMPENSÉES POUR LEURS PERFORMANCES

Les Gammes H ont remporté le prix de la meilleure performance en France
lors de la cérémonie des Awards SRP 2019 à Londres.

TOP 5 DISTRIBUTORS BY WEIGHTED-AVERAGE PERFORMANCE (%)

(Top 5 des distributeurs par performance moyenne pondérée (%))



Extrait de la brochure "SRP European Awards Report 19", graphique page 14.

L'intégralité du rapport avec sa méthodologie d'évaluation
est disponible sur : www.structuredretailproducts.com/europe



À PROPOS DE SRP (Structured Retail Products)

SRP recense, analyse, compare et répertorie toutes les données des placements structurés à l'échelle mondiale, avec une base de données comportant plus de 24 millions de supports.

Fondée en 2001, SRP est la seule entité à couvrir à la fois l'Europe, l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie et l'Afrique. Elle fait partie de l'un des plus grands groupes média européen coté à la bourse de Londres.

Elle accompagne les professionnels de l'investissement sur le marché en forte croissance des placements structurés, dans le cadre de leur démocratisation.

Elle délivre des prestations de services d'informations quotidiennes et d'organisation d'événements aux différents opérateurs du marché : grands groupes de services financiers, régulateurs financiers, bourses, fournisseurs de technologie, etc.

LA PRESSE EN PARLE



GESTION DE FORTUNE

Les structurés, parachute patrimonial

Mai 2020 | Thierry Bisaga

Véritable classe d'actifs en émergence, les produits structurés intriguent, inquiètent, passionnent et, au final, suscitent un réel engouement auprès des conseillers et des investisseurs qui, après un nécessaire apprentissage sur leur fonctionnement, y trouvent indubitablement des réponses dans le cadre d'une allocation d'actifs globale. (...)

Selon Structuredretailproducts.com, un site spécialisé qui compile des informations sur plus de 24 millions de produits distribués dans 54 pays, les produits structurés ont, depuis 2007 et en moyenne, délivré des niveaux de rendement supérieurs à 5 %.

Ils ont donc été et restent une bonne réponse au contexte de taux bas : "La plupart des produits bénéficient d'un effet mémoire. Dans l'hypothèse où le sous-jacent revient au niveau d'origine, l'investisseur peut bénéficier du versement des coupons prévus pour chacune des années écoulées", confirme Julien Vautel de Hedios, qui rappelle que de tels produits, souvent combinés à des fonds sans risque dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, permettent d'augmenter le niveau global de rémunération du portefeuille, tout en bénéficiant d'une protection partielle du capital et en préservant une certaine liquidité à l'ensemble.

LES ECHOS

Un mandat de fonds structurés pour saisir toutes les opportunités

Extrait de l'article "Des fonds innovants pour doper les rendements"

30 mars 2017 | Emmanuel Schafroth

Depuis huit ans, Hedios s'est fait une spécialité de l'émission de fonds structurés et tient même un rythme effréné : un produit lancé par mois ! "Cela nécessite d'être innovant et d'y consacrer des ressources importantes, puisqu'il faut, chaque fois, trouver une nouvelle formule pour structurer le produit", rappelle Julien Vautel, président de Hedios.

La société vient de lancer un mandat de fonds structurés, gratuit, accessible à partir de 20.000 euros. Ses clients pourront ainsi confier à Hedios la mission d'allouer une part de leur contrat d'assurance-vie, non pas au prochain fonds émis, mais, par exemple, aux 5 ou 10 prochains. Ensuite, dès qu'un produit sera remboursé, la part du contrat allouée aux fonds structurés sera investie quand un nouveau produit sera lancé.





“

*Bénéficier, grâce à l'effet mémoire,
d'une rémunération attractive
même en cas de simple stabilité des marchés.*

”

DIFFÉRENTES RÉMUNÉRATIONS

Les placements Gammes H visent généralement une rémunération fixe qui est contractuellement déterminée à l'avance. Cette rémunération s'exprime en pourcentage annuel (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Lorsque les conditions sont réunies et selon les supports Gammes H,
la rémunération peut être versée :

1

**soit en totalité,
lors du remboursement du capital
(supports de capitalisation)**



2

**soit à différentes dates de constatation,
avant le remboursement du capital
(supports de distribution)**



- Plafonnement des gains : en cas de forte hausse de l'Indice de référence, le gain est généralement limité à la rémunération annuelle définie contractuellement, multipliée par le nombre d'années écoulées.

Exemple d'un remboursement avec une rémunération annuelle de 10 % : si l'Indice de référence progresse de 30 % en fin d'année 2, le capital est remboursé avec un gain plafonné à 20 % = 2 années x 10 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité). Le souscripteur n'a donc pas bénéficié de toute la hausse de l'Indice de référence.



- Contrairement à d'autres placements, les produits structurés ne délivrent pas d'intérêts composés.

Les formules de rémunération annuelle des supports Gammes H présentent une méthode de calcul d'intérêts simples : les rémunérations mises en mémoire ne portent donc pas elles-mêmes intérêts sur toute leur période de détention, même si elles ne sont versées que lors du remboursement final.

Pour rappel, la différence entre intérêts simples et composés est l'effet cumulatif permettant aux intérêts déjà versés de venir grossir le capital et donc de produire eux-mêmes des intérêts.

Totalité de la rémunération versée en une seule fois, lors du remboursement du capital

Les Gammes H versent généralement l'intégralité du gain lors du remboursement du capital (supports de capitalisation).

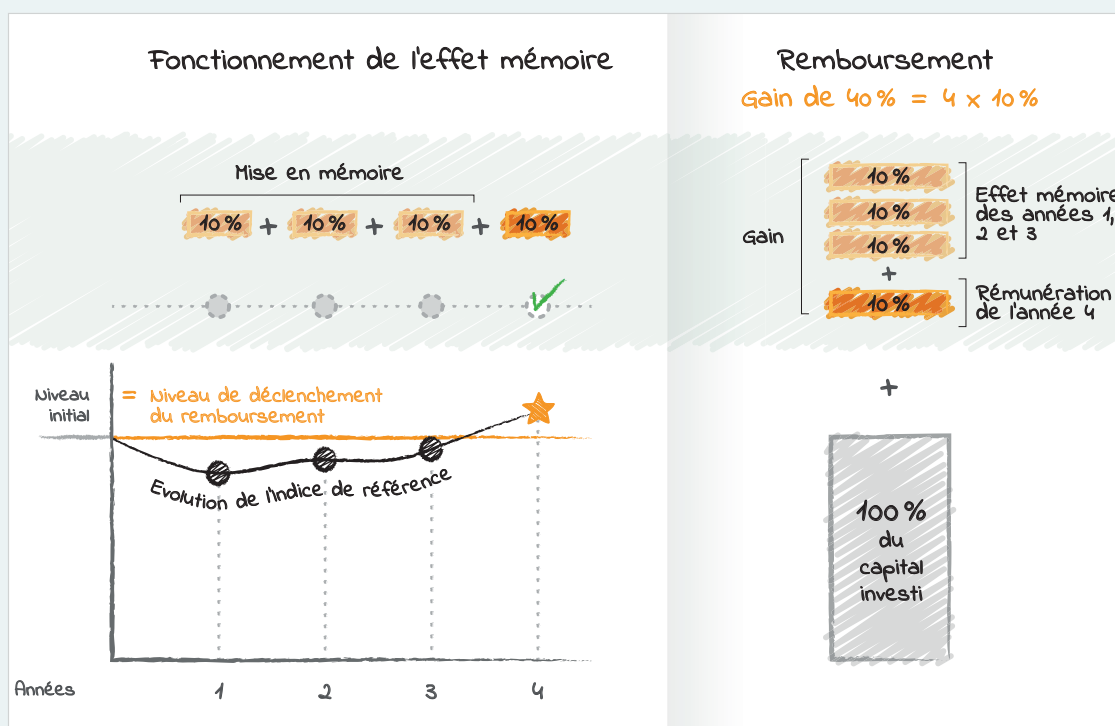
Lorsque les conditions de remboursement du capital sont réunies à l'une des dates de constatation, toutes les rémunérations annuelles théoriques sont versées en même temps et de manière rétroactive : il s'agit de "l'effet mémoire" ou encore "l'effet boule de neige".

Par exemple, avec une rémunération annuelle de 10 %, un placement de 10.000 € délivre potentiellement un gain de 1.000 € par année écoulée (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

ILLUSTRATION

Une rémunération annuelle de 10 % est versée (et le capital est remboursé) dès lors que l'Indice de référence est au moins égal à son niveau initial à l'une des dates de constatation annuelle.

Si l'évolution est favorable en année 4, la rémunération est égale, grâce à l'effet mémoire, à 40 % (qui correspondent à un TRA - Taux de Rendement Annuel - de 8,77 %, hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité), alors que l'Indice de référence n'a que légèrement progressé à l'issue des 4 ans.



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

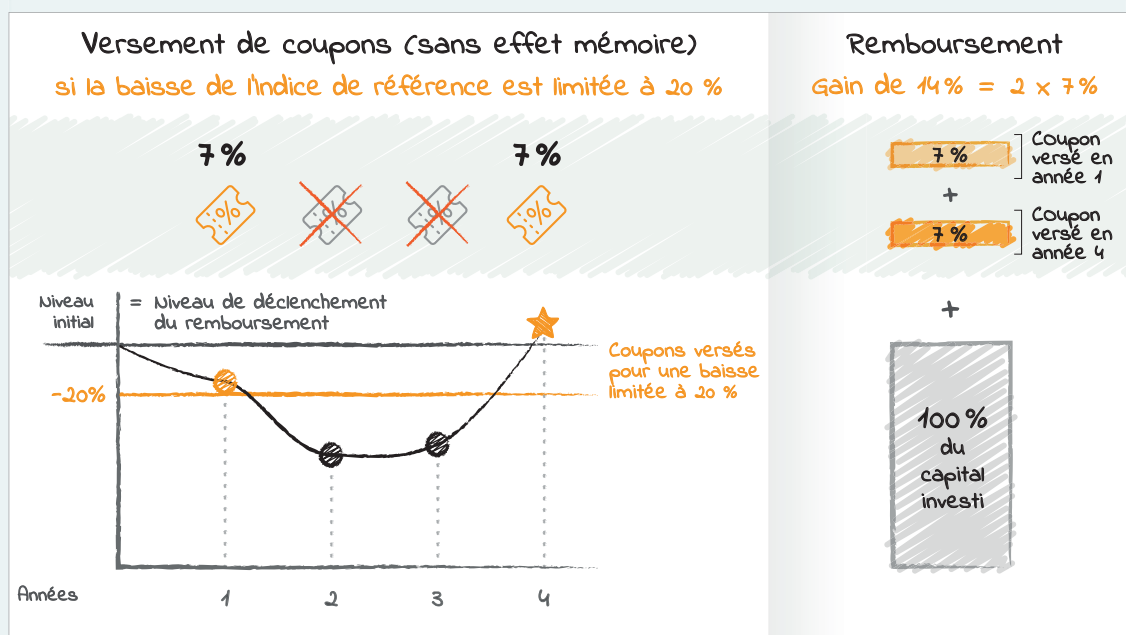
Rémunération partiellement versée avant le remboursement du capital

Certains supports Gammes H prévoient des possibilités de verser des coupons au fur et à mesure (en cours de vie du support), lorsque le remboursement anticipé automatique n'a pas lieu et sous condition que l'Indice de référence ne soit pas en baisse de plus d'un certain niveau (supports de distribution).

ILLUSTRATION

Un support Gammes H, d'une durée de 12 ans, verse un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle si le remboursement anticipé automatique n'a pas lieu et sous condition que son Indice de référence ne soit pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial (pas d'effet mémoire dans cet exemple).

Dans le graphique ci-dessous, le niveau de l'Indice de référence est en baisse de moins de 20 % en année 1, un coupon de 7 % est versé. A l'issue des années 2 et 3, l'Indice de référence est en baisse de plus de 20 %, aucun coupon n'est versé pour ces 2 années et le support ne bénéficie pas d'un effet mémoire. À l'issue de l'année 4, l'Indice de référence repasse au-dessus de son niveau initial : la condition est remplie, le capital est remboursé et un coupon de 7 % est versé pour cette dernière année (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

À NOTER

Certains supports Gammes H ne prévoient aucune possibilité de remboursement anticipé automatique. Dans ce cas, la durée est fixée à l'avance et des coupons peuvent être versés, sous conditions, à des dates de constatation définies à l'avance.

Exemple : H Rendement 4 a effectivement versé un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle dans la mesure où son Indice de référence n'a jamais été en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

EFFET MÉMOIRE

Lors d'un remboursement anticipé automatique, un support Gammes H bénéficie rétroactivement de sa rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées.

Cette caractéristique, qui consiste à garder en mémoire les rémunérations non versées, est un atout déterminant des Gammes H : il s'agit de l'effet mémoire, encore appelé "l'effet boule de neige".

L'atout majeur des Gammes H

L'effet mémoire signifie qu'en cas de scénario favorable, la somme des rémunérations annuelles est versée en une seule fois. Les rémunérations qui n'ont pas été versées ont ainsi été mises en mémoire.

À noter : l'effet mémoire n'est pas toujours applicable aux supports Gammes H de distribution.

AVANTAGES

- Le niveau de déclenchement de l'Indice de référence (permettant le remboursement) est figé, alors que le gain potentiel augmente au fil des années grâce à l'effet mémoire (cumul rétroactif des rémunérations annuelles).
- La comparaison des Gammes H avec les fonds actions, qui ne bénéficient pas d'un effet mémoire, est donc très favorable dans le cas d'un marché en creux, c'est-à-dire qui baisse les premières années puis qui remonte juste au-dessus du niveau de déclenchement.
- Dans l'exemple suivant, l'Indice de référence ne progresse que très faiblement à l'issue de la quatrième année, alors que le placement Gammes H délivre un gain final de 40 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

INCONVÉNIENTS

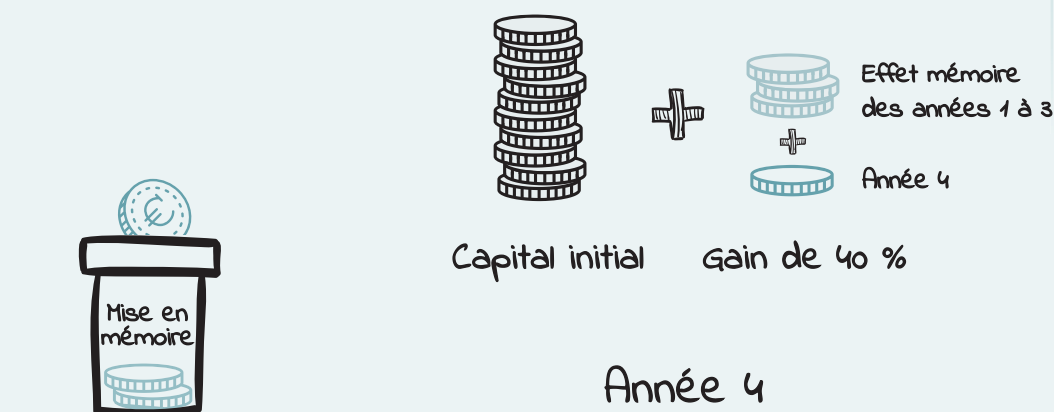
- La rémunération potentielle est généralement plafonnée à un niveau prédéfini. Si elle est fixée à 10 % par an mais que l'Indice de référence progresse de 15 % la première année, le gain sera limité à 10 % et le souscripteur ne bénéficiera donc pas de toute la hausse de l'Indice de référence.
- La durée exacte de l'investissement n'est pas connue à l'avance : elle peut varier de 1 à 12 ans.
- Contrairement à d'autres placements, les produits structurés ne délivrent pas d'intérêts composés.

Les formules de rémunération annuelle des supports Gammes H présentent une méthode de calcul d'intérêts simples : les rémunérations mises en mémoire ne portent donc pas elles-mêmes intérêts sur toute leur période de détention, même si elles ne sont versées que lors du remboursement final.

Pour rappel, la différence entre intérêts simples et composés est l'effet cumulatif permettant aux intérêts déjà versés de venir grossir le capital et donc de produire eux-mêmes des intérêts.

ILLUSTRATION

Un placement Gammes H prévoit la possibilité de remboursement anticipé tous les ans avec une rémunération annuelle de 10 % si l'Indice de référence se situe au moins à son niveau initial.

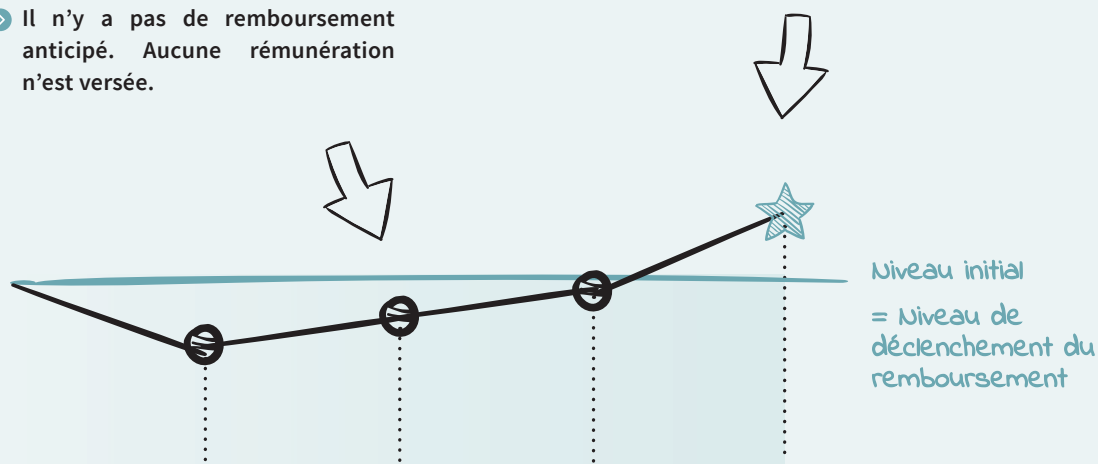


Années 1 à 3

L'Indice de référence se situe au-dessous de son niveau initial à l'issue de chacune des 3 premières années :

- Il n'y a pas de remboursement anticipé. Aucune rémunération n'est versée.

- Le remboursement intervient et la rémunération versée correspond à 4 années x 10 %, soit 40 %.



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

M É C A N I S M E A I R B A G

Certains supports Gammes H peuvent être équipés d'un mécanisme "airbag". En cas d'accident de marché, à la suite d'une évolution défavorable de l'Indice de référence, l'airbag permet de délivrer, sous conditions, une rémunération plancher à l'échéance.

Explication : si le niveau de l'Indice de référence ne permet aucun remboursement anticipé, alors le placement se dénoue automatiquement à l'issue de sa durée de vie maximale, selon 2 cas de figure :

1

CAS 1

La protection du capital
à l'échéance est activée

L'airbag prévoit qu'une rémunération plancher est tout de même versée.

Il s'agit de protéger la rémunération, en plus du capital, en cas de baisse limitée des marchés.

L'airbag est donc un mécanisme qui compense la perte d'opportunités par rapport à un placement sans risque, par exemple sur un fonds en euros.

2

CAS 2

La protection du capital
à l'échéance est désactivée

Si l'Indice de référence franchit la barrière de protection à l'échéance, la perte est égale à la totalité de la baisse, même si le support dispose d'un airbag qui est lui aussi désactivé. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

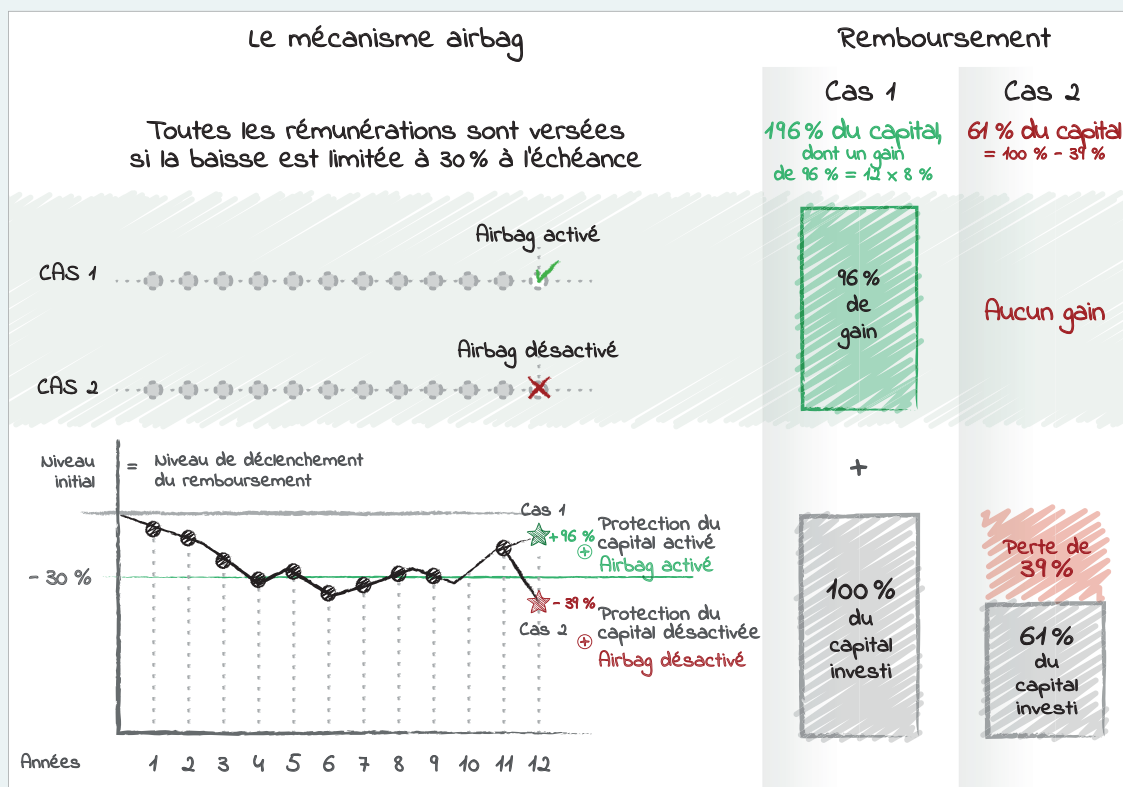
EXEMPLE

Un support Gammes H vise une rémunération annuelle de 8 % si, à une date de constatation annuelle, le niveau de l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial.

Sa barrière de protection, à l'échéance d'une durée maximale de 12 ans, est fixée à 30 % de baisse de l'Indice de référence.

CAS 1 : S'il n'y a jamais eu de remboursement par anticipation et si, à l'échéance des 12 ans, l'Indice de référence termine par une baisse inférieure à 30 %, alors le mécanisme airbag permet la récupération du capital investi augmenté de l'intégralité du gain de $96 \% = 8 \% \times 12$ ans (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

CAS 2 : Si l'Indice de référence franchit la barrière de protection à l'échéance, la perte est égale à la totalité de la baisse, même si le support dispose d'un airbag qui est lui aussi désactivé.



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.



Le mécanisme airbag présente un coût non négligeable : un support Gammes H qui n'est pas équipé d'un airbag présente un niveau de rémunération bien supérieur au même support équipé d'un airbag.

SIMULATIONS HISTORIQUES

Quelle aurait été la performance des Gammes H sur les derniers cycles boursiers comportant 2 crises structurelles majeures en 2000 (éclatement de la bulle Internet) et en 2008 (subprimes) ?

Il est possible de simuler, à partir des cours historiques de l'indice Euro Stoxx® 50 depuis 1990, le comportement des Gammes H en faisant varier le niveau de déclenchement et la barrière de protection à l'échéance.

ÉVOLUTION DE L'EURO STOXX® 50 DEPUIS 1990



Source : Bloomberg



Les données présentées aux 3 pages suivantes se réfèrent à des simulations des performances passées (ou simulations historiques) et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables.

Les éléments de la présente fiche explicative, relatifs aux données de marché, sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis.

Les exemples ci-dessous n'ont qu'une valeur indicative et informative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Historique sur 30 ans incluant plusieurs cycles boursiers

Les simulations sur les données historiques de marché permettent d'analyser le comportement de supports aux mêmes caractéristiques, émis chaque jour de la période considérée.

Elles permettent d'appréhender le devenir d'un même support sur une période incluant différents cycles de marché, c'est-à-dire de montrer la sensibilité du support à l'évolution des conditions historiques de marché.

Les simulations suivantes permettent également de comparer différents supports Gammes H, sur la même période, en faisant varier leurs niveaux de déclenchement et de protection du capital à l'échéance.

Elles ont été réalisées pour 4.911 supports d'une durée maximale de 12 ans avec pour Indice de référence l'Euro Stoxx® 50, sur la base de ses cours relevés quotidiennement du 1^{er} janvier 1990 au 27 octobre 2020.

Elles présentent les scénarios de remboursement avec soit un dénouement gagnant, soit le déclenchement de la barrière de protection à l'échéance avec préservation du capital (aucun gain), soit une perte à l'échéance.

À SAVOIR

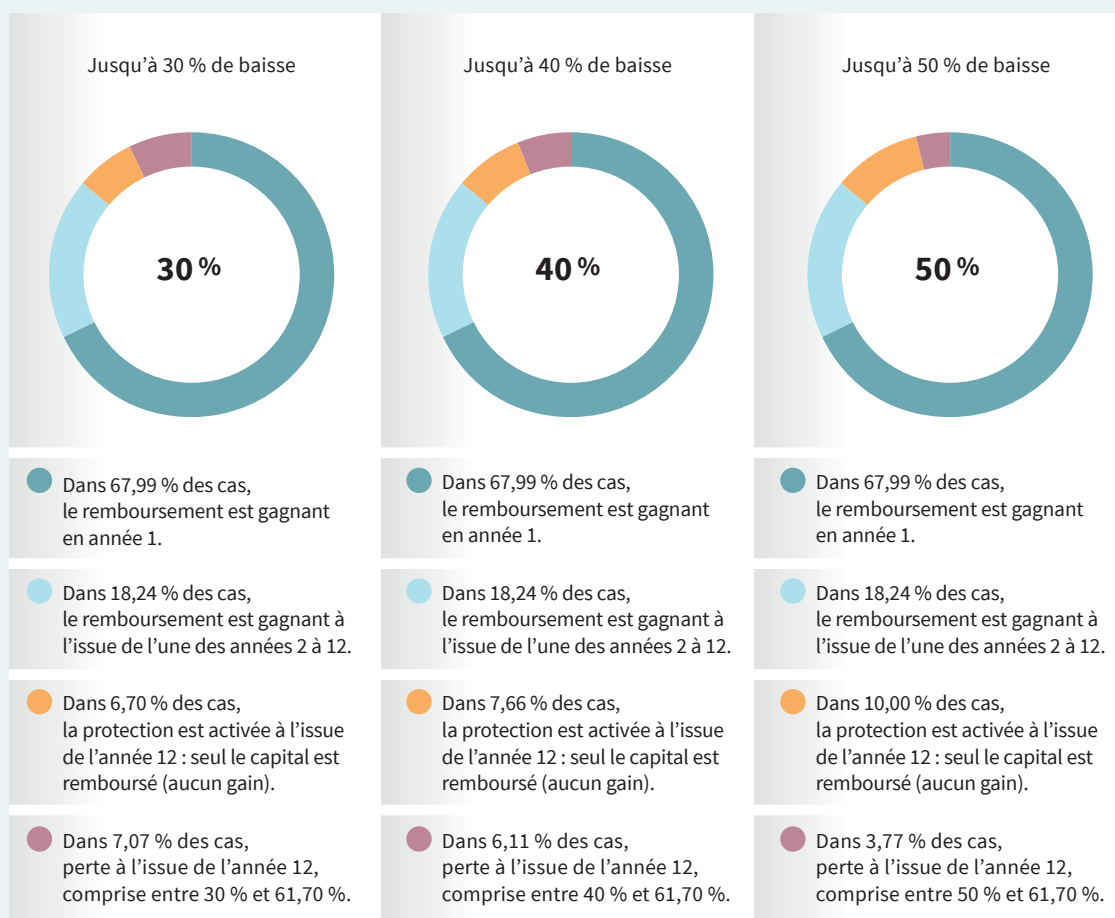
Les cas de perte à l'échéance des simulations historiques se concentrent sur la période de souscription de décembre 1999 à juin 2001.

SIMULATION 1

Comparaison des barrières de protection à l'échéance

HYPOTHÈSES		
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50	DURÉE MAXIMALE 12 ans	BARRIÈRE DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %, 40 % ou 50 %
Possibilité annuelle de remboursement anticipé si l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial		

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTES PROTECTIONS CONDITIONNELLES À L'ÉCHÉANCE



CONCLUSIONS

Les cas de remboursement gagnant, par anticipation ou à l'échéance des 12 ans, sont évidemment identiques (86,23 %), s'agissant de simulations comparant différentes protections conditionnelles à l'échéance.

La différence se situe lorsque le placement n'a jamais été gagnant à son échéance des 12 ans. Dans ce cas défavorable, plus la barrière de protection à l'échéance est importante, moins le risque est élevé grâce au mécanisme de remboursement du capital. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Le surplus de protection a cependant un coût. Une barrière de protection à l'échéance de 30 % permet d'obtenir une rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % supérieure à une barrière de protection de 50 %.

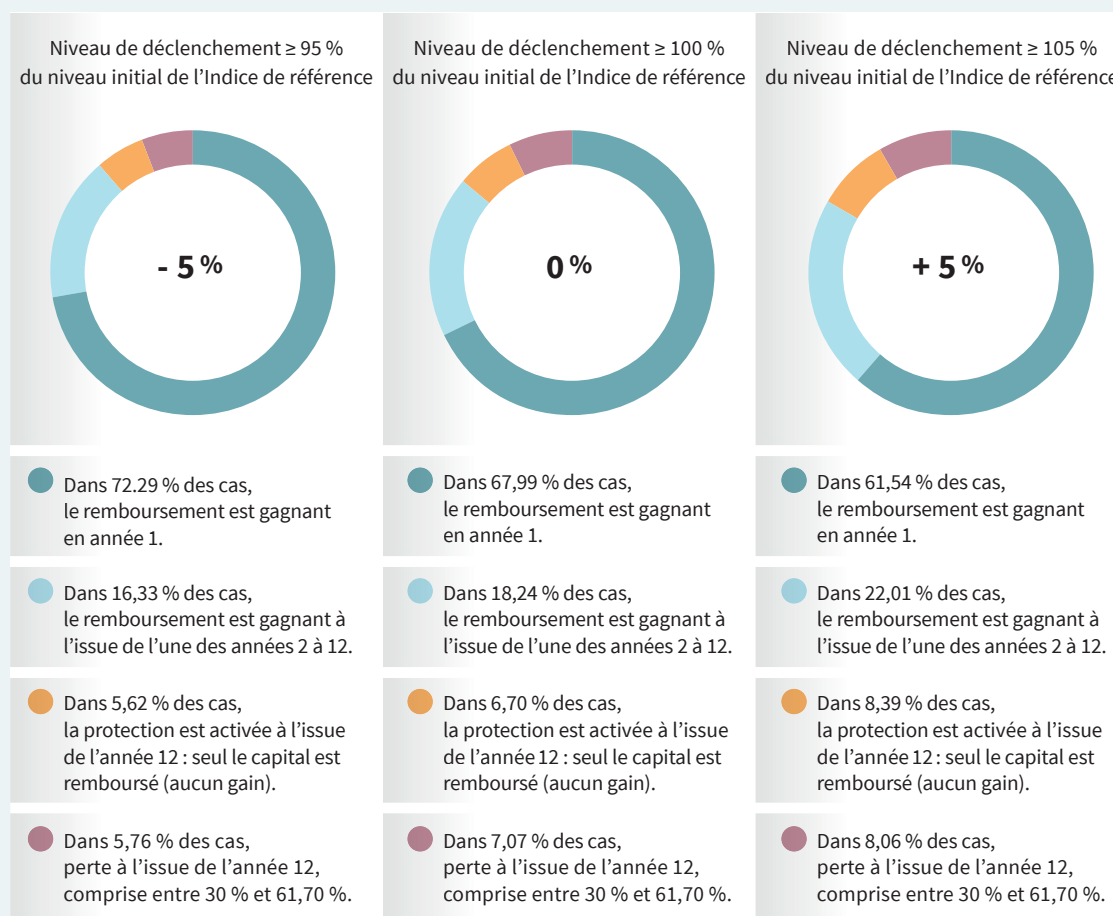
En fonction de ses objectifs et de son profil de risque, le souscripteur choisit donc de privilégier soit la rémunération, soit la protection à l'échéance.

SIMULATION 2

Comparaison des niveaux de déclenchement

HYPOTHÈSES		
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50	DURÉE MAXIMALE 12 ans	BARRIÈRE DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %
Possibilité annuelle de remboursement anticipé		

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX DE DÉCLENCHEMENT



CONCLUSIONS

La variation du niveau de déclenchement de - 5 % à + 5 % abaisse le nombre de cas de remboursement avec gain (83,55 % contre 88,62 %) et entraîne une augmentation du nombre de cas de perte à l'échéance (8,06 % contre 5,76 %).

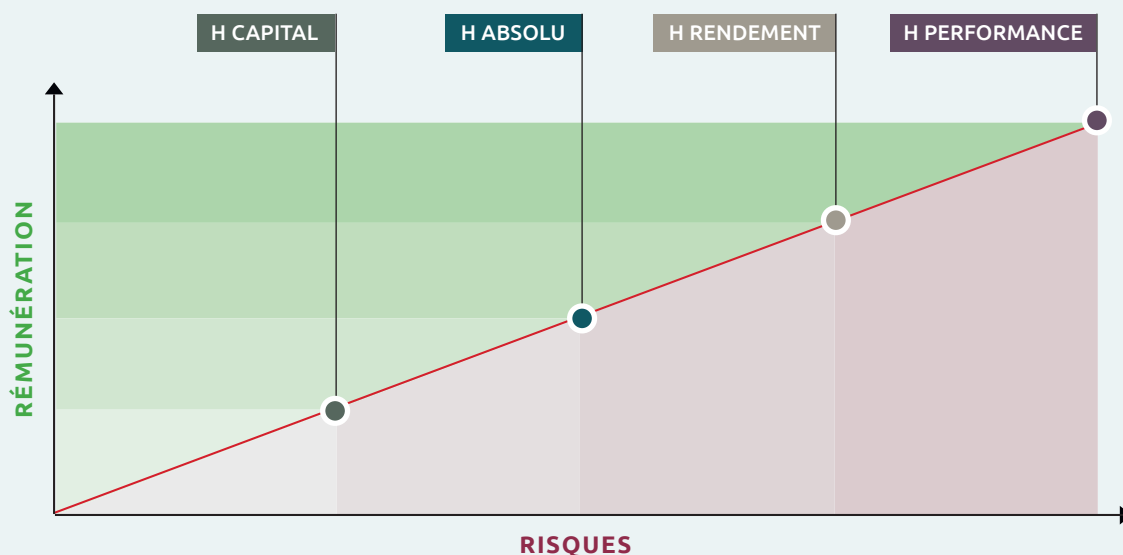
Ce risque supplémentaire se traduit cependant par une augmentation de la rémunération annuelle de l'ordre de 4 à 6 %.

PROFIL DE RÉMUNÉRATION / RISQUES

Il n'y a pas de rémunération substantielle sans risque.

Les 4 différentes Gammes H permettent d'ajuster l'objectif de rémunération en fonction du niveau d'acceptation des risques. Plus la barrière de protection du capital à l'échéance est importante, moins la rémunération est élevée.

Le niveau actuel des taux d'intérêts ne permet pas de concevoir de nouveau support H Capital.



	BARRIÈRE DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE
H PERFORMANCE	minimum 20 %	10 % et plus
H RENDEMENT	entre 30 % et 40 %	entre 7 % et 10 %
H ABSOLU	entre 30 % et 60 %	entre 4 % et 8 %
H CAPITAL	entre 90 % et 100 % du capital garanti	selon les conditions de marché (les taux d'intérêts sont actuellement trop bas pour concevoir ces supports garantis)

Afin d'offrir à tout moment deux profils de rémunération / risque, deux offres Gammes H sont toujours simultanément disponibles. La période de souscription de chacune des offres est limitée à deux mois.

Le niveau de rémunération correspondant à chacune des 4 Gammes H est indiqué hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité.

4 DIFFÉRENTES GAMMES H

H PERFORMANCE

RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération très important.
- Barrière de protection limitée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est de 20 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H RENDEMENT

RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération important.
- Barrière de protection modérée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est compris entre 30 % et 40 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H ABSOLU

RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération modéré.
- Barrière de protection importante : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est compris entre 30 % et 60 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H CAPITAL

RÉMUNÉRATION



RISQUES



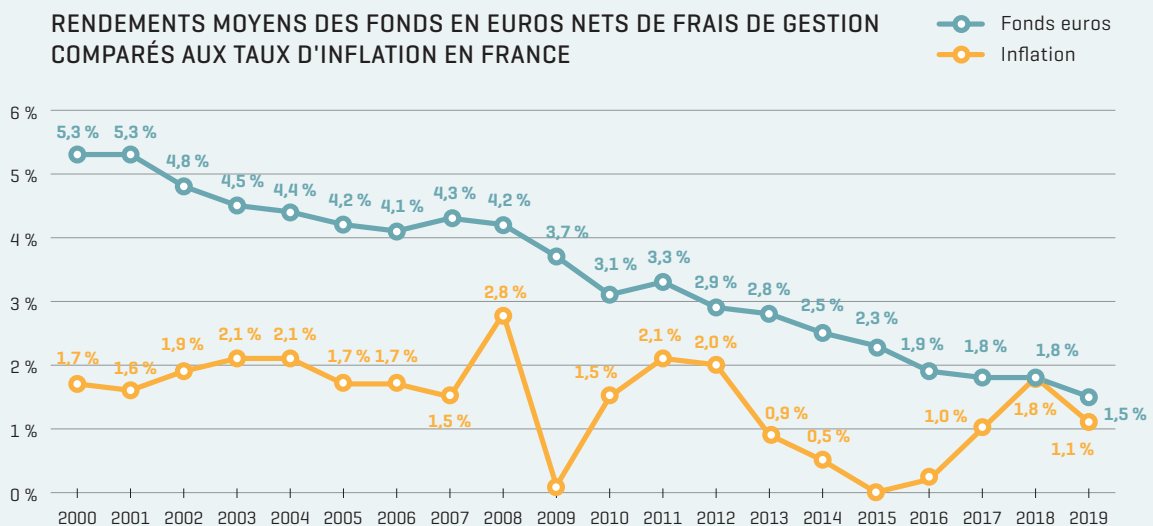
- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération limité ou avec une participation à la hausse de l'Indice de référence.
- Garantie à l'échéance de 90 % à 100 % du capital souscrit.
- En contrepartie, aucune garantie totale ou partielle du capital en cours de vie (garantie accordée seulement à l'échéance).

Chaque protection ou garantie totale ou partielle du capital à l'échéance est indiquée hors frais liés au cadre d'investissement qui restent en tout état de cause à la charge du souscripteur.

EN COMPLÉMENT DES PLACEMENTS GARANTIS

Les principaux placements garantis, à savoir les fonds en euros, sont une particularité française au sein des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. Ils offrent à la fois un rendement annuel, une garantie permanente du capital investi (hors faillite de l'Assureur) et une liquidité totale (sauf cas exceptionnel). Les meilleurs rendements annuels se situent autour de 2 %.

RENDEMENTS MOYENS DES FONDS EN EUROS NETS DE FRAIS DE GESTION
COMPARÉS AUX TAUX D'INFLATION EN FRANCE



Sources : FFA, INSEE, ACPR

Certains placements à capital garanti permettent de disposer, dans des conditions normales, de l'intégralité de son argent à tout moment (fonds en euros, livrets d'épargne) ou uniquement à une date fixée à l'avance (comptes à terme).

Dans un contexte de taux d'intérêts proches de zéro, il est actuellement difficile de concevoir des placements garantis en capital à l'échéance qui bénéficient toutefois de rémunérations significatives. Il faut donc nécessairement accepter une part de risque pour bénéficier de rémunérations attractives.

Compte tenu du niveau actuel des taux d'intérêts, les autorités de supervision ont enjoint aux assureurs de constituer des réserves et de baisser le rendement des fonds en euros.

Les assureurs cherchent des solutions pour dynamiser la performance de leurs fonds en euros garantis en capital, sans toutefois prendre beaucoup de risques.

Certains de ces fonds en euros se positionnent, pour une partie plus ou moins importante, sur de l'immobilier d'entreprise, des actions ou des solutions de placement comparables aux Gammas H.

Les particuliers peuvent suivre cette même logique pour la gestion de leur portefeuille, à savoir chercher à améliorer la rémunération de leur épargne avec des risques clairement identifiés.

ILLUSTRATION

Contrat d'assurance-vie souscrit à :

80 % sur le fonds en euros et 20 % sur un support Gammes H

Fonds en euros

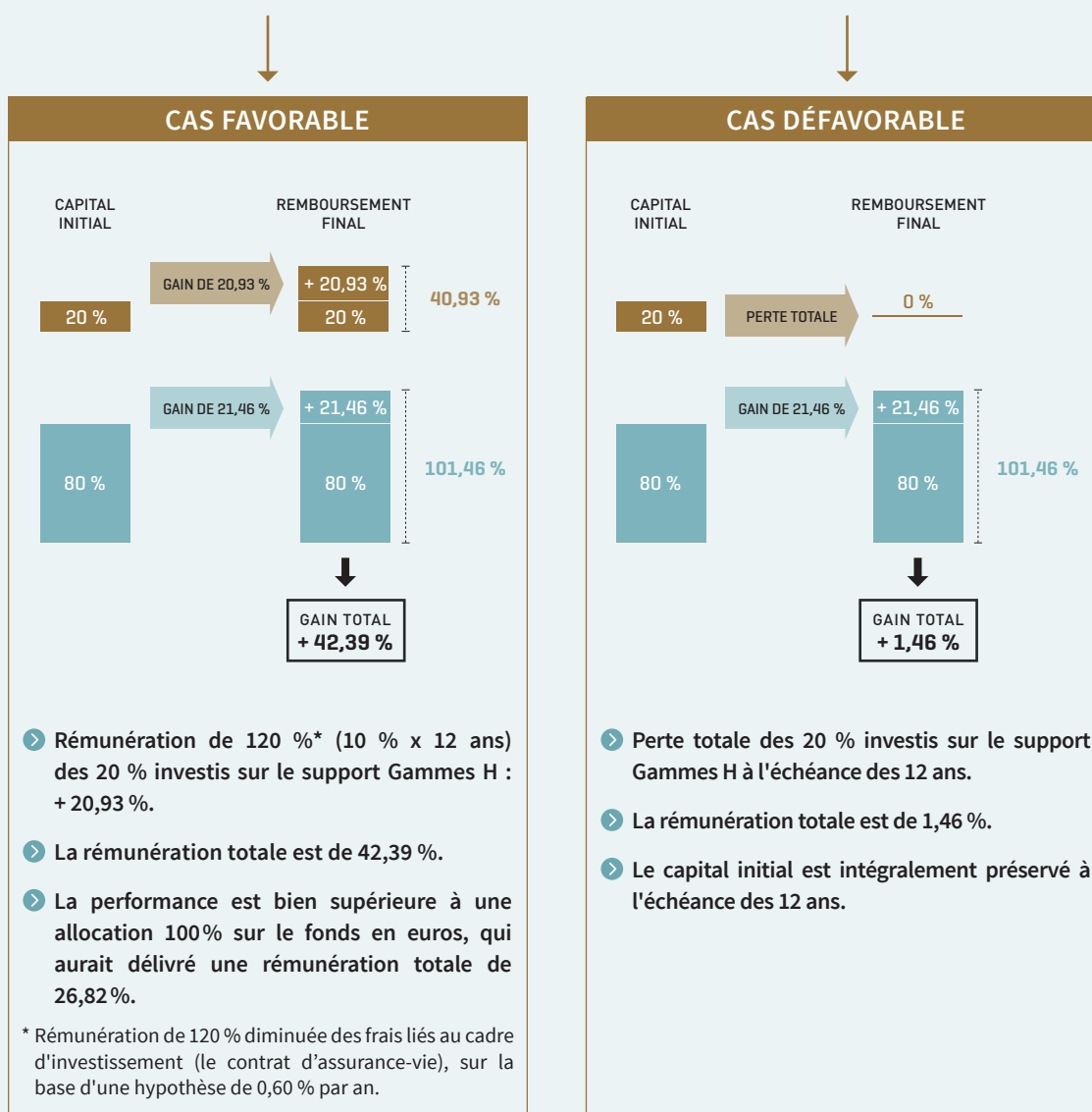
Hypothèse d'un rendement moyen de 2 % par an

Support Gammes H

Objectif de rémunération de 10 % par an

Le rendement des 80 % investis sur le fonds en euros permet de reconstituer l'intégralité du capital à l'échéance des 12 ans.

REMBOURSEMENT DU SUPPORT GAMMES H (À L'ÉCHÉANCE DES 12 ANS)



Toutes les données de ces illustrations relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule ou, le cas échéant, de faillite de l'Assureur.

Un outil pour dynamiser son contrat d'assurance-vie

Les Gammes H ne sont pas une alternative aux fonds en euros : ni le capital, ni la rémunération ne sont garantis. Elles sont plutôt un bon complément en vue d'améliorer la performance globale du portefeuille.

En cours de vie des supports Gammes H, la liquidité du contrat d'assurance-vie réside principalement sur les fonds en euros qui peuvent être facilement et rapidement mobilisés en cas de nécessité.

	FONDS EN EUROS	GAMMES H
GARANTIE DU CAPITAL	Oui, à tout moment (hors faillite de l'Assureur)	Risque de perte en capital en cas de revente en cours de vie ou en cas de franchissement de la barrière de protection à l'échéance
LIQUIDITÉ	Oui, liquidité quotidienne (sauf cas exceptionnel)	Oui, liquidité quotidienne (sauf cas exceptionnel) selon une valorisation à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché
GAIN	Rendement net de tous frais autour de 2 % par an pour les meilleurs	Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais

COMPARATIF AVEC LES ACTIONS

Les actions sont généralement présentées comme les placements les plus rentables sur le très long terme avec, en ligne de mire, une hausse des marchés.

La faible rémunération des placements sans risque, comme les livrets d'épargne (Livret A, Livret de Développement Durable, Plan d'Épargne Logement) et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, incite à rechercher une meilleure rémunération pour son épargne financière, en fonction de la part de risque que le souscripteur est disposé à accepter.



Deux grandes catégories d'épargne traditionnelle :

1

LES ACTIONS

Les actions n'offrent aucune protection du capital et le souscripteur subit pleinement la baisse, au risque de vendre au pire moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique, en particulier lorsqu'il ne supporte plus le niveau de baisse.

Les détenteurs d'actions d'avant la crise de 1929 ont dû patienter jusqu'au milieu des années 1950 pour retrouver leur capital.

Suite à l'éclatement de la bulle Internet en 2000, certaines sociétés n'ont toujours pas retrouvé leurs cours d'avant-crise.

2

LES PRODUITS DE TAUX

(obligations et fonds monétaires)

Le niveau actuel des taux d'intérêts, proche de zéro, limite le potentiel de gain sur les produits de taux et pourrait même engendrer des pertes en cas de remontée significative.

Lorsque les taux d'intérêts montent, la valeur des obligations baisse : en période de hausse des taux d'intérêts, un portefeuille constitué essentiellement d'obligations subit donc une baisse de valorisation.

Tableau comparatif avec les actions

Un investisseur rationnel décide de se positionner sur les marchés actions lorsqu'il a une vision haussière des marchés à court, moyen ou long terme.

	ACTIONS	GAMMES H
GAIN	Possibilité de gain non plafonné Pas d'effet mémoire rétroactif	➤ Rémunération annuelle généralement plafonnée mais attractive et possible sans hausse de l'Indice de référence ➤ Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais ➤ Effet mémoire rétroactif
GESTION	Gestion active : - Disposer de la connaissance et du temps nécessaire au suivi des marchés financiers - Acheter et vendre au bon moment	Gestion passive : ➤ Remboursement automatique à l'une des dates de constatation ou à l'échéance ➤ Aucune contrainte de suivre activement les marchés financiers
PROTECTION	Aucune protection	À l'échéance, protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence
DURÉE DE DÉTENTION	- Pas de limite de durée de détention - En cas de baisse, le souscripteur peut tenir sa position dans l'attente d'une remontée des cours, tout en encaissant les dividendes sur toute la durée	Durée maximale de 12 ans fixée dès le départ : ➤ Objectif de remboursement anticipé à l'une des dates de constatation ➤ Sinon possibilité de récupérer son capital à l'échéance grâce à une protection sous conditions (hors frais liés au cadre d'investissement) ➤ Sinon perte à l'échéance en cas de franchissement de la barrière de protection
DIVIDENDES	Oui	Non, les dividendes des sociétés composant l'Indice de référence sont réinjectés dans l'élaboration du moteur de performance du placement Gammes H

À NOTER

Les supports Gammes H intègrent toujours une protection du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les performances passées des Gammes H ont donc été délivrées malgré le coût de cette protection, ce coût étant déjà intégré dans leur formule de remboursement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

COMPARATIF DES ACTIONS AVEC LES GAMMES H

Si les conditions sont réunies, les Gammes H délivrent une rémunération en fonction d'une formule de remboursement dépendante de l'évolution de son Indice de référence de grandes sociétés européennes.

Elles ont un profil de risque et de gain différent des actions :

- Elles peuvent d'une part permettre de réaliser des gains significatifs alors même que l'Indice de référence n'aurait que peu ou pas progressé, grâce à l'effet mémoire rétroactif.
- Elles offrent d'autre part, seulement à l'échéance, une protection conditionnelle du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Suite à une chute brutale des marchés, une remontée à l'échéance au-dessus de la barrière de protection suffit en effet à ce que le capital soit au moins préservé. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Les Gammes H constituent ainsi une classe d'actifs à part entière qui permet à la fois de réaliser un gain sans dépendre d'une hausse significative des marchés, d'avoir des possibilités de remboursement automatique à des dates fixées à l'avance (sans se soucier de la revente) et d'avoir une protection conditionnelle du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

EN CONTREPARTIE

- Le gain est plafonné à la rémunération annuelle, le souscripteur ne participant généralement pas à la totalité de la hausse de l'Indice de référence si elle est supérieure à la rémunération annuelle fixée à l'avance.
- Contrairement aux actions, le souscripteur n'a pas la possibilité de conserver sa position au-delà de l'échéance en espérant une remontée des cours.
- Si la barrière de protection est franchie à l'échéance, le souscripteur subit la totalité de la baisse de l'Indice de référence, comme s'il avait investi sur un support actions (mais sans avoir perçu de dividendes). Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

À SAVOIR

Pour un placement traditionnel en actions, la gestion doit être active et le choix des périodes d'investissements et de désinvestissements est essentiel pour éviter :

- d'acheter avant un retournement suite à une forte hausse ;
- de vendre avant une remontée suite à une forte baisse.

COMPARATIF AVEC LES ETF

Les ETF (Exchange Traded Fund) ou Trackers sont des placements financiers qui permettent de répliquer l'évolution d'indices actions, obligataires ou encore de matières premières, sans avoir à investir séparément sur l'ensemble des composantes des indices.

Caractéristiques principales des ETF

LES POINTS FORTS

- frais de gestion réduits (gestion passive) ;
- performances généralement meilleures que la moyenne des performances des gestions actives ;
- facilité d'accès à l'ensemble des marchés mondiaux.

LES POINTS FAIBLES

- performances généralement moins bonnes que les meilleures gestions actives ;
- risque de liquidité pour certains ETF portant sur des indices sectoriels ou de matières premières ;
- risque d'écarts avec leurs indices de référence, en fonction des frais, de la liquidité et de la réplication ;
- risque de change pour les ETF en devises étrangères.

3 différences majeures avec les Gammes H sur un même Indice de référence :

- L'ETF n'offre aucune protection du capital.
- Les supports Gammes H visent un objectif de rémunération fixé à l'avance, sans les soucis de gestion.
- Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations annuelles attractives sans hausse significative de l'Indice de référence, contrairement aux ETF qui exigent une vision clairement haussière des marchés.

Les ETF ne bénéficient effectivement pas de l'effet mémoire des Gammes H. Dans le cas d'un Indice de référence qui baisse puis qui remonte au bout de quelques années, l'ETF revient seulement à son niveau de départ avec une performance quasi nulle (hors perception de dividendes), alors que le placement Gammes H est remboursé automatiquement avec un gain correspondant à la rémunération prévue sur toute la période depuis l'origine (par exemple si la rémunération annuelle est de 10 % et si le remboursement intervient en troisième année, le gain est égal à $30 \% = 3 \times 10 \%$, hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

COMPARATIF AVEC LES PLACEMENTS DE DÉFISCALISATION

.....
Afin de réduire ses impôts, diverses solutions de défiscalisation sont largement proposées, avec leurs risques et leurs contraintes respectives (dont leur durée de blocage).

Par le passé - et même en tenant compte de leur avantage fiscal - l'immense majorité de ces solutions de défiscalisation n'a pas su tenir ses promesses.
.....



La défiscalisation doit toujours être analysée comme un investissement.

Le taux de réduction d'impôts préside malheureusement trop souvent au choix d'investissement, sans suffisamment prendre le temps d'envisager les perspectives de performance propre à l'investissement, en dehors de tout avantage fiscal.

Par expérience et avec du recul, rares sont les offres de défiscalisation qui délivrent, en incluant leurs avantages fiscaux, une rémunération de 8 % par an nette de tous frais (sur la base d'une hypothèse des frais liés au cadre d'investissement de 0,60 % par an et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Une telle perspective de rentabilité est pourtant nécessaire pour décider de défiscaliser en s'éloignant des solutions d'épargne traditionnelles, surtout en considérant le risque élevé de perte en capital, ainsi que la contrepartie de risque de redressement fiscal et de durée minimale de blocage sur de nombreuses années pour bénéficier des avantages fiscaux.

COMPARATIF DES PLACEMENTS DE DÉFISCALISATION AVEC LES GAMMES H

En comparaison avec les solutions de défiscalisation, les Gammes H sont des solutions d'épargne visant une rémunération moyenne nette de tous frais de 8 % par an, bénéficiant en outre d'une protection conditionnelle du capital à l'échéance.

Ces solutions, en contrepartie d'un risque de perte en capital (tout comme toutes les solutions de défiscalisation), présentent les caractéristiques principales suivantes :

- une rémunération fixée à l'avance dès lors que le remboursement automatique intervient, la performance étant fonction de l'évolution d'un Indice de référence de grandes sociétés européennes ;
- une possibilité de revendre à tout moment (liquidité quotidienne en fonction des conditions de marché) et généralement plusieurs possibilités de remboursement automatique à dates fixées à l'avance dès lors que l'Indice de référence est stable ou quasi stable ;
- une protection conditionnelle du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

Contrairement à un investissement traditionnel pour lequel le seul scénario de hausse est attendu, la hausse du marché n'est pas forcément nécessaire aux Gammes H, qui permettent de réaliser un gain en cas de scénario en dents de scie, de légère hausse ou de légère baisse, ou de configuration en "U".

Ces solutions présentent un risque de perte en capital en cas de revente avant l'échéance (si la valorisation initiale a baissé) ou si les marchés baissent sur une longue période de 12 ans et finissent par franchir la barrière de protection à l'échéance.

“

*Rares sont les offres de défiscalisation
qui délivrent, en incluant leurs avantages fiscaux,
une rémunération de 8 % par an nette de tous frais.*

—

”

AVERTISSEMENTS

Avant tout placement sur un support Gammes H (ci-après les "Supports"), le souscripteur est invité à vérifier le caractère adapté du placement, c'est-à-dire son adéquation à ses exigences et à ses besoins.

Il est également invité à lire attentivement la section "Facteurs de risque" du Prospectus du support.

Risque de perte en capital

Les Supports présentent généralement un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

La valeur de remboursement des Supports peut donc, le cas échéant, être inférieure au montant du placement initial.

Dans le pire des scénarios, le souscripteur peut perdre jusqu'à la totalité de son placement.

Risque de crédit

En acquérant les Supports, le souscripteur prend un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule de remboursement ainsi que, le cas échéant, sur l'Assureur, à savoir que l'insolvabilité de l'Émetteur et du Garant ou de l'Assureur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Risque de marché

Les Supports peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de valorisation quotidienne (en raison notamment de l'évolution du prix des instruments sous-jacents, de la volatilité et des taux d'intérêts), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant souscrit.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité des Supports, voire même rendre les Supports totalement illiquides, ce qui peut rendre impossible la revente des Supports et entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Conditions Définitives d'Émission

Il est recommandé au souscripteur de se reporter aux Conditions Définitives d'Émission se rattachant au Prospectus du Support considéré, avant tout placement sur les Supports.

Rémunérations brutes présentées hors frais du cadre d'investissement

Les rémunérations brutes des Supports sont réduites par l'effet des frais liés au cadre d'investissement au moyen duquel les Supports sont souscrits.

Avertissement concernant la souscription dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

Lorsque les Supports sont proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, il faut toujours prendre en compte, au-delà des caractéristiques des Supports, les spécificités du contrat dans le cadre duquel les Supports sont proposés.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

En cas de dénouement du contrat par décès de l'assuré, ou de sortie du support (rachat ou arbitrage) avant l'échéance, la valorisation dépendra des paramètres du marché. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) à celle résultant de l'application à l'échéance de la formule prévue, et pourrait occasionner une perte en capital non mesurable a priori. Pour plus de précisions, il faut se reporter aux documents contractuels du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

Données de marché

Les éléments relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis.

Événements extraordinaires affectant les sous-jacents (ajustement ou substitution - remboursement anticipé des Supports)

Afin de prendre en compte les conséquences sur les Supports de certains événements extraordinaires pouvant affecter les instruments sous-jacents des Supports, la documentation relative aux Supports prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé des Supports, qui peuvent entraîner une perte sur les Supports.

Caractère promotionnel de cette brochure

La présente brochure est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

RISQUE DE REVENTE ANTICIPÉE

.....

Sauf exception, les supports Gammes H n'ont pas vocation à être revendus en cours de vie.

En cas de nécessité, la revente peut néanmoins être réalisée mais aux conditions de marchés pouvant entraîner une perte en capital si la valorisation initiale a baissé.

.....

Revente en cours de vie

Les supports Gammes H fixent dès le départ des dates de constatation permettant, sous conditions, un remboursement anticipé du capital augmenté d'un gain.

En cas de besoin imprévu, le souscripteur peut néanmoins décider de revendre un support Gammes H avant les dates prévues à l'avance : il s'expose alors à un risque de perte en capital si la valorisation initiale a baissé.

En cas de cession volontaire, la valorisation du support dépend en effet des conditions de marché. Elle pourra être sensiblement supérieure ou inférieure au capital initialement investi.

Si la revente est toujours possible (liquidité quotidienne), elle se réalise donc sur la base de la valorisation quotidienne du support qui peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution du niveau de son Indice de référence, des taux d'intérêts, de la volatilité, etc.

À retenir : les coûts de conception, de structuration et de distribution des Gammes H se répercutent également sur leur valorisation car ils sont intégralement amortis sur les premiers mois.

En cas de baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale, la baisse de valorisation d'un support Gammes H peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité ou des taux d'intérêts.

Cession en cas de décès dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie

En cas de décès du souscripteur, l'Assureur cède l'ensemble du portefeuille du contrat d'assurance-vie afin de verser les fonds destinés aux bénéficiaires. Les supports Gammes H sont alors vendus automatiquement, avec un risque de perte en capital si leur valorisation initiale a baissé.

Il est toutefois possible pour le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie de demander à l'Assureur de transférer des supports en unités de compte (dont les supports Gammes H) sur son compte-titres, évitant ainsi de supporter une perte en capital si la valorisation initiale a baissé.

Le cas échéant et lors de la notification du décès, le bénéficiaire doit impérativement joindre à l'Assureur la demande de transfert signée de sa main. Cette option de transfert est généralement payante (par exemple 1 % du montant transféré).

RISQUE DE PERTE À L'ÉCHÉANCE

Contrairement aux supports actions, les Gammes H ont la particularité d'offrir une protection conditionnelle du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence. Le pourcentage de baisse autorisée jusqu'au seuil de protection est défini à l'avance par rapport au niveau initial de l'Indice de référence : il s'évalue uniquement à l'échéance des 12 ans.



Fonctionnement de la barrière de protection à l'échéance

Le principe des Gammes H est d'offrir une meilleure rémunération en échange de la possibilité d'une perte significative si le seuil de protection du capital est franchi à l'échéance.

Autrement dit : en contrepartie de la perspective d'une rémunération attractive en cas de remboursement gagnant, la protection conditionnelle est tout simplement annulée si sa barrière est franchie à l'échéance.

Exemple : si l'Indice de référence enregistre un niveau de 1.000 points à la date de constatation initiale et si la barrière de protection est fixée à 40 % de baisse, alors le capital sera remboursé à l'échéance si l'Indice de référence est au moins égal à 600 points.

Le souscripteur supporte ainsi un risque de franchissement de la barrière de protection, mais uniquement à l'échéance (le franchissement de la barrière de protection en cours de vie n'ayant absolument aucune conséquence sur le niveau de remboursement final).

La réalisation du risque se traduit par une perte équivalente à la baisse de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

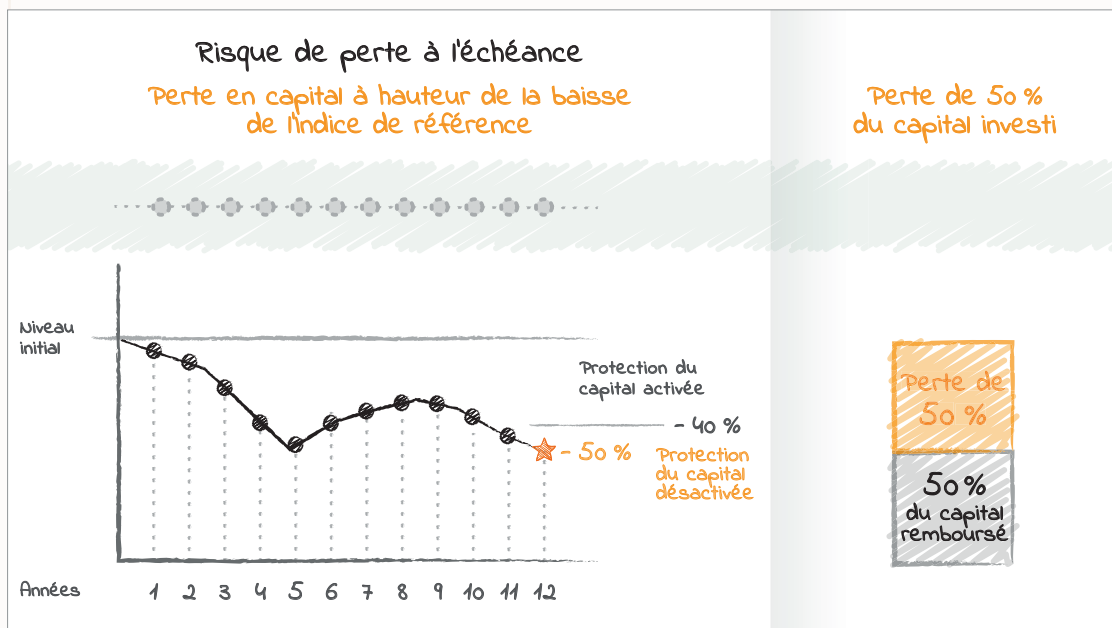
À NOTER

Pour subir une perte à l'échéance, il faut que les deux conditions suivantes soient réunies :

- il n'y a pas eu de remboursement anticipé automatique ;
- arrivé à l'échéance, l'Indice de référence a baissé de façon significative pour franchir à la baisse la barrière de protection. La protection conditionnelle ne joue donc plus son rôle et la perte est égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

ILLUSTRATION

Avec une barrière de protection jusqu'à 40 % de baisse, si l'Indice de référence a perdu, à l'échéance des 12 ans, 50 % de sa valeur par rapport à son niveau initial, alors qu'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, la perte sera de 50 %, comme si le souscripteur avait investi directement sur l'Indice de référence. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur, par exemple 7,20 % ($0,60 \% \times 12 \text{ ans}$).



À NOTER

Une barrière de protection à l'échéance en cas de baisse de l'Indice de référence de 40 % ne signifie pas que le risque de perte en capital est limité à 40 % du montant du capital investi.

La barrière de protection à l'échéance n'est donc qu'une zone d'évolution de l'Indice de référence au sein de laquelle le capital est préservé (hors frais liés au cadre d'investissement).

RISQUE DE DÉFAUT DE PAIEMENT

Les Gammes H sont des solutions de placement négociées auprès d'établissements bancaires qui les font généralement émettre par des entités affiliées ad hoc (dénommées Émetteurs) et qui les garantissent.

Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur et de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de l'établissement bancaire garant de la Formule, ainsi que, le cas échéant, de faillite de l'Assureur si le cadre d'investissement est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.



Recherche d'établissements financiers solides

Chaque mois, Hedios définit un nouveau support Gammes H en déterminant ses caractéristiques, puis lance un appel d'offres auprès des Émetteurs afin d'obtenir les meilleures conditions de rémunération et de protection à l'échéance.

Une fois le choix de l'Émetteur arrêté par Hedios, le support Gammes H est proposé à la souscription.

Le Garant de la formule de remboursement (la banque généralement maison-mère de l'Émetteur) s'engage à garantir sur ses fonds propres les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ.

Le cas échéant, l'Assureur engage également ses fonds propres pour garantir le nombre d'unités de compte du support Gammes H s'il est souscrit au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

Ainsi, le souscripteur porte le risque de signature de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou également, le cas échéant, de l'Assureur (dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation) : risque de faillite, de défaut de paiement ou de dégradation de la qualité du crédit impactant le prix de marché de remboursement du support.

À NOTER

Hedios n'est jamais le dépositaire de l'épargne investie sur les Gammes H, qui est toujours conservée entre les mains des établissements bancaires et, le cas échéant, des assureurs.

MANDAT GAMMES H

UNE MÉTHODOLOGIE UNIQUE

Précurseur sur la classe d'actifs,
Hedios invente le premier mandat
de placements structurés

- Concepteur des Gammes H, Hedios met gratuitement à la disposition du souscripteur un accompagnement individualisé pour le positionner régulièrement et progressivement sur cette classe d'actifs.

Il s'agit, pour le souscripteur, d'une solution clé en main en vue de définir sa propre stratégie Gammes H et de confier à Hedios la constitution d'un portefeuille diversifié en lissant ses points d'entrée sur le marché.

- Pour définir le profil de risque du souscripteur, son rythme d'investissement et le montant unitaire de ses souscriptions, Hedios délivre un accompagnement individualisé lors de la mise en place du Mandat Gammes H.

- Hedios assure ensuite l'exécution du calendrier d'investissement et contrôle le bon déroulement des opérations, notamment la prise de connaissance et la bonne compréhension de chaque nouveau support par le souscripteur.

Grâce à l'accompagnement de son conseiller Hedios, le souscripteur n'a pas besoin de gérer activement ses placements Gammes H.

Fonctionnement

- Une nouvelle offre Gammes H est conçue chaque mois, en vue de se constituer un portefeuille équilibré, tout en diversifiant les Émetteurs.

En fonction du niveau et des conditions de marché, certaines formules de remboursement sont alors privilégiées.

- Lorsqu'il dispose de liquidités, qu'il soit en phase de constitution de son portefeuille ou de réinvestissements suite à des remboursements, le souscripteur reçoit une proposition de souscription à chaque nouveau support.

Il peut décider de valider la proposition, tout en restant toujours libre de la refuser dans l'attente de la proposition suivante, et ainsi de suite.

Lorsque la proposition est validée, l'opération est réalisée selon le montant unitaire de souscription défini à l'avance.

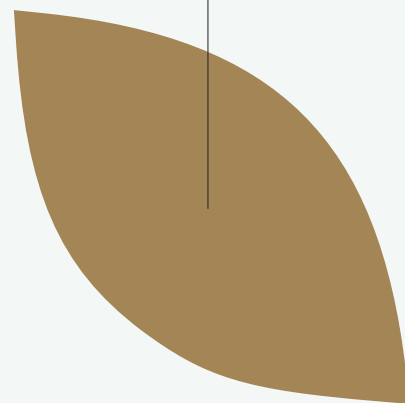
- Le Mandat Gammes H permet ainsi la constitution d'un portefeuille Gammes H, puis d'assurer constamment le suivi de la gestion administrative des remboursements et des réinvestissements.



UNE SOLUTION SIMPLE ET GRATUITE

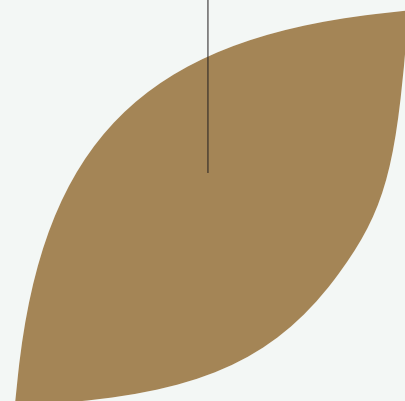
L'ACCESSIBILITÉ ET LE SERVICE

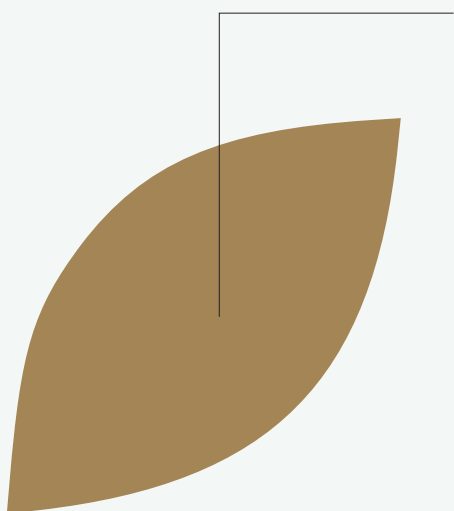
- Accessible 100 % en ligne
- Entièrement gratuit
- Aucune commission de performance



L'ACCOMPAGNEMENT

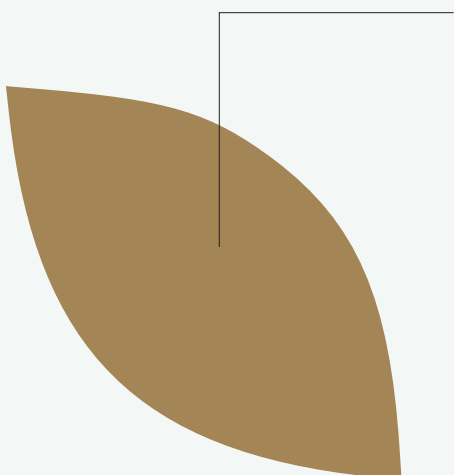
- Détermination avec le souscripteur de son montant global à investir et de son rythme d'investissement
- Exécution du calendrier d'investissement
- Suivi des remboursements et réinvestissements





LA SIMPLICITÉ

- Analyse mensuelle des disponibilités
- Proposition d'investissement
- Validation électronique par le souscripteur
- Réalisation de l'opération



LA SOUPLESSE

- Modifiable à tout moment
- Désactivable à tout moment
- Le souscripteur garde la maîtrise sur chaque opération

PRINCIPE AUTOCALL

Le mot "autocall" est un terme générique usuellement utilisé pour désigner un support bénéficiant d'un mécanisme de remboursement anticipé automatique.

Il signifie que le placement Gammes H peut, par construction, être "rappelé" par anticipation, c'est à dire remboursé avant son échéance (capital + gain), à l'une des dates de constatation prévues dès le départ.

Le remboursement anticipé automatique est activé et le support s'arrête lorsque le niveau de déclenchement est atteint à l'une des dates de constatation.

Hypothèses

Rémunération annuelle : 10 %

Niveau de déclenchement ≥ 0 %

Barrière de protection à l'échéance : 30 %

Durée maximale : 12 ans

Niveau initial
de l'indice de
référence

départ

1

2

3

4

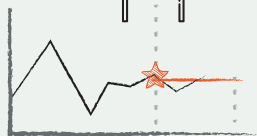
5

6

On observe le niveau initial
de l'Indice de référence,
à une date de départ fixée à l'avance

Évolution de l'indice de référence

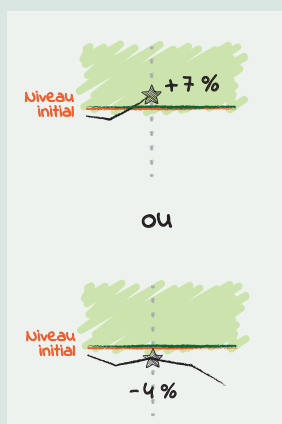
départ



Niveau
initial

Années 1 à 11 : possibilité de remboursement anticipé automatique

De l'année 1 à l'année 11, on observe, à chaque date de constatation, le niveau de l'Indice de référence :



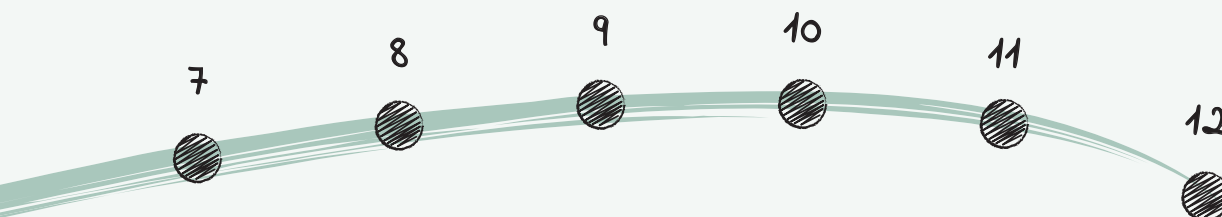
Le niveau de déclenchement est atteint :

- Le support s'arrête
- Le capital initial est remboursé avec un gain égal au nombre d'années x 10 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité)

ou

La condition n'est pas remplie :

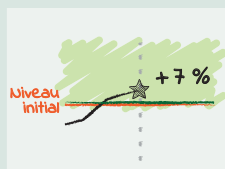
- Le support continue
- On attend la prochaine date de constatation



Année 12 : échéance du support

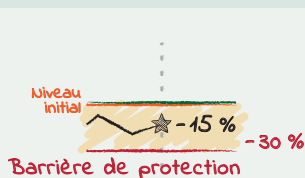
À l'issue de l'année 12, le support s'arrête.
On observe le niveau de l'Indice de référence :

L'indice termine à +7 %



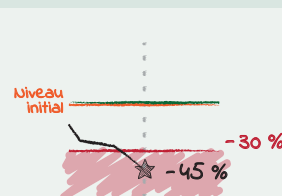
ou

L'indice termine à -15 %



ou

L'indice termine à -45 %



Le niveau de déclenchement est atteint : le capital initial est remboursé avec un gain de 12 années x 10 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité)

Le capital est protégé : le capital initial est remboursé sans gain (hors frais liés au cadre d'investissement)

Le souscripteur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'Indice de référence, soit de 45 % (hors frais liés au cadre d'investissement)

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Les placements Gammes H offrent généralement des possibilités de remboursement anticipé du capital avec un gain, de façon automatique et sans attendre la fin de leur durée de vie maximale de 12 ans.

Les conditions de remboursement sont fixées à l'avance

Les remboursements anticipés automatiques dépendent exclusivement de l'évolution de l'Indice de référence (progression, stagnation ou baisse) aux dates prévues à l'avance et par rapport à son niveau de départ.

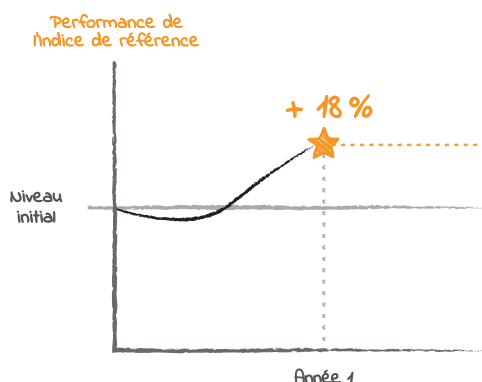
Certains supports peuvent proposer plusieurs fenêtres de sortie au cours d'une même année pour capter plus facilement le niveau de déclenchement défini à l'avance. Certains supports peuvent même proposer des dates de constatation quotidiennes (H Rendement 39).

ILLUSTRATION 1

Remboursement anticipé conditionné au fait que l'Indice de référence se situe au minimum à son niveau initial et pouvant intervenir chaque année, avec une durée maximale de 12 ans et une rémunération fixée dès le départ à hauteur de 10 % par an :

- Si, à la fin de l'année 1, le niveau de l'Indice de référence est au moins égal au niveau initial, le placement se dénoue et le capital est remboursé avec une rémunération de 10 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité) ;
- Dans le cas contraire, le placement continue et l'on observe l'Indice de référence chaque année, durant toute la durée de vie maximale du placement de 12 ans et jusqu'à ce que les conditions soient réunies. Lorsqu'un remboursement anticipé se déclenche automatiquement, le souscripteur reçoit le capital augmenté de la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Remboursement anticipé automatique en année 1



Remboursement Gain de 10 %

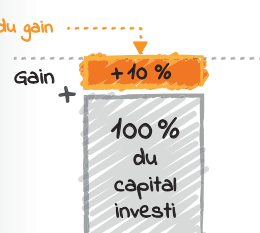
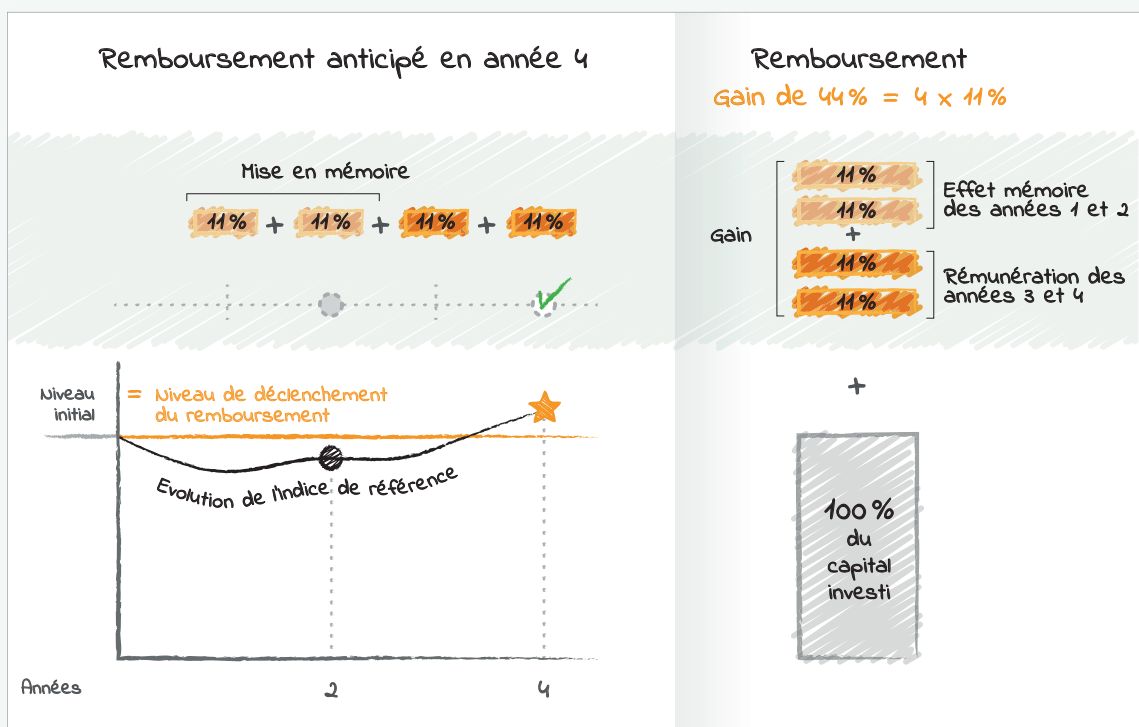


ILLUSTRATION 2

Remboursement anticipé conditionné au fait que l'Indice de référence se situe au moins à son niveau initial et pouvant intervenir tous les deux ans, avec une rémunération fixée dès le départ à hauteur de 11 % par an et une durée maximale de 12 ans. Dans ce cas, le niveau de l'Indice de référence est examiné à partir de l'année 2 :

- Si, à la fin de l'année 2, le niveau de l'Indice de référence est au moins égal au niveau initial, le placement se dénoue et le capital est remboursé avec une rémunération de 11 % x 2 années = 22 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité) ;
- Dans le cas contraire, le placement continue et l'on observe l'Indice de référence tous les 2 ans (années 4, 6, 8, 10 et 12) durant toute la durée de vie maximale du placement de 12 ans et jusqu'à ce que les conditions soient réunies. Lorsqu'un remboursement anticipé se déclenche automatiquement, le souscripteur reçoit le capital augmenté de la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).



À NOTER

Un placement Gammes H avec des dates de constatation plus éloignées améliore le niveau de rémunération annuelle.

En contrepartie, le nombre de dates de constatation (permettant le remboursement du support) est moindre, ce qui réduit la probabilité de remboursement et augmente la probabilité de perte en capital à l'échéance.

EXEMPLES PASSÉS DE REMBOURSEMENT

Les exemples de supports Gammes H remboursés ci-dessous illustrent le fonctionnement du remboursement anticipé automatique en fonction du niveau de déclenchement, ainsi que l'effet mémoire qui peut permettre un gain supérieur à la performance de l'Indice de référence sur la période.

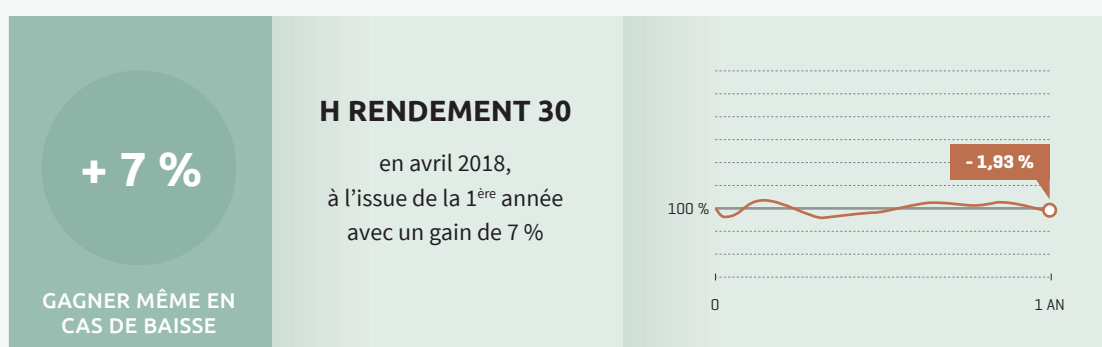
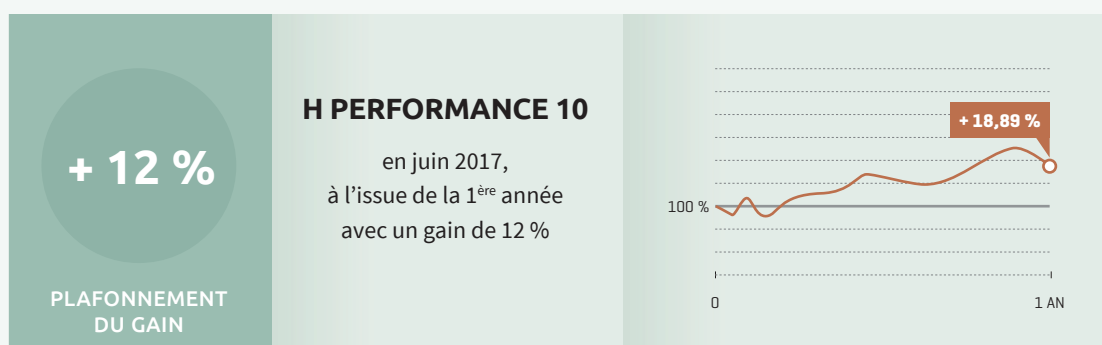
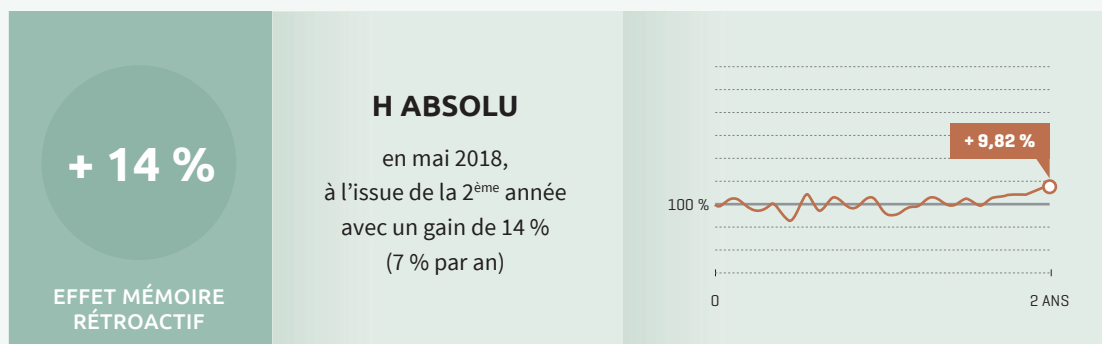
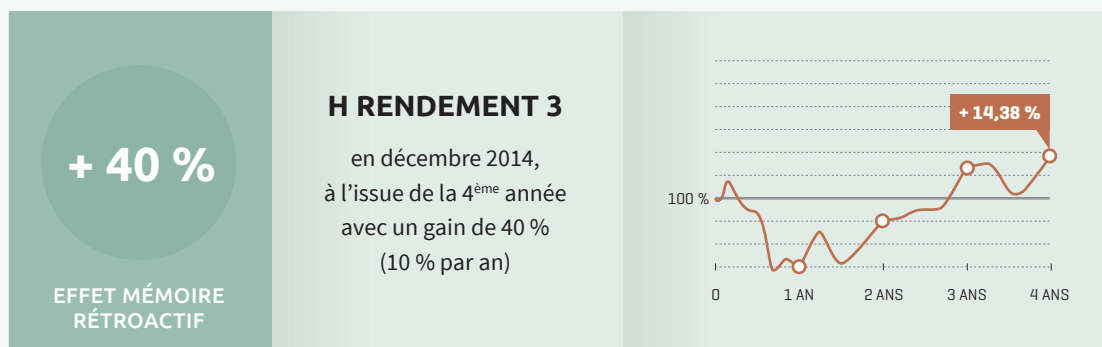
Ces exemples ont trait à des années passées et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

	H RENDEMENT 3	H ABSOLU	H PERFORMANCE 10	H RENDEMENT 30
LANCEMENT	10 décembre 2010	31 mai 2016	30 juin 2016	31 mars 2017
NIVEAU INITIAL DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE	2.839	1.818	683	1.142
NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT	≥ 100 %	≥ 100 %	≥ 105 %	≥ 95 %
FRÉQUENCE DE REMBOURSEMENT	tous les 2 ans	tous les 2 ans	tous les ans	tous les ans
RÉMUNÉRATION ANNUELLE	10 %	7 %	12 %	7 %
NIVEAU DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE LORS DU REMBOURSEMENT				
ANNÉE 1	-	-	812	1.120
ANNÉE 2	2.596 (- 8,56 %)	1.997		
ANNÉE 3	-			
ANNÉE 4	3.248			

8 décembre 2014 Remboursement en année 4 avec un GAIN DE 40 %	31 mai 2018 Remboursement en année 2 avec un GAIN DE 14 %	30 juin 2017 Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 12 %	3 avril 2018 Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 7 %
---	---	--	---

Toutes les données de ce tableau relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité.

Source des données : Hedios.



Toutes les données de ce tableau relatives aux performances sont présentées hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Hedios.

FRÉQUENCE DE REMBOURSEMENT

.....

Chaque support Gammes H se dénoue automatiquement et par anticipation (lorsque les conditions sont remplies) à l'une des dates de constatation définies à l'avance et, en tout état de cause, au plus tard à l'issue de sa durée de vie maximale de 12 ans.

Ces dates de constatation peuvent être plus ou moins espacées dans le temps, selon la fréquence de remboursement.

.....



Le niveau de l'Indice de référence qui permet un remboursement anticipé avec un gain est constaté à fréquence régulière, en comparaison avec son niveau de départ.

Cette fréquence est très variable selon les supports Gammes H : elle peut être bisannuelle, annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle ou encore quotidienne comme H Rendement 39 ...

À NOTER

Le mécanisme de remboursement anticipé automatique ne s'opère que lorsque le niveau de déclenchement est atteint précisément à l'une des dates de constatation prévues dans la formule de remboursement (par exemple un seul jour par an pour une fréquence de remboursement annuelle).

À l'extrême, si l'Indice de référence atteint le niveau de déclenchement tous les jours, sauf ceux correspondants précisément aux dates de constatation définies à l'avance, le support n'est jamais remboursé par anticipation et il perdure jusqu'à son échéance (durée de vie de 12 ans).

ILLUSTRATION

Pour illustrer cette fréquence de remboursement, comparons deux supports Gammes H avec le même Indice de référence, qui débutent en même temps et qui prévoient un remboursement anticipé si leur Indice de référence atteint son niveau de déclenchement de + 5 % par rapport à son niveau initial :

1

Le premier support (support 1) dispose d'une fréquence de remboursement quotidienne.

On observe le niveau de l'Indice de référence chaque jour à compter de la fin de la première année.

En cas de remboursement anticipé, une rémunération de 9 % par an est versée au prorata temporis (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

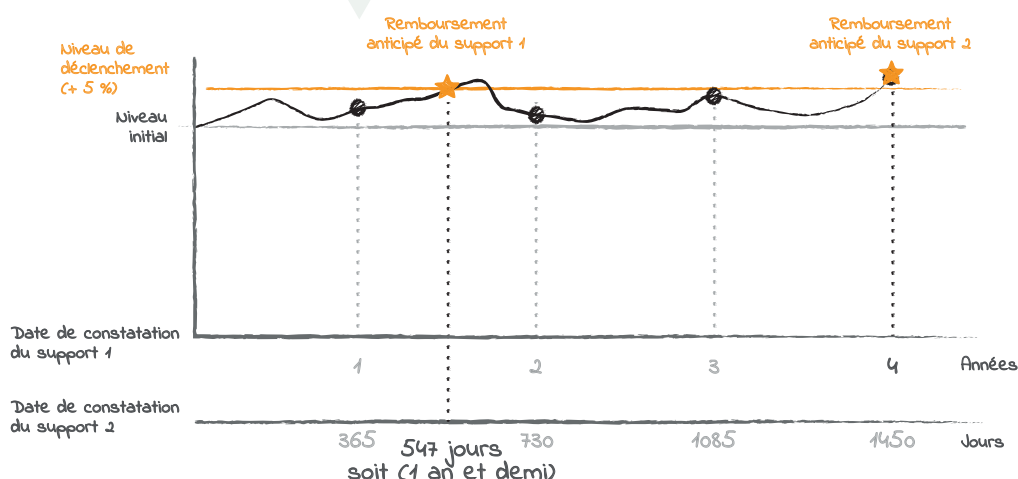
2

Le second support (support 2) dispose d'une fréquence de remboursement annuelle.

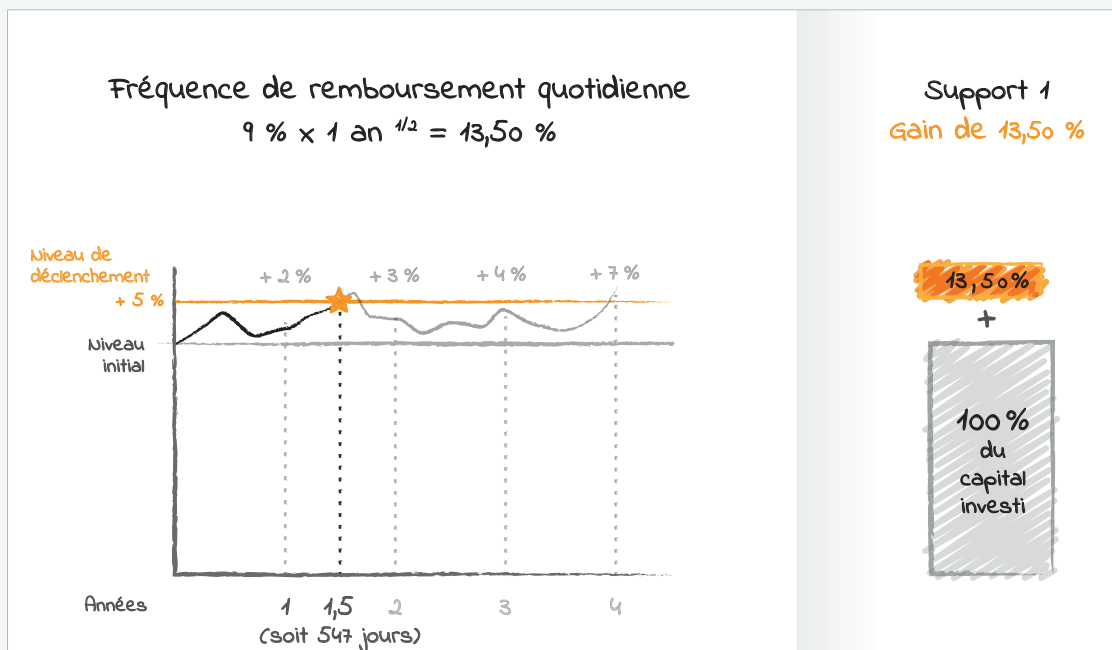
On observe le niveau de l'Indice de référence chaque année à date anniversaire.

En cas de remboursement anticipé, une rémunération est versée à hauteur de 12 % par année écoulée (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Si l'Indice de référence est en hausse de 2 % à l'issue de l'année 1, il se situe au-dessous de son niveau de déclenchement. Il n'y a donc pas de remboursement anticipé sur aucun des 2 supports.



Fréquence de remboursement quotidienne (Support 1)



Pour le premier support, dont la fréquence de remboursement est quotidienne :

- À la fin de l'année 1, l'Indice de référence se situe à + 2 %, soit au-dessous de son niveau de déclenchement. Le remboursement anticipé n'a pas lieu et le support continue.
- L'Indice de référence atteint son niveau de déclenchement au 547^{ème} jour (au milieu de la deuxième année). La condition est donc remplie et son remboursement intervient avec un gain prorata temporis sur la base d'une rémunération annuelle de 9 %, soit 13,50 % sur toute la durée écoulée de 1 année 1/2 (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

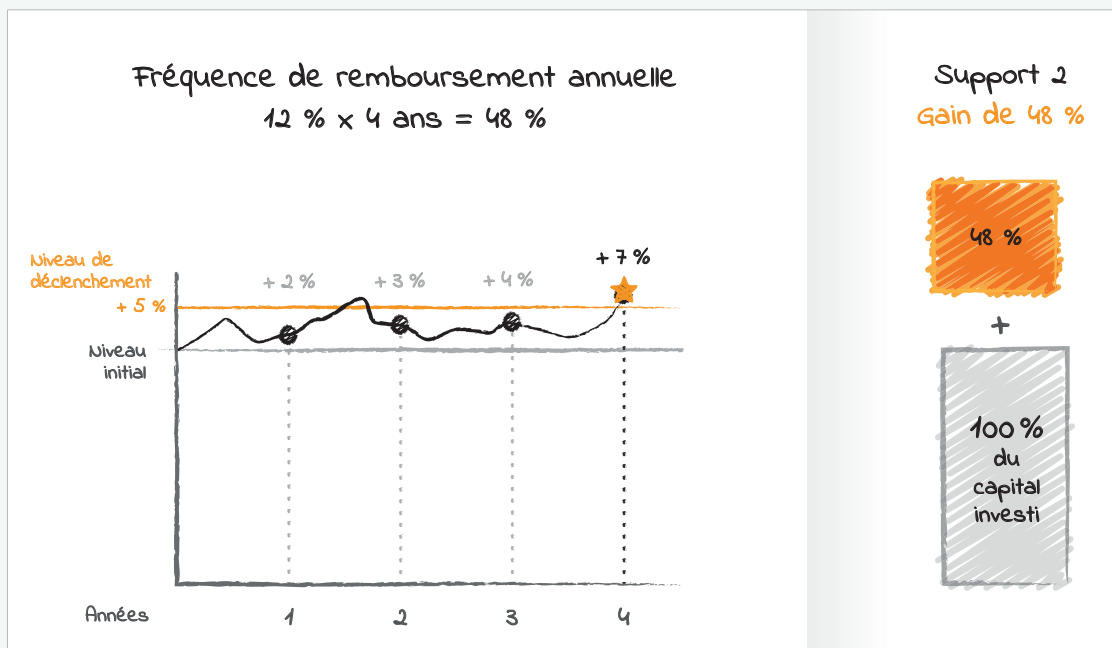
Par comparaison : le second support, dont la fréquence de remboursement est annuelle, doit attendre la fin de l'année 2 pour constater si l'Indice de référence atteint son niveau de déclenchement de + 5 %.

À SAVOIR

Plus la fréquence de remboursement est faible, plus le niveau de rémunération est élevé.

En contrepartie, la probabilité de déclencher le remboursement est plus faible et la durée de détention est potentiellement plus longue.

Fréquence de remboursement annuelle (Support 2)



Pour le second support, dont la fréquence de remboursement est annuelle, l'Indice de référence n'atteint son niveau de déclenchement qu'à l'issue de la quatrième année :

- À la fin de l'année 1, l'Indice de référence se situe à + 2 %, soit au-dessous de son niveau de déclenchement. Le remboursement anticipé n'a pas lieu et le support continue.
- À la fin de l'année 2, l'Indice de référence se situe à + 3 %, soit encore au-dessous de son niveau de déclenchement. Le remboursement anticipé n'a pas lieu et le support continue.
- À la fin de l'année 3, l'Indice de référence se situe à + 4 %, soit toujours au-dessous de son niveau de déclenchement. Le remboursement anticipé n'a pas lieu et le support continue.
- À la fin de l'année 4, l'Indice de référence a atteint le niveau de déclenchement à + 7 %.

La condition est donc remplie et son remboursement intervient avec un gain de 4 années x 12 %, soit 48 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).



La fréquence de remboursement détermine le nombre de dates de constatation, et donc également la probabilité de bénéficier d'un remboursement anticipé.

NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT

Le niveau de déclenchement d'un support Gammas H est le niveau de l'Indice de référence qui permet de déclencher un remboursement anticipé du support à l'une des dates de constatation.

Le niveau de déclenchement est fixé dès le départ, généralement en pourcentage d'évolution de l'Indice de référence (par exemple + 5 %).

On parle aussi de "niveau de rappel" car le support est rappelé et le capital est remboursé.

Lorsqu'un remboursement intervient à l'une des dates de constatation fixées à l'avance, le placement s'arrête automatiquement, ce qui signifie que le placement est dénoué ou "débouclé" : le souscripteur n'a alors rien à faire et son capital est remboursé avec la rémunération annuelle déterminée à l'avance multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Afin d'augmenter la rémunération potentielle, le niveau de déclenchement peut être fixé au-dessus du niveau initial de l'Indice de référence.

Par exemple, pour un placement d'une durée de 12 ans maximum, un niveau de déclenchement de + 5 % par rapport au niveau initial se traduit, sur une durée de 12 ans, par une progression de l'Indice de référence de seulement 0,42 % par an en moyenne, sur des grandes sociétés européennes dont les cours ont vocation à s'apprécier dans la durée. On parle alors de "l'épaisseur du trait".

Même un niveau de déclenchement à hauteur de + 10 % revient, dans une perspective d'une durée de détention de 12 ans qui peut traverser plusieurs cycles boursiers, à un atterrissage relativement proche du niveau de départ.

Un niveau de déclenchement nécessitant une hausse de l'Indice de référence de 5 % peut permettre d'améliorer la rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % (par rapport à un niveau de déclenchement correspondant à une simple stabilité de l'Indice de référence).

À SAVOIR

Plus le pourcentage de progression de l'Indice de référence requis pour le déclenchement est important, plus la rémunération est élevée.

En contrepartie, la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement est plus faible.

Un seul et même niveau de déclenchement

Avec les Gammes H, un gain important peut être réalisé même en cas de quasi-stagnation des marchés.

Le déclenchement du remboursement peut intervenir à chacune des dates de constatation dès lors que l'Indice de référence est, par exemple, en hausse de 5 % par rapport à son niveau d'origine.

Lorsque le marché est volatil, l'Indice de référence peut gagner ou perdre 5 % en quelques jours.

Il ne s'agit pas d'une progression de 5 % par année écoulée, mais d'une progression de 5 % minimum par rapport au niveau d'origine et à l'une des dates de constatation, sur toute la période écoulée (12 ans maximum) depuis le lancement du support jusqu'à la date de constatation qui permet son remboursement anticipé.

Un marché actions peut commencer par baisser, puis remonter au bout de la cinquième année et repasser légèrement au-dessus de + 5 % par rapport à son niveau initial (à une date de constatation) : le support Gammes H est alors automatiquement remboursé avec un gain correspondant à 5 années de rémunération (grâce à l'effet mémoire). Si la rémunération annuelle est de 10 %, le gain atteint ainsi 50 % (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Le gain potentiel augmente donc au fil des années alors que le niveau de déclenchement reste toujours le même : il a été fixé dès le départ.

Si le marché est mal orienté dès le départ, les dernières années permettent donc toujours d'envisager une remontée suffisante pour obtenir un gain égal à la rémunération annuelle multipliée par un grand nombre d'années, grâce à l'effet mémoire (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).



Atteindre le niveau de déclenchement n'est jamais acquis et le souscripteur peut subir une perte partielle ou totale du capital si l'Indice de référence n'a jamais atteint son niveau de déclenchement (précisément à l'une de ses dates de constatation) et s'il baisse à l'échéance au-dessous du seuil autorisé de la barrière de protection. La perte supportée par le souscripteur est alors égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

DURÉE MAXIMALE

La durée maximale d'un support Gammes H est toujours fixée et connue à l'avance (12 ans).

Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le placement s'arrête automatiquement (et dans tous les cas) à l'issue de cette durée maximale.

Chaque support Gammes H dispose d'une durée de vie maximale fixée à l'avance

Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le dénouement se fait automatiquement à l'issue de la durée maximale, selon l'un des trois scénarios suivants : remboursement du capital initial avec gain, remboursement du capital initial sans gain ou perte en capital. Les prélèvements sociaux, la fiscalité et les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Prévoir une durée maximale suffisamment longue pour limiter le risque

Chaque support Gammes H bénéficie d'une liquidité quotidienne assurée par l'établissement émetteur.

S'il n'est généralement pas conseillé de revendre un placement Gammes H en cours de vie (risque de perte en capital en cas de scénario défavorable, notamment de valorisation dégradée par les coûts de conception, de structuration et de distribution prélevés dès le départ), il s'agit néanmoins d'une possibilité en cas de nécessité en tant que placement "liquide" qui peut être revendu à tout moment, selon les conditions de marché.

Les supports Gammes H offrent généralement des possibilités de remboursement anticipé automatique (en fonction de l'évolution de l'Indice de référence). Historiquement, un remboursement anticipé intervient dans la majorité des cas dès les premières années. Les 51 supports Gammes H remboursés au 31 décembre 2020 présentent une durée de vie moyenne inférieure à 2 ans. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La durée maximale doit être suffisamment longue pour permettre à l'Indice de référence d'absorber un cycle boursier défavorable dès le démarrage : le placement Gammes H a ainsi le temps de bénéficier d'une éventuelle remontée des marchés financiers.

Une durée de vie maximale trop courte, de 5 ans par exemple, ne laisserait potentiellement pas suffisamment de temps au placement Gammes H pour absorber une configuration de marché défavorable dès son lancement.

La durée maximale de 12 ans a donc pour vocation de faire face, le cas échéant, aux aléas de la bourse.



Il n'y a aucune possibilité de conserver le support au-delà de la durée de vie maximale, contrairement à des actions qui auraient évolué défavorablement et qui pourraient être conservées plus longtemps, dans l'attente d'un retour à meilleure fortune tout en percevant leurs dividendes.

UNE DURÉE DE 12 ANS POUR LIMITER LE RISQUE

Les supports Gammes H proposent une durée maximale de 12 ans.

Plus la durée de vie maximale est longue, plus le risque de perte en capital est réduit.

En outre et avec les mêmes caractéristiques, un support Gammes H présente les mêmes probabilités de remboursement anticipé les premières années, quelle que soit sa durée maximale.

Évolution de l'indice Euro Stoxx® 50 du 23/11/2006 au 23/11/2018



Source : Bloomberg

Évolution de l'indice sur 5 ans

Suite à la crise financière de 2008, un placement structuré d'une durée de vie maximale de 5 ans, avec une barrière de protection de 40 % à l'échéance, aurait subi une perte de 48,68 % (franchissement du seuil à l'échéance), à laquelle se seraient ajoutés les frais liés au cadre d'investissement qui restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Évolution de l'indice sur 12 ans

Pour ce même placement structuré mais avec une durée de vie maximale de 12 ans, le capital investi aurait été remboursé (la baisse de 23,23 % n'aurait pas franchi le seuil de protection de 40 %). Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

VALORISATION QUOTIDIENNE

Outre les coûts de conception, de structuration et de distribution, la valorisation quotidienne d'un support Gammes H reflète l'évolution de la somme de chacune de ses composantes.

Elle dépend de l'évolution de son Indice de référence, sans toutefois y être corrélée.

Évolution des différentes composantes

Les Gammes H sont constituées de la combinaison d'une composante taux (obligation zéro coupon) et d'une composante optionnelle (options d'achat et de vente).

Leurs valorisations évoluent quotidiennement en fonction de différents paramètres :

- Les obligations sont sensibles aux taux d'intérêts : lorsque les taux d'intérêts montent, la valorisation des obligations baisse ;
- La valorisation des options est elle-même dépendante de différents paramètres : la variation de l'Indice de référence, la volatilité, la durée restant jusqu'à l'échéance de l'option, etc.



Le fait que son Indice de référence se situe, en cours de vie, au-dessus de sa barrière de protection à l'échéance, n'implique pas que la valorisation d'un support Gammes H se situe au-dessus du montant de capital investi.

À SAVOIR

Même en cas de forte hausse de l'Indice de référence, la hausse de la valorisation d'un support Gammes H est normalement limitée par le plafonnement des gains. Par exemple, pour un support dont l'objectif est une rémunération annuelle de 10 %, la valorisation, à l'issue de la première année, tendra au mieux vers + 10 %, même si l'Indice de référence a progressé de + 15 %.

Impact des coûts de conception, de structuration et de distribution sur la valorisation

Les coûts internes de conception, de structuration et de distribution étant intégralement amortis dès le départ, les valorisations quotidiennes des supports Gammes H reculent systématiquement sur les premiers mois, sauf si leur Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle des valorisations quotidiennes est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception, de structuration et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur les niveaux de remboursement prévus contractuellement.

Les valorisations quotidiennes des supports Gammes H sont d'abord rapidement impactées par leurs coûts de conception, de structuration et de distribution, puis évoluent en cours de vie en fonction de leur Indice de référence, des taux d'intérêts, de la volatilité, etc.

Particulièrement volatiles en cours de vie, les valorisations quotidiennes des supports Gammes H sont sujettes à d'importantes fluctuations à l'approche des dates de constatation, lorsque leur Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou de la barrière de protection (uniquement à l'échéance).

En cas de baisse de leur Indice de référence depuis leur date de constatation initiale, la baisse des valorisations quotidiennes des supports Gammes H peut s'avérer nettement plus importante. Elle peut en effet être largement amplifiée, voire subir des décrochages en cas de hausse simultanée de la volatilité ou des taux d'intérêts.

Ce comportement asymétrique des supports Gammes H en cours de vie (accentuation de la baisse de leurs valorisations quotidiennes par rapport à celle de leur Indice de référence) est une contrepartie à un autre comportement asymétrique, mais cette fois en faveur du souscripteur : leurs gains peuvent être plus importants que la progression de leur Indice de référence.

Par exemple, la valorisation de H Rendement 5 a baissé de 35 % quelques mois après son lancement, alors que son Indice de référence ne baissait que de 20 % (crise grecque). Pour autant, le remboursement à l'issue de la quatrième année a délivré un gain de 40 %, alors que son Indice de référence ne progressait que de 23 % sur la même période. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

À NOTER

Contrairement à un support actions dont la valorisation reflète quotidiennement la performance, les Gammes H ne doivent pas être jugées à court terme sur leur valorisation quotidienne qui n'est qu'indicative. Les Gammes H sont conçues avec un objectif de remboursement augmenté d'un gain à des dates fixées à l'avance, alors que tous leurs frais sont supportés dès le départ.

Un placement structuré est avant tout un contrat à terme.

DISPONIBILITÉ QUOTIDIENNE

Les placements Gammes H sont "liquides" comme tous les placements traditionnels de type actions ou obligations : une valorisation est établie quotidiennement pour pouvoir revendre à tout moment, notamment en cas de nécessité.

La possibilité de revendre ne signifie pas la nécessité de trouver une contrepartie

Un support Gammes H est une combinaison d'instruments financiers. Lorsque le souscripteur passe un ordre de revente de son support Gammes H, il n'est pas nécessaire de trouver un autre souscripteur en face qui lui rachète le support en tant que tel : l'établissement émetteur, qui s'est engagé à assurer la liquidité dans des conditions normales de marché, déboucle simplement la position en revendant séparément chacun des instruments financiers composant le support Gammes H.

Une disponibilité permanente, oui mais...

... la revente anticipée n'est généralement pas conseillée. Pour éviter le risque d'un prix de cession dégradé par plusieurs facteurs dont les coûts de conception, de structuration et de distribution entièrement prélevés dès le départ, il est généralement préférable d'attendre :

- soit l'une des dates de constatation prévues contractuellement dès le départ, permettant potentiellement un remboursement anticipé automatique ;
- soit la date de constatation finale associée à la protection conditionnelle du capital jusqu'à un niveau de baisse de l'Indice de référence défini dès le départ.

En cas de baisse de l'Indice de référence d'un support Gammes H depuis la date de constatation initiale, la baisse de valorisation du supports Gammes H lui-même peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité ou des taux d'intérêts.

Cependant et seulement dans certains cas, lorsque la valorisation en cours de vie d'un support Gammes H s'est suffisamment appréciée, Hedios recommande de le revendre par anticipation (H Performance 29).

À NOTER

À l'achat, il n'existe pas de marché secondaire des Gammes H. Il n'est en effet plus possible de se positionner sur un support Gammes H au-delà de son dernier jour de souscription.

Les établissements émetteurs assurent cependant, sous réserve que les conditions de marché soient normales, une liquidité en cas de revente des Gammes H.

INDICE DE RÉFÉRENCE

Les Gammes H sont des solutions de placement dont les objectifs de rémunération annuelle, les possibilités de remboursement anticipé automatique et les barrières de protection au-dessous desquelles elles portent un risque de perte en capital à l'échéance, sont connus à l'avance en fonction de l'évolution d'un Indice de référence.

Indice diversifié de grandes sociétés européennes

Les Indices de référence, dont dépendent les Gammes H, sont généralement des indices diversifiés de grandes capitalisations de la zone euro : Euro Stoxx® 50, MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %, S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price, Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 %, Solactive Eurozone 50 Equal Weight 5 % AR, etc. Ces Indices de référence sont faciles à suivre sur Internet.

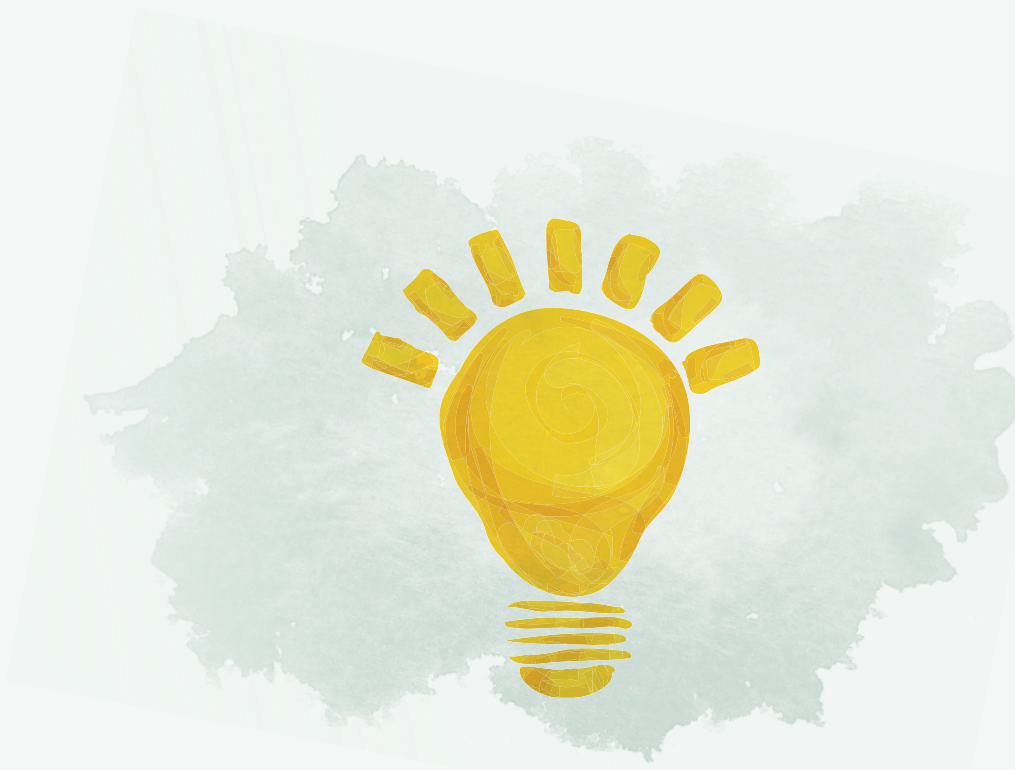
D'autres indicateurs financiers pourraient servir de référence à un support Gammes H. Tous sont désignés par le terme de sous-jacent.

Pour limiter les risques, les Gammes H ne sont cependant jamais adossées à un sous-jacent comportant une seule société, un panier d'actions de quelques sociétés, une stratégie d'investissement thématique ou sectorielle, un sous-jacent de taux, devises, matières premières, etc.

À SAVOIR

Afin de diversifier le risque géographique, les supports Gammes H sont construits à l'échelle européenne.

Même si le CAC 40 est évidemment plus facile à suivre en France, aucun support Gammes H ne repose sur cet Indice de référence pour ne pas faire porter au souscripteur un risque concentré sur un seul pays, sachant par exemple que la France représente déjà, à elle seule, plus d'un tiers des sociétés composant les Indices de référence européens.



Pourquoi choisir un Indice de référence diversifié de grandes capitalisations ?

Les grandes sociétés cotées ont vocation à créer des richesses.

Leurs bénéfices sont en partie distribués aux actionnaires (dividendes) et en partie capitalisés (réserves).

Le cours de leurs actions est donc susceptible de croître mécaniquement dans la durée, ne serait-ce qu'en intégrant les bénéfices non distribués.

Sur un horizon long terme de 12 ans, nous avons la conviction que la probabilité est relativement importante pour que ces Indices diversifiés de grandes sociétés européennes progressent, notamment de seulement quelques points.

Les solutions Gammes H sont gagnantes sur la base d'un Indice de référence stable, légèrement en baisse ou légèrement en hausse à l'une des dates de constatation fixées à l'avance.

Un Indice de référence dilue le risque, alors qu'une seule société fait toujours porter au souscripteur un risque spécifique : les sociétés les plus solides peuvent connaître un accident de parcours (Société Générale, Volkswagen).

Un Indice de référence peut progresser alors que l'une de ses sociétés sous-jacentes peut baisser fortement.

À SAVOIR

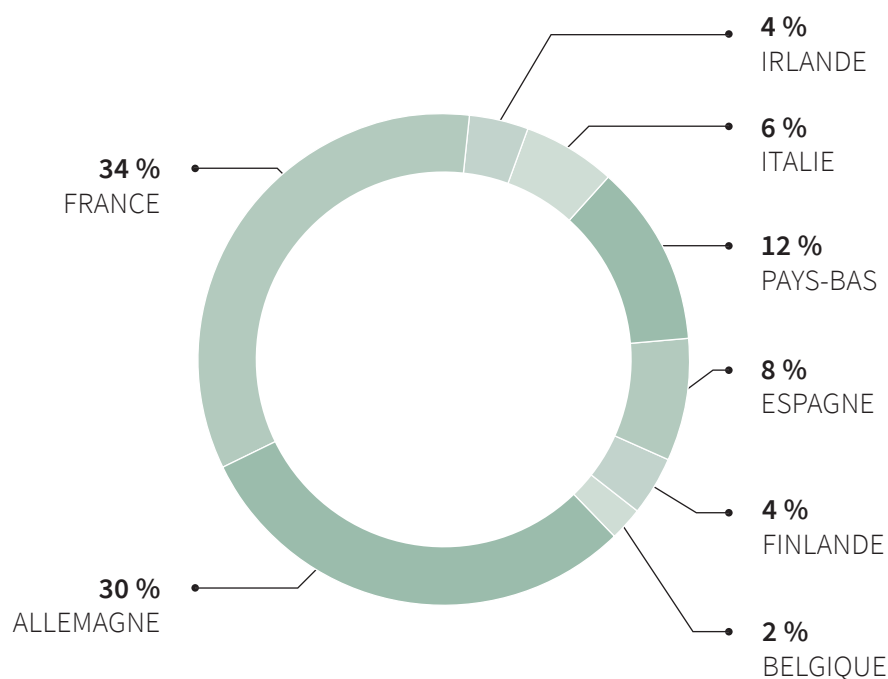
Les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre les marchés financiers de près, ni de rechercher forcément le meilleur moment pour investir ou désinvestir.

Il faut cependant éviter de revendre au mauvais moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique en cas de forte baisse des marchés.

Euro Stoxx® 50

L'indice Euro Stoxx® 50 (dividendes non réinvestis) est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre d'actions disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone euro et s'est imposé comme le standard et la référence des marchés actions européens.

Répartition géographique par pays des
50 sociétés de l'Euro Stoxx® 50 (31 décembre 2020)



Source : Bloomberg

Les sociétés composant l'indice Euro Stoxx® 50 (31 décembre 2020)

ADIDAS, ADYEN, AHOLD DELHAIZE, AIR LIQUIDE, AIRBUS, ALLIANZ, AMADEUS, ANHEUSER-BUSCH, ASML, AXA, BASF, BAYER, BCO SANTANDER, BMW, BNP PARIBAS, CRH, DAIMLER, DANONE, DEUTSCHE BOERSE, DEUTSCHE POST, DEUTSCHE TELEKOM, ENEL, ENGIE, ENI, ESSILOR LUXOTTICA, FLUTTER ENTERTAINMENT, IBERDROLA, INDITEX, ING, INTESA SANPAOLO, KERING, KONE, L'OREAL, LINDE, LVMH, MUNICH RE, NOKIA, PERNOD RICARD, PHILIPS, PROSUS, SAFRAN, SANOFI, SAP, SCHNEIDER ELECTRIC, SIEMENS, TOTAL, VINCI, VIVENDI, VOLKSWAGEN, VONOVIA.

Indices de référence optimisés

Dans un contexte durable de taux d'intérêts bas, parfois accompagnés d'une volatilité basse, il est devenu difficile de concevoir des placements Gammes H, avec des rémunérations potentielles toujours aussi attractives, sur l'Indice de référence Euro Stoxx® 50.

Les Indices de référence optimisés, tout en restant très corrélés à l'Euro Stoxx® 50, permettent d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle ou la barrière de protection à l'échéance, en contrepartie de potentielles moins bonnes performances que celles de l'Euro Stoxx® 50, ce qui fut notamment le cas au cours de ces dernières années, réduisant ainsi la probabilité de remboursement.

Par exemple, les 5 indices MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %, S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price, Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % et Solactive Eurozone 50 Equal Weight 5 % AR, largement corrélés à l'indice Euro Stoxx® 50, sont construits sur les principes suivants :

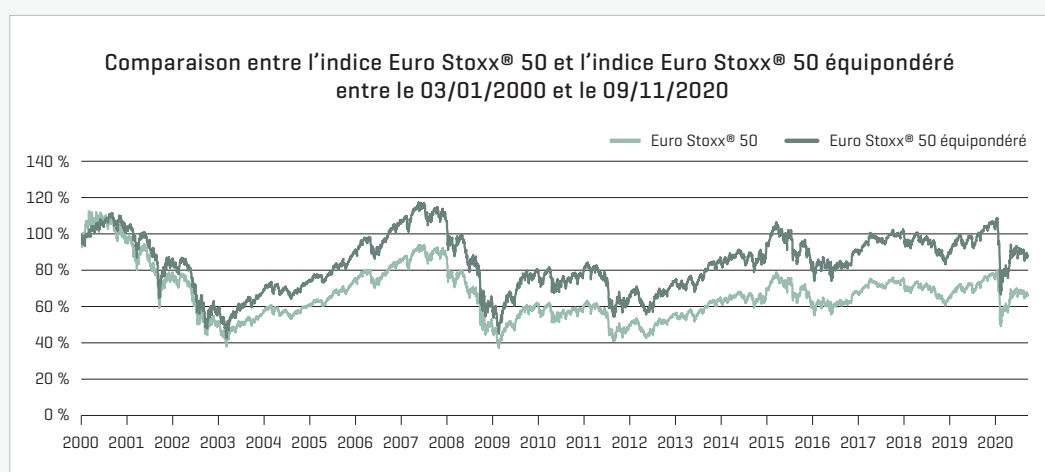
- équilibrer les principales sociétés de la zone euro (chaque société représente le même poids) alors que, concernant l'Euro Stoxx® 50, chaque société représente une part plus ou moins importante en fonction de sa capitalisation boursière.

L'équipondération permet une diversification du risque spécifique lié à certaines sociétés, en évitant une trop forte concentration sur seulement quelques-unes d'entre elles. À titre d'exemple, les 10 premières des 50 sociétés de l'Euro Stoxx® 50 représentent environ 40 % du poids total de l'indice.

Grâce à l'équipondération de chaque valeur, les indices optimisés sont moins dépendants des poids lourds que les indices standards.

Par ailleurs, des études académiques et empiriques ont montré qu'un portefeuille de sociétés équipondérées obtient, sur le long terme, une performance plus élevée qu'un portefeuille pondéré par capitalisation boursière.

Grâce à l'équipondération, une surperformance d'environ 1,40 % par an a pu être historiquement constatée :



Source : Bloomberg

- réinvestir dans l'Indice de référence les dividendes détachés par les sociétés qui le constituent, ce qui n'est pas le cas pour l'Euro Stoxx® 50 ;
- retrancher enfin de l'Indice de référence un dividende forfaitaire (de l'ordre de 5,00 % par an).

Sachant que, par le passé, l'équipondération a permis une amélioration de la performance d'environ 1,40 % par an, les Émetteurs ont eu l'idée de retrancher un dividende forfaitaire supérieur d'environ 2,10 % aux dividendes réellement distribués (2,90 % en moyenne sur les dix dernières années), pour obtenir ainsi une corrélation avec l'Indice Euro Stoxx® 50.

Schématiquement, un décretement forfaitaire de 5,00 % aurait historiquement eu un impact négatif sur son indice optimisé d'environ 0,70 % par an (par rapport à l'indice standard Euro Stoxx® 50).

Quel est l'impact sur les solutions Gammes H ?

Le niveau des dividendes impacte la composante dérivés (options) des supports Gammes H.

Plus les dividendes sont élevés, plus les rémunérations potentielles sont importantes.

Grâce à leur niveau de dividendes plus élevé, les nouveaux Indices de référence optimisés permettent d'améliorer significativement les formules de remboursement des Gammes H.

La crise sur les dividendes en 2020, suite à la crise sanitaire, est venue en outre renforcer l'utilisation des indices à dividendes figés qui s'affranchissent de l'incertitude des dividendes futurs en prélevant un dividende forfaitaire.

Les indices optimisés permettent donc de contourner l'incertitude sur le versement effectif des dividendes en ponctionnant un dividende forfaitaire, sachant qu'ils se sont plutôt bien comportés pendant la dernière crise boursière début 2020.



Le choix de ces indices optimisés vise à ce que, comme par le passé, leurs performances ne s'éloignent pas trop de celles de l'Euro Stoxx® 50.

Toutefois, les variations de chacun de ces indices optimisés peuvent être de sens et d'amplitudes différents entre eux ou par rapport à l'indice standard Euro Stoxx® 50 et leur corrélation avec ce dernier peut ne pas se vérifier, en particulier à court terme.

Par exemple, si leurs performances futures s'avéraient inférieures au décalage historique de 0,70 % par an en moyenne (selon les indices), la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement serait alors mécaniquement diminuée et le risque de franchir à la baisse la barrière de protection à l'échéance serait accentué (par rapport à l'indice standard Euro Stoxx® 50).



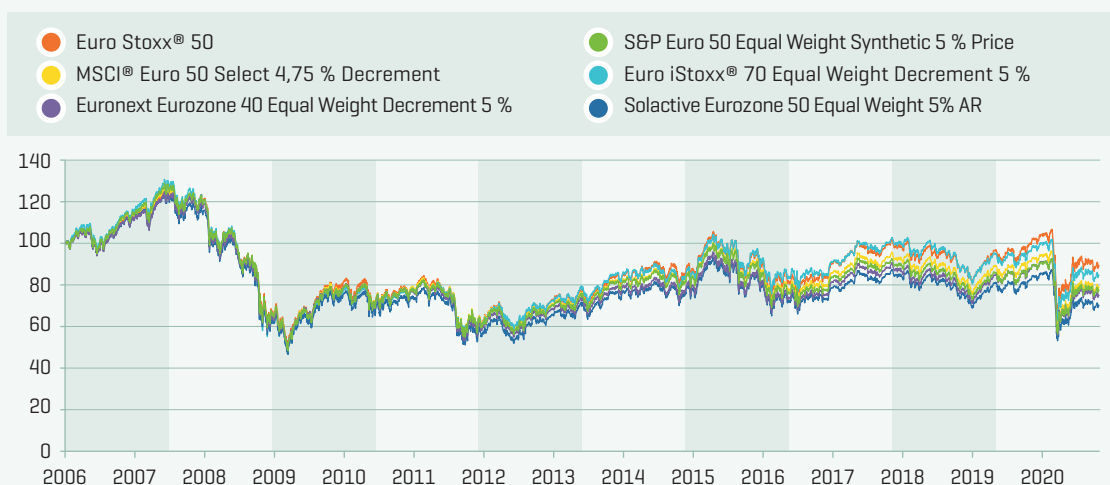
Ces nouveaux indices n'ont pas vocation à faire aussi bien que l'Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en améliorant sensiblement la rémunération.



À SAVOIR

Les rémunérations des supports Gammes H sur les nouveaux Indices de référence optimisés sont améliorées de l'ordre de 2 à 3 % par an (par rapport à celles obtenues sur l'Euro Stoxx® 50).

Évolution des indices européens



Sources : Bloomberg

S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price

L'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price repose sur une stratégie d'équipondération, qui vise une corrélation étroite avec l'indice Euro Stoxx® 50. Son rendement du dividende synthétique, qui s'élève à 5 %, est en moyenne plus élevé que celui de l'indice Euro Stoxx® 50. Contrairement à l'indice Euro Stoxx® 50 dont les composants sont pondérés principalement sur la base de leur capitalisation boursière, l'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, chaque société représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Comme pour celle de l'indice Euro Stoxx® 50, sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice classique dividendes non réinvestis.

Pour de plus amples informations sur l'indice : <https://indx.bnpparibas.com/SPEU50ES%20Index>

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "S&P Euro 50"

MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement

L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est un indice de marché actions créé, calculé et publié par la société MSCI, une référence mondiale pour les indices de marché. Il est équipondéré et composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par les actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice : <https://www.msci.com/eqb/euro50select/indexperf/dailyperf.html>

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "MSCI Euro 50"

Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %

L'indice Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 % a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1.008,47 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

Il s'agit d'un nouvel indice de la gamme Stoxx®, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro Stoxx® (SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 sociétés sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets versés puis en soustrayant 5 % par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISX70D5>

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "ISX70D5"

Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 %

L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est un indice de marché actions créé par Euronext. Il est équipondéré et composé des 40 principales sociétés de la zone euro sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice classique dividendes non réinvestis.

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "1RAEZ40"

Solactive Eurozone 50 Equal Weight 5 % AR

L'indice Solactive Eurozone 50 Equal Weight 5 % AR est un indice de marché créé par Solactive en août 2005. Les 50 sociétés composant l'Indice sont diversifiées sectoriellement et géographiquement. Elles sont systématiquement sélectionnées trimestriellement en fonction de leur capitalisation boursière flottante (les actions échangeables sur le marché). Au sein de l'Indice, les sociétés sont équipondérées, c'est-à-dire que chaque société représente la même proportion (peu importe sa valeur boursière). L'indice Solactive Eurozone 50 Equal Weight 5% AR Index-NTR est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice standard dividendes non réinvestis.

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "SOLEWN"

CYCLE DE VIE D'UN PLACEMENT

1

CONCEPTION D'UN NOUVEAU PLACEMENT GAMMES H

La conception

Chaque mois, Hedios procède à l'élaboration d'une nouvelle solution de placement Gammes H, en recherchant le meilleur couple rémunération / risque en fonction du niveau et des conditions de marché.

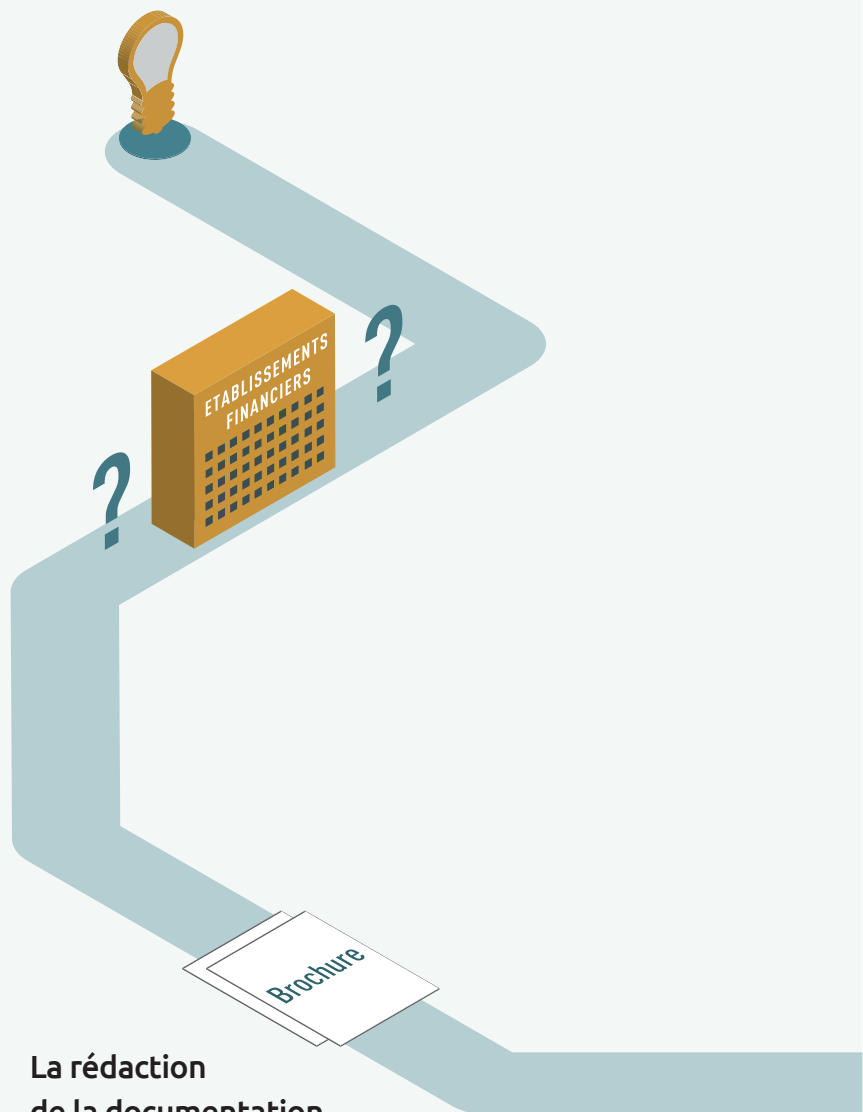
Chaque placement Gammes H dépend de l'évolution future de son Indice de référence de grandes sociétés européennes.

L'appel d'offres

Hedios lance un appel d'offres auprès de plusieurs banques. Selon le niveau de déclenchement, la fréquence de remboursement et la barrière de protection à l'échéance, chaque banque va proposer sa meilleure rémunération.

La banque la mieux disante est alors retenue par Hedios et deviendra l'Émetteur du placement (en général par l'intermédiaire d'une entité affiliée ad hoc) pour un montant déterminé.

Si ce montant est atteint avant la date limite de souscription, la période de commercialisation peut être clôturée par anticipation.



La rédaction de la documentation

Une synthèse explicative est rédigée par Hedios, présentant les caractéristiques principales du nouveau support Gammes H.

APPLICATION DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT

La période de commercialisation

Il s'agit de la période durant laquelle il est possible de souscrire.

Elle est de 2 mois jusqu'à la date limite arrêtée la veille de la fixation du "niveau initial" ou "niveau d'origine", point d'entrée sur les marchés comme référence pour déterminer les possibilités de remboursement.

Au-delà du dernier jour de souscription, il n'est plus possible de se positionner.

Le remboursement final

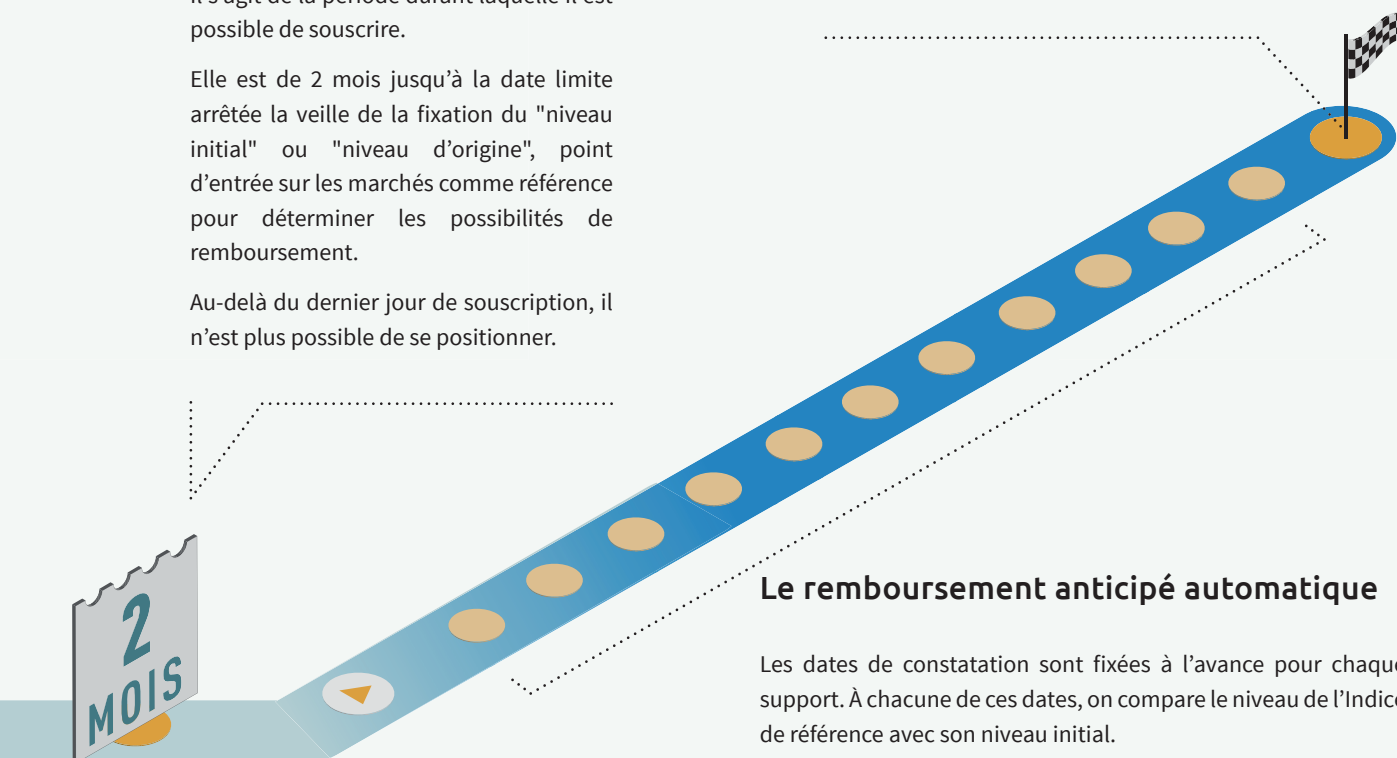
Si les conditions n'ont pas été réunies pour un remboursement anticipé automatique, le placement prendra fin à l'issue de sa durée maximale de 12 ans (fixée dès le départ).

Il sera alors remboursé en fonction du niveau de l'Indice de référence : avec gain, sans gain ou avec perte (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Le remboursement anticipé automatique

Les dates de constatation sont fixées à l'avance pour chaque support. À chacune de ces dates, on compare le niveau de l'Indice de référence avec son niveau initial.

Si les conditions sont réunies, un remboursement anticipé est automatiquement activé et le capital est remboursé, augmenté de la rémunération fixée à l'avance sur le nombre d'années écoulées (hors frais liés au cadre d'investissement et avant prélèvements sociaux et fiscalité).



COMPOSANTES DES GAMMES H

Comment les placements Gammes H sont-ils élaborés ?

Les composantes des Gammes H

Les supports Gammes H sont construits à partir d'une composante obligataire (qui a pour rôle d'assurer la protection conditionnelle du capital à l'échéance) et d'une composante optionnelle (qui constitue le moteur de performance).

La composante obligataire est une obligation zéro coupon émise à un prix décoté et remboursée à sa valeur nominale à l'échéance : par exemple 78,85 € de prix d'émission, pour un remboursement de 100 € à 12 ans, avec un taux de 2 % par an.

Outre la composante obligataire, les fonds collectés sont utilisés pour acheter des options.

Si les conditions sont réunies, les options d'achat et de vente offrent un effet de levier pour délivrer des rémunérations annuelles significatives et fixées à l'avance, même si l'Indice de référence n'a pas sensiblement progressé.

Moins la partie obligataire est onéreuse dans la conception d'un placement Gammes H, plus l'Émetteur peut souscrire des options qui délivreront une rémunération plus élevée.

L'impact des dividendes sur la rémunération potentielle

Lors de la construction d'un nouveau placement Gammes H, les dividendes futurs (distribués par les sociétés qui composent l'Indice de référence) sont estimés et réinjectés dans la rémunération du support Gammes H.

Les dividendes futurs de l'indice Euro Stoxx® 50 n'étant pas connus à l'avance, une décote est appliquée lors de leur estimation, afin de prendre en compte une marge d'erreur.

Le dividende fixe et forfaitaire des nouveaux indices optimisés lève l'incertitude des dividendes qui seront réellement distribués (et retire cette décote), ce qui permet d'améliorer la formule de remboursement du support.

Plus le niveau de dividendes est important, plus le support Gammes H est en mesure d'offrir une rémunération potentielle élevée, ce qui explique le recours aux Indices de référence optimisés qui bénéficient d'un dividende forfaitaire de l'ordre de 5 % par an.

À NOTER

Contrairement à la détention d'actions en direct, le souscripteur renonce à percevoir les dividendes des sociétés qui composent l'Indice de référence d'un support Gammes H, ces dividendes étant réinjectés dans l'élaboration du moteur de performance.

Qu'est-ce qu'une offre à capital "garanti" ?

L'offre à capital garanti permet d'avoir une garantie de 90 % à 100 % du capital souscrit à l'échéance d'une durée déterminée, avec une rémunération fixe ou une indexation sur la performance d'un Indice de référence. Il n'y a généralement pas de remboursement anticipé possible et la garantie totale du capital n'est valable qu'à l'échéance du support.

Le niveau actuel des taux d'intérêts ne permet pas de proposer ce type d'offres avec une indexation à la performance suffisamment attractive.

Les offres se sont ainsi orientées depuis quelques années vers une proposition de protection conditionnelle du capital à l'échéance (au lieu d'une garantie), jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

Qu'est-ce qu'une offre à capital "protégé" ?

Contrairement à une "garantie" en capital à l'échéance, une "protection" en capital est conditionnelle, ce qui signifie qu'elle n'est activable que sous certaines conditions.

Par exemple, un placement structuré "protégé" offre une protection conditionnelle du capital, uniquement à l'échéance (une seule date fixée dès le départ) et seulement jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Au-delà, le souscripteur subit une perte en capital égale à la totalité de la baisse de l'Indice de référence : la protection est donc désactivée en cas de franchissement de la barrière de protection à l'échéance, comme si elle n'avait tout simplement pas existé. Les frais liés au cadre d'investissement restent toutefois et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

La plupart des offres sont actuellement orientées vers une protection conditionnelle du capital à l'échéance, jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (fixé entre 20 % et 60 %).

Qui est la contrepartie ?

La contrepartie est l'établissement émetteur et la banque garante de la formule de remboursement qui s'engagent à garantir les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ, même s'ils sont perdants.

L'Émetteur ne prend pas de position inverse à celle du souscripteur mais une position pour le souscripteur, en réalisant pour son compte des opérations d'achats et de ventes sur une combinaison de plusieurs instruments financiers. Il perçoit alors des commissions de transaction et c'est précisément pour réduire leurs commissions que Hedios met les Émetteurs en concurrence.

CADRE D'INVESTISSEMENT

Sans équivalent sur le marché, les Gammes H sont largement accessibles à tous les épargnants par l'intermédiaire de leurs conseillers habituels, dans le cadre notamment d'un compte-titres ou d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

Accessible à tous, l'offre Gammes H est dite en "architecture ouverte".

Lorsqu'elles sont souscrites en France et par l'intermédiaire de Hedios, les Gammes H sont des supports en unités de compte référencées dans le contrat individuel d'assurance-vie Hedios Life qui sont, à cet égard, représentatifs de titres de créance présentant un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance.

Hedios Life est un contrat d'assurance-vie de type multisupport géré par Suravenir, société mixte régie par le Code des assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1.111.000.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 330 033 127, dont le siège social est situé au 232, rue Général Paulet BP 103 - 29802 Brest Cedex 09, et distribué par Hedios, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 482 647 096, dont le siège social est situé au 7, rue de la Bourse, 75002 Paris, et immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de courtier en assurance sous le numéro 07005142 (www.orias.fr). Suravenir et Hedios sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR – 4, place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09).

Les frais du contrat d'assurance-vie Hedios Life s'élèvent à 0,60 % par an (concernant les supports en unités de compte Gammes H). Les remboursements des supports Gammes H sont versés sur un fonds en euros à capital garanti.

L'assurance-vie, premier réceptacle de l'épargne des Français, répond aux principales problématiques patrimoniales :

- La constitution et la valorisation d'un capital (financer ses projets) ;
- La préparation de sa retraite en limitant la pression fiscale (sortie possible en capital ou en rente) ;
- La liberté totale de désignation du (des) bénéficiaire(s) en cas de décès (membre de la famille ou non) sauf "primes manifestement exagérées" et sous réserve des règles d'ordre public.

Les avantages de l'assurance-vie :

- La disponibilité et la souplesse : verser quand on le souhaite et disposer de son capital à tout moment (sauf nantissement ou acceptation du bénéficiaire) ;
- La fiscalité favorable : bénéficier d'un cadre fiscal avantageux sur les plus-values en cours de vie et sur la transmission en cas de décès.

À SAVOIR

Si la revente d'un support Gammes H en cours de vie ne paraît pas opportune, le souscripteur a toujours la possibilité, lorsque son cadre d'investissement est l'assurance-vie, de demander une avance à l'Assureur.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur, pour un montant maximal exprimé en pourcentage de la valeur du contrat d'assurance-vie et pour une durée maximale potentiellement renouvelable.

FRAIS

De la conception à la mise à disposition à travers des solutions numériques, Hedios élimine des cascades de frais intermédiaires qui s'empilent traditionnellement sur les produits d'épargne.

Les coûts internes de conception, de structuration et de distribution des supports Gammes H sont déjà intégrés dans la formule de remboursement.

1. Les coûts internes des supports Gammes H

Comme toute solution d'épargne financière, les solutions de placement Gammes H supportent leurs propres coûts internes de conception, de structuration et de distribution.

L'une des particularités des Gammes H est que tous les coûts internes de Hedios et de l'Émetteur sont déjà intégrés dans la formule de remboursement initiale présentée au souscripteur.

- Concepteur et promoteur des Gammes H, Hedios perçoit un maximum de 0,65 % des montants effectivement souscrits (calculée sur la base de la durée maximale des supports). Ces coûts sont déjà inclus dans la formule de remboursement et ne viennent donc pas diminuer l'objectif de rémunération proposé sur chaque placement Gammes H.
- La quote-part des coûts internes de l'Émetteur rémunère différentes prestations d'ingénierie et de structuration : l'animation d'un marché secondaire, les frais de cotation, la production des documents juridiques et techniques, le coût d'implémentation des opérations de couverture, etc.

Ces coûts internes sont généralement intégralement prélevés dès le lancement du support.

Ils sont en moyenne de 0,80 % par an sur la durée de vie de 12 ans. Ils se situent donc dans une fourchette globale comprise entre 9 et 10 % et ils réduisent sensiblement la valorisation du support Gammes H, dès son lancement.

À titre de comparaison, un fonds actions prélève en moyenne 2,00 % par an de frais de gestion.

	GAMMES H	FONDS ACTIONS
FRAIS DE GESTION ANNUELS	0,80 % en moyenne	2,00 % en moyenne
FRAIS D'ENTRÉE SUR LES SUPPORTS	0 %	1 % en moyenne

ILLUSTRATION

Pour illustrer le mode de facturation des coûts internes, prenons l'exemple d'un support Gammes H d'une durée maximale de 12 ans avec des coûts internes de 0,80 % par an.

Le total des coûts internes est alors de 9,60 % (0,80 % x 12 ans), quelle que soit la durée effective du placement.

Ces coûts sont généralement prélevés en une seule fois lors du lancement du support. Si le niveau de l'Indice de référence est stable, la valorisation du support est alors, selon l'exemple, mécaniquement et très rapidement en recul d'environ 9,60 %.

Ce mode de facturation se rapproche de celui des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) qui perdent environ 10 % de leur valeur dès leur souscription. Le souscripteur de SCPI accuse en effet immédiatement une baisse de valorisation due aux différents coûts de recherche, droits de mutation et commercialisation (valeur de retrait généralement inférieure de 10 % au prix de souscription). La grande différence des Gammes H par rapport aux SCPI est que ces coûts sont déjà intégrés dans la formule de remboursement des Gammes H : lorsque la situation est favorable, le capital est donc intégralement remboursé (avant d'ajouter les gains).

2. Les frais liés au cadre d'investissement (enveloppe de souscription et réceptacle des Gammes H)

Les Gammes H sont largement accessibles, en architecture ouverte, à tous les épargnants par l'intermédiaire de leurs conseillers habituels, dans le cadre notamment d'un compte-titres ou d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.

Lorsqu'elles sont souscrites en France par l'intermédiaire de Hedios, les Gammes H sont des supports en unités de compte au sein d'une enveloppe fiscale d'assurance-vie. Les frais de gestion du contrat d'assurance-vie applicables aux supports en unités de compte Gammes H sont alors de 0,60 % par an. Il n'y a aucun droit d'entrée sur les supports Gammes H, ni frais de versement dans le contrat. Si la souscription se fait par un arbitrage, ce dernier est également gratuit.

À SAVOIR

Sur la durée de vie maximale, les supports Gammes H présentent des frais 2 à 3 fois inférieurs à la moyenne des fonds actions.

“

*Les supports Gammes H présentent
des frais 2 à 3 fois inférieurs à la moyenne
des fonds actions.*

—

”

FISCALITÉ

La fiscalité peut, le cas échéant, représenter une ponction significative sur les gains réalisés.

Il est donc important pour le souscripteur d'appréhender au mieux la fiscalité et les prélèvements sociaux qui seront à sa charge.

Ces informations sont fournies sous réserve de modifications législatives ultérieures et sous réserve de l'application des conventions internationales.

En cas de retraits / rachats

Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

Il est essentiel de rappeler deux règles concernant les unités de compte Gammas H :

- Les produits sont imposables uniquement en cas de rachat partiel ou total du contrat. Chaque rachat d'un contrat, globalement en plus-value, est composé d'une quote-part de capital (versements) et d'une quote-part de produits, au prorata.
- Au-delà de 8 ans d'ancienneté, les rachats bénéficient chaque année d'un abattement sur les produits (intérêts et plus-values) de 4.600 € pour une personne seule et 9.200 € pour un couple soumis à imposition commune.

Concernant les produits, le régime d'imposition diffère selon que les produits sont afférents à des versements effectués avant ou après le 27 septembre 2017 :

		DURÉE DE DÉTENTION DU CONTRAT		
		DE 0 À 4 ANS	DE 4 À 8 ANS	AU-DELÀ DE 8 ANS *
TAUX APPLIQUÉ SUR LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES VERSEMENTS	AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017	Au choix : • 35 % de PFL • Imposition à l'IR	Au choix : • 15 % de PFL • Imposition à l'IR	Au choix : • 7,50 % de PFL • Imposition à l'IR
	À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017	12,80 % de PFU ***		Jusqu'à 150.000 €** 7,50 % de PFU *** Au-delà de 150.000 €** 12,80 % de PFU ***

PFL : Prélèvement Forfaitaire Libératoire

IR : Impôt sur le Revenu (des personnes physiques)

PFU : Prélèvement Forfaitaire Unique

* Après abattement de 4.600 € pour une personne seule ou 9.200 € pour un couple soumis à imposition commune. L'abattement s'applique en priorité sur les produits générés avant le 27 septembre 2017.

** Le seuil de 150.000 € est apprécié en tenant compte de la somme des versements, déduction faite d'éventuels rachats partiels sur l'ensemble des contrats d'assurance-vie et de capitalisation du souscripteur, toutes compagnies d'assurances confondues, et quelle que soit la date des versements (avant ou après le 27 septembre 2017).

*** Lors de sa déclaration sur le revenu, le souscripteur pourra opter de manière expresse et irrévocable pour la réintégration des produits au barème progressif (cette option est globale et concernera le cas échéant l'ensemble des revenus soumis au PFU).

Dans tous les cas, les produits sont également soumis aux prélèvements sociaux dont le taux est de 17,20 % au 31 décembre 2020.

Certaines situations de force majeure (licenciement, mise en invalidité...) permettent le rachat ou le dénouement du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation sans imposition, si le rachat a lieu avant la fin de l'année civile qui suit celle de l'événement.

Dans le cadre d'un compte-titres

Les produits sont soumis de plein droit à l'Impôt sur le Revenu :

- Par défaut, au taux forfaitaire de 12,80 % ("Flat Tax"),
- Sur option expresse et irrévocable pour l'ensemble des revenus du foyer fiscal de l'année (option globale), au barème progressif de l'Impôt sur le Revenu.

Les prélèvements sociaux de 17,20 % sont dus quel que soit le taux choisi (taux forfaitaire de 12,80 % ou barème progressif).

En cas de décès

Dans le cadre de l'assurance-vie

Le décès de l'assuré entraîne le dénouement du contrat au profit du/des bénéficiaire(s) désigné(s) et l'application d'une fiscalité spécifique :

- Exonération totale du taux forfaitaire de 20 % ou de 31,25 % et des droits de succession si le bénéficiaire est :
 - ▶ le conjoint ou partenaire pacsé du défunt, ou
 - ▶ membre de la fratrie (frère ou sœur célibataire, veuf, divorcé ou séparé de corps), sous une double condition :
 - Qu'il soit, au moment de l'ouverture de la succession, âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité le mettant dans l'impossibilité de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence,
 - Qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant les 5 années ayant précédé le décès.
- dans tous les autres cas, application des dispositions suivantes :

VERSEMENTS RÉALISÉS PAR LE SOUSCRIPTEUR AVANT 70 ANS	Exonération des capitaux décès dans la limite de 152.500 € par bénéficiaire (tous contrats confondus souscrits auprès d'une ou plusieurs société(s) d'assurance). Au-delà, le taux forfaitaire de 20 % est applicable à la fraction de la part nette taxable de chaque bénéficiaire inférieure ou égale à 700.000 €. La fraction de la part nette taxable revenant à chaque bénéficiaire et excédant cette limite est imposée à un taux de 31,25 %.
VERSEMENTS RÉALISÉS PAR LE SOUSCRIPTEUR APRÈS 70 ANS	Application des droits de succession sur tous les versements après 70 ans, après abattement de 30.500 € réparti entre les bénéficiaires au prorata de leurs parts (tous contrats confondus souscrits auprès d'une ou plusieurs société(s) d'assurance). À noter : les produits générés par tous les versements réalisés après 70 ans sont totalement exonérés de droits de succession.

Dans le cadre d'un contrat de capitalisation ou d'un compte-titres

Les héritiers pourront conserver les Gammes H au sein d'un contrat de capitalisation ou d'un compte-titres et seront soumis au régime de droit commun des successions qui dépend notamment des abattements liés au lien de parenté entre le défunt et chaque héritier.

Les Gammes H expliquées en vidéos sur www.hedios.com

Également disponible sur YouTube.



www.hedios.com

Les frais, les risques, les gains,
tout est clair.



LES GAMMES H

SOLUTIONS DE PLACEMENT

8,11% par an

DE MOYENNE DE RÉMUNÉRATION NETTE DE
TOUS FRAIS*. LES PERFORMANCES PASSÉES NE
PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES.

5.000

CLIENTS GAMMES H

300 M€

SOUSCRITS

LA RÉFÉRENCE DEPUIS 12 ANS



VOTRE CONSEILLER FINANCIER

* Depuis la création des Gammes H en 2009, 51 supports sur 92 ont déjà été remboursés au 31 décembre 2020, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,11 % par an (sur la base d'une hypothèse des frais liés au cadre d'investissement de 0,60 % par an et avant prélèvements sociaux et fiscalité) et une durée moyenne de détention inférieure à 2 ans (source Hedios). Les supports Gammes H non encore remboursés bénéficient à leur échéance d'une protection conditionnelle du capital investi en cas de baisse limitée de leur Indice de référence. Toutefois, ils demeurent exposés à un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à leur échéance.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL